

Édition

2021



BULLETIN D'INFORMATION ET DE LIAISON

ASSOCIATION « FRÈRES D'ARMES »
ÉCOLE MILITAIRE



Le maintien de l'adoption des mesures de prévention individuelles, même dans la sphère privée, associées aux mesures collectives, sont actuellement les seuls moyens permettant de freiner la circulation du virus SARS-CoV-2 et de réduire l'impact sur le système de soins et la mortalité. La distanciation physique (respecter au moins un mètre entre les personnes, saluer sans se serrer les mains ni s'embrasser), les mesures d'hygiène (se laver régulièrement les mains, tousser dans son coude), la limitation des rassemblements (réunion), le port d'un masque et l'aération régulière des lieux fermés restent des mesures essentielles, de même que l'isolement en cas de symptômes et la réalisation d'un test dans les plus brefs délais.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



OUTILS NUMÉRIQUES POUR LUTTER
CONTRE LA COVID-19



Pour les dernières évolutions liées à la pandémie COVID 19, consulter le site : www.santepubliquefrance.fr

GUIDE D'INFORMATION ET DE LIAISON

ÉDITION 2021



GUIDE RÉDIGÉ À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION « FRÈRES D'ARMES »

ÉCOLE MILITAIRE - case G - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07

Tél. : 01 44 42 45 06

Site Web : www.freresdarmes.org - E-mail : freresdarmes@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Général de Division (2S) Philippe Delbos
Président de l'Association Frères d'Armes

Rédacteur en Chef : Général de brigade aérienne (2S) Didier Oustric
Secrétaire Général de l'Association Frères d'Armes

Photocomposition - Impression : PRINTCORP - 8, rue Jean-Pierre Timbaud - 75011 PARIS -
Tél. : 01 55 28 87 00

N.B : L'Éditeur et l'Association déclinent toute responsabilité du fait des erreurs qui auraient pu être insérées dans cet ouvrage ou des modifications législatives intervenues pendant sa diffusion.

ISSN : 2270.4817

Certaines photos ont été réalisées avant la crise COVID-19. Continuons de respecter les gestes barrières, portons un masque lorsque cela est nécessaire.

Préface du président de l'association « Frères d'Armes »	7
Préface du président des stagiaires internationaux de l'École de Guerre	9

Discours du président de la République Emmanuel Macron « <i>Stratégie de défense et dissuasion</i> »	13
Déclaration du président de la République Emmanuel Macron « <i>La lutte contre le terrorisme au Sahel</i> »	39

Discours de Madame la ministre des Armées Florence Parly « <i>Voeux aux armées 2021</i> »	49
Audition de Madame la ministre des Armées Florence Parly « <i>Audition devant la commission de la défense au sénat</i> »	63

Allocution du Chef d'état-major des armées le général d'armée François Lecointre « <i>Devant la 28^{ème} promotion de l'École de Guerre</i> »	71
Intervention du Chef d'état major de l'armée de l'Air et de l'Espace le général d'armée aérienne Philippe Lavigne « <i>Journée consacrée à la présentation des moyens et des missions de l'armée de l'air et de l'Espace</i> » sur la base aérienne 105 d'évreux	85

Extrait du magazine réalisé par les officiers internationaux de la 28 ^{ème} promotion de l'École de guerre	99
Géopolitique :	
La politisation de la technologie 5G est-elle justifiée ? CDT Ho Jin Peng armée de l'air de Singapour	99
Géopolitique et relations internationales du Cambodge LCL Sawum Thlang, Officier de l'armée cambodgienne	105

Stratégie :

Une introduction : la théorie de la coercition Lt Col Seward «2 Dots» Matwick Armée de l'air américaine	111
--	-----

Histoire :

La deuxième guerre du Golfe 1990 CF Mohammad ALMESBAH Marine koweïtienne	119
---	-----

Sur le terrain :

Le soldat dans le froid CDT Lauri Kohva, État-major des Forces de défense finlandaises	123
---	-----

Mission de paix :

La participation du Brésil aux missions de paix Commandant Garci Pereira, Armée de terre brésilienne	133
---	-----

Le général de division (2s) Philippe Delbos est Saint-Cyrien, ingénieur des Techniques avancées (ENSTA Paris) et breveté de l'École de guerre allemande (Führungsakademie de Hambourg). Il a effectué une carrière militaire de 37 années au sein des parachutistes et des Troupes de marine (arme de l'armée de Terre spécialisée dans le service outre-mer), dont 6 années à la Réunion, en Nouvelle Calédonie et en Martinique, ainsi que de nombreuses missions et opérations en Afrique et en Afghanistan.



À l'issue de l'assemblée générale (AG) du 25 juin 2020, il est élu président par le nouveau conseil d'administration.

PRÉFACE DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION « FRÈRES D'ARMES »

Ce bulletin d'information et de liaison peut intéresser un grand nombre de lecteurs et d'acteurs des relations internationales de défense. Il prolonge en cela le « *Guide des relations internationales de défense* » (GRID 2021) paru en début d'année et disponible sur le site de l'association (<https://www.freresdarmes.org>). Mais il s'adresse prioritairement aux anciens stagiaires internationaux de l'enseignement militaire supérieur français. C'est pourquoi je m'adresserai directement à eux.

Cher camarade, frère ou sœur d'armes,

Il y a quelques années ou plus récemment, vous avez suivi le stage d'une des écoles de l'enseignement militaire supérieur français. À cette occasion, vous avez noué des relations d'amitié, que le temps et la mobilité propre aux militaires de tous les pays permettent difficilement d'entretenir.

Afin de conserver ce capital d'amitié et de vous permettre de reprendre plus facilement contact avec notre pays, l'association « Frères d'Armes » a réalisé à votre intention ce bulletin d'information et de liaison.

Il s'agit en premier lieu de vous tenir informé de l'évolution de la politique de défense de la France et de celle de ses forces armées. Puis, nous vous faisons partager quelques productions écrites de vos camarades actuellement présents à l'École de Guerre à Paris.

Avec ce document, nous voulons vous témoigner, au nom de tous vos camarades français et internationaux, de l'importance que nous attachons au maintien de ces relations d'amitié. Il vous appartient par les nouvelles que vous nous donnerez, par vos suggestions et vos conseils que vous pouvez m'envoyer par courriel (philippe.delbos@freresdarmes.org) de

vous associer à notre ambition : celle de bâtir un véritable réseau d'amitié et de fraternité d'armes qui participe, j'en suis convaincu, à l'équilibre des sociétés et à la paix.

Je conclus en citant les mots du chef d'état-major des armées, le général d'armée François Lecointre, dans son éditorial du GRID 2021 : « *Ce réseau que j'appelle de mes vœux n'a finalement qu'une seule vocation : entretenir la flamme de la fraternité d'armes, car tôt ou tard, c'est sur elle et sur la confiance qui l'accompagne que reposeront la force de nos partenariats et de nos alliances, et l'efficacité opérationnelle de nos armées, engagées ensemble.* »

Je vous souhaite une excellente lecture.

Colonel Adoultraouf Bourhan
Gendarmerie djiboutienne



PRÉFACE DU PRÉSIDENT DES STAGIAIRES INTERNATIONAUX DE L'ÉCOLE DE GUERRE

Cette année nous sommes 74 officiers stagiaires issus de 55 pays partenaires et alliés à avoir été sélectionnés pour suivre une formation à l'École de Guerre de Paris. L'année 2020-2021 aura été atypique, marquée par trois périodes de confinements et des mesures de restrictions sanitaires qui ont transformé la vie sociale et économique à travers le monde. Depuis un an, la CoViD-19 aura bouleversé notre quotidien, nous obligeant à réadapter notre mode de vie.

Alors que les contraintes avaient tendance à s'accroître en début d'année, le parrainage des officiers internationaux par l'association « Frères d'armes » s'est avéré être d'un appui précieux pour soutenir moralement et faciliter l'intégration des stagiaires durant leur séjour en France. Tout au long de l'année, les événements de rencontres et de réceptions pour faciliter les contacts entre parrains et stagiaires n'ont certes, pas été au rendez-vous, mais cela n'a pas empêché les liens de s'entretenir dans un cadre d'amitié et de fraternité.

En outre, l'association s'est montrée généreuse pour certains stagiaires internationaux en leur apportant des aides matérielles plus qu'appréciables. Cette main tendue d'une valeur inestimable ne peut que nous réjouir et témoigne encore une fois, de l'attention particulière que porte l'association à notre égard.

Nous avons eu l'opportunité de visiter en début de scolarité, certains sites du patrimoine parisien qui participent au rayonnement culturel de la capitale et de la France. La visite du musée de l'Armée aux Invalides, nous a plongés dans l'histoire des conflits sous l'angle de l'histoire et de la tradition militaire française. Le palais du Luxembourg, siège du Sénat, nous a ouvert ses portes pour nous faire découvrir un patrimoine artistique exceptionnel.

Durant le module qui nous était dédié en fin d'année, nous avons pu compléter cette ouverture par des présentations d'unités prestigieuses (Garde républicaine, Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, Centre National des Sports de la Défense), la rencontre de plusieurs grands industriels français de la défense, et la visite d'autres institutions, comme la Légion d'Honneur.

La 28^{ème} promotion s'est également rendue en Normandie, pour visiter les principaux sites historiques de l'opération Overlord en 1944. Au-delà d'une activité de cohésion, cette visite nous a permis d'enrichir nos connaissances sur l'organisation du commandement des opérations interarmées et interalliées de l'une des plus grandes batailles de la Seconde Guerre mondiale sur le théâtre européen.

Dans l'optique de la connaissance mutuelle en interarmées, des activités d'embarquement ont eu lieu au sein de la promotion. C'est ainsi que nous avons pu assister collectivement à la présentation des capacités de l'armée de Terre à Satory, puis à Évreux pour les démonstrations passionnantes de l'armée de l'Air et de l'Espace. Ce fut une expérience exceptionnelle pour découvrir la vie, les missions et les moyens mis en œuvres par les armées pour affronter la complexité des conflits de haute intensité à venir.

Le programme de l'École de Guerre a indéniablement conforté notre culture générale militaire, élément clé pour comprendre le monde et appréhender les enjeux géopolitiques et stratégiques de la planète. Les conférences et les travaux dirigés en groupe interarmées sont des occasions privilégiées pour approfondir nos connaissances, échanger et partager nos expériences personnelles.

L'enseignement reçu met bien l'accent sur les méthodes et les concepts de l'art opératif militaire. Il permet de maîtriser les différentes étapes du processus de planification et de conduite des opérations dans un contexte international complexe et réaliste, où les environnements politico-économique, médiatique, diplomatique et militaire sont interconnectés. L'exercice COALITION qui valide ce module nous a permis de vivre une expérience unique et valorisante. Placés au cœur d'un scénario proche de la réalité, nous avons appris à confronter les menaces hybrides et asymétriques, à travers l'emploi des forces dans tous les domaines d'opération. Cette année, cet exercice à l'École de Guerre a eu lieu sous un format réadapté (présentiel/distanciel) compte tenu des contraintes liées à la pandémie. L'École de Guerre a fait preuve, grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses moyens, d'une remarquable capacité d'adaptation permettant ainsi de mettre en place une continuité pédagogique durable et un mode d'enseignement compatible à la situation, sans pour autant avoir un impact significatif sur la scolarité des stagiaires.

Tout au long de notre cursus, nous avons eu l'opportunité de tisser des relations fraternelles avec nos collègues stagiaires français, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour maintenir et entretenir une bonne cohésion au sein de la promotion. Ensemble nous avons acquis les clés nécessaires à nos orientations de carrière dans le futur, mais nous avons surtout bâti une amitié précieuse, valorisante et durable.

La politique de défense de la France

Discours du président de la République Emmanuel Macron
« *Stratégie de défense et dissuasion* »

Déclaration du président de la République Emmanuel Macron
« *La lutte contre le terrorisme au Sahel* »

Discours de Madame la ministre des Armées Florence Parly
« *Voeux aux armées 2021* »

Audition de Madame la ministre des Armées Florence Parly
« *Audition devant la commission de la défense au sénat* »

Allocution du Chef d'état-major des armées le général d'armée François Lecointre
« *Devant la 28^{ème} promotion de l'École de Guerre* »

Intervention du Chef d'état major de l'armée de l'Air et de l'Espace
le général d'armée aérienne Philippe Lavigne
« *Journée consacrée à la présentation des moyens et mission de l'armée de l'air et de l'Espace* » sur la base aérienne 105 d'Évreux



Monsieur Emmanuel MACRON
est le huitième Président de la
V^{ème} République française.



STRATÉGIE DE DÉFENSE ET DE DISSUASION

**Discours du Président Emmanuel Macron sur la stratégie de défense et de dissuasion devant les stagiaires de la 27^{ème} promotion de l'Ecole de Guerre
7 février 2020**

Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le chef d'état-major des armées,
Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Mesdames et messieurs les officiers supérieurs, auditeurs du Centre des Hautes Etudes Militaires et stagiaires de l'école de Guerre,
Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir pour moi de me trouver aujourd'hui parmi vous au sein de cette prestigieuse école de Guerre qui a formé tant de nos chefs militaires.

Aussi curieux que cela puisse paraître, aucun chef de l'état n'est revenu ici depuis Charles de Gaulle. C'est d'ailleurs devant vos lointains prédécesseurs, aux premiers jours de la Vème République, dans un discours resté fameux, que le général de Gaulle avait annoncé le 3 novembre 1959, il y a maintenant 60 ans, la création de ce qu'il avait alors appelé la « *force de frappe* ».

Le contexte stratégique a évidemment depuis profondément évolué et il me paraît important de venir partager avec vous, qui allez être appelés dans les prochaines années aux plus hauts postes de nos armées, quelques réflexions sur les fondamentaux de notre stratégie de défense.

Il n'est pas besoin ici de rappeler que « *la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens* » comme le disait un auteur dont la fréquentation est recommandée sur ces bancs.

C'est donc, pour reprendre votre dialectique militaire, à une analyse de situation, c'est-à-dire l'analyse du monde tel qu'il est et non du monde tel qu'on aimerait qu'il soit, que je voudrais aujourd'hui procéder avec vous, avant de vous exposer mon idée de manœuvre en tant que chef des armées.

L'état du monde, je l'ai à plusieurs reprises déjà décrit tel que je le vois, et je dois dire que je partage avec l'écrivain Amin Maalouf le constat d'un dérèglement du monde et, je le cite : « *l'inquiétude d'un adepte des Lumières, qui les voit vaciller, faiblir, et, en certains pays, sur le point de s'éteindre* ».

La dernière décennie que nous venons de vivre a vu les équilibres stratégiques, politiques, économiques, technologiques, énergétiques et militaires, largement remis en cause et nous voyons aujourd'hui poindre à nouveau ce qui pourrait mettre à mal la paix acquise après tant de drames sur notre continent.

Alors que les défis globaux auxquels notre planète est confrontée devraient exiger un regain de coopération et de solidarité, nous faisons face à un délitement accéléré de l'ordre juridique international et des institutions qui organisent les relations pacifiques entre états.

Ces phénomènes ébranlent le cadre de sécurité global et affectent, directement ou indirectement, notre stratégie de défense. Les risques, les menaces, se sont accrus et diversifiés. Leurs effets se sont accélérés, rapprochés de nous, jusqu'à nous toucher directement pour certains.

Au lendemain de mon élection, la lutte contre le terrorisme a été ma première priorité. Elle le restera car un certain nombre de groupes terroristes se sont déclarés eux-mêmes comme nos ennemis. L'ennemi, c'est une menace qui se concrétise. Le califat territorial de Daech a depuis été détruit,

mais les réseaux et l'idéologie terroriste djihadiste, alimentés au terreau des États faillis, continuent à chercher des failles dans nos sociétés, matérialisant l'existence d'un continuum entre la défense et la sécurité.

Pourtant, il serait naïf et inconséquent de notre part de limiter l'ensemble des problématiques de défense et de sécurité à une seule menace, si prégnante soit-elle.

En réalité, alors que nos concitoyens et nous-mêmes nous focalisons à juste titre sur la lutte antiterroriste, dans le même temps, le cours du monde continue de changer sous nos yeux.

Nous sommes ainsi chaque jour confrontés aux conséquences de la mondialisation, directes ou indirectes, sur notre souveraineté et notre sécurité.

La maîtrise des ressources et des flux, qu'ils soient matériels ou immatériels, constitue



le ferment de nouvelles stratégies de puissance. La haute mer, les espaces aériens et exo-atmosphériques, le numérique, ces espaces communs qui s'interpénètrent et complexifient notre compréhension des enjeux, deviennent ou redeviennent des terrains de rapports de force et parfois de confrontation.

Par leur dispersion géographique, leur simultanéité, leur complexité, ces évolutions étendent de facto le champ et les modalités des confrontations interétatiques possibles.

Elles sont les symptômes au fond d'une époque de profondes ruptures que nous sommes en train de vivre.

La première rupture est d'ordre stratégique.

Une nouvelle hiérarchie des puissances se dessine, au prix d'une compétition stratégique globale, désinhibée, porteuse pour l'avenir de risques d'incidents et d'escalade militaire non maîtrisée. Plusieurs tendances lourdes, prévisibles, sont à l'œuvre.

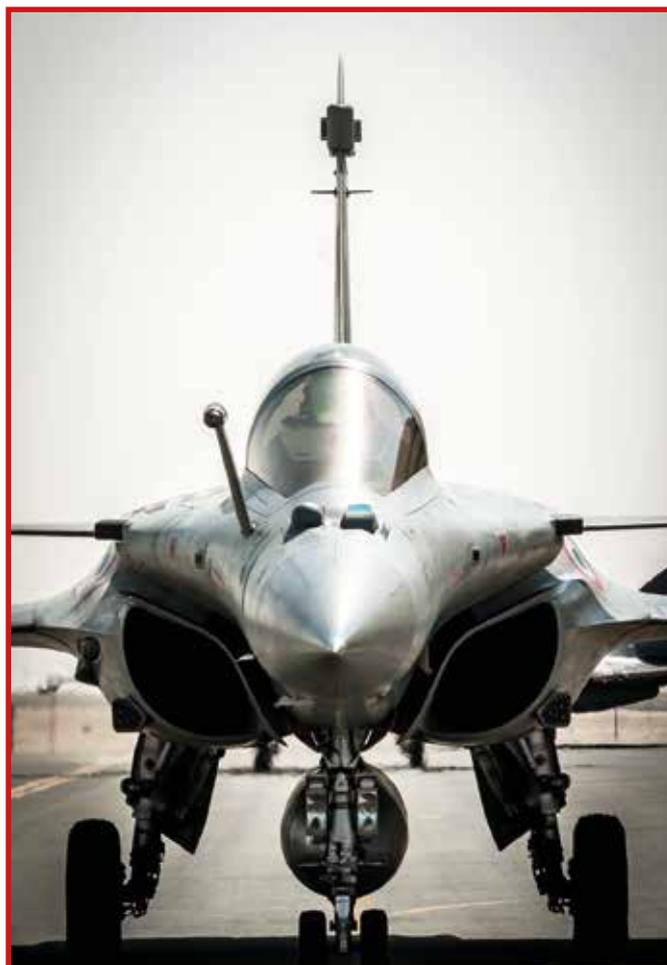
D'abord, la compétition globale engagée entre les États-Unis et la Chine est aujourd'hui un fait stratégique avéré, qui structure et structurera dorénavant les relations internationales.

Ensuite, la stabilité stratégique en Europe nécessite davantage que le confort d'une convergence transatlantique acquise avec les États-Unis. Notre sécurité dépend donc de notre capacité à nous investir de manière plus autonome à l'égard de notre voisinage à l'Est comme au Sud.

Enfin, la frontière entre compétition et confrontation, qui nous permettait de distinguer le temps de paix du temps de crise ou de la guerre, est aujourd'hui

profondément diluée. Elle laisse place à de multiples zones grises où, sous couvert d'asymétrie ou d'hybridité, se déploient des actions d'influence, de nuisance voire d'intimidation, qui pourraient dégénérer.

Ces tendances lourdes ne peuvent être ignorées, par nous-mêmes, par l'ensemble des Européens, alors même que d'autres puissances sont engagées dans des



©Olivier Fortin/État-major des armées/armée de l'Air

programmes de réarmement, y compris nucléaire, et que ces dernières années ont été marquées par une accélération de ces programmes.

Dans ce domaine, la multipolarité nucléaire actuelle n'a rien de comparable avec la logique qui prévalait lors de la Guerre froide. Contrairement à la France et à ses alliés, certains États optent sciemment pour des



postures nucléaires opaques, voire agressives, incluant une dimension de chantage ou de recherche du fait accompli. Les équilibres dissuasifs entre puissances sont ainsi devenus plus instables.

Avec la prolifération des missiles aux technologies plus avancées, nous sommes également confrontés à une situation inédite où des puissances régionales sont, ou vont être, en mesure de toucher directement le territoire de l'Europe.

Enfin, le tabou de l'usage des armes chimiques a été brisé à de multiples reprises en Syrie, en Malaisie et jusqu'en Europe même.

À l'évidence, cette rupture stratégique rendra encore plus exigeantes les conditions de nos engagements militaires futurs. En particulier, lorsqu'elles seront engagées pour décourager des agresseurs potentiels ou pour augmenter le coût de leurs actions, nos armées devront faire face à un durcissement sensible de leur environnement opérationnel.

La deuxième rupture est d'ordre politique et juridique, je l'évoquais il y a un instant en creux dans mon introduction : c'est la crise du multilatéralisme et le recul du droit face aux rapports de force.

L'idée même d'un ordre multilatéral fondé sur le droit, où le recours à la force est régulé, où les engagements sont respectés, où les droits créent des obligations qui s'appliquent à tous, cette idée-là est profondément remise en cause aujourd'hui.

Cette déconstruction des normes internationales s'inscrit dans une logique assumée de compétition, où seules primerait la loi du plus fort, la réalité du rapport de forces. Les plus cyniques vont jusqu'à se draper dans la légalité et un attachement de façade à l'ordre international, pour mieux les violer en toute impunité.

Ces attitudes posent évidemment des questions fondamentales à nos démocraties. Pouvons-nous être les seuls à accepter de respecter les règles du jeu, les seuls dont la signature sur les engagements internationaux aurait encore une valeur ? Serait-ce aujourd'hui devenu une coupable naïveté ?

La réalité c'est que ces enjeux restent essentiels pour l'immense majorité des états membres des Nations unies, pour lesquels le droit est protecteur et stabilisateur et qui aspirent à un ordre international qui renforce la sécurité et la paix.

Aucun peuple ne peut trouver son intérêt dans l'affaiblissement du caractère universel des droits de l'Homme. Aucun peuple ne peut trouver son intérêt dans la remise en cause de l'autorité du droit international humanitaire, ou celle des différents régimes de non-prolifération, ou de la convention sur le droit de la mer ou encore du traité de l'espace.

L'Europe elle-même est directement exposée aux conséquences de cette déconstruction. Regardons la situation actuelle : depuis le début des années 2000, c'est en effet l'ensemble de l'architecture de sécurité en Europe, difficilement bâtie après 1945 durant la Guerre froide, qui s'est trouvé progressivement fissuré, puis sciemment déconstruit brique par brique. Après le blocage des négociations sur les armements conventionnels, la fin, en 2019, du traité sur les forces nucléaires intermédiaires est le symbole de ce délitement.

Les Européens doivent aujourd'hui collectivement prendre conscience que, faute de cadre juridique, ils pourraient rapidement se trouver exposés à la reprise d'une course aux armements conventionnels, voire nucléaires, sur leur sol. Ils ne peuvent pas se cantonner à un rôle de spectateurs. Redevenir le terrain de la confrontation des puissances nucléaires non européennes ne serait pas acceptable. En tout cas, je ne l'accepte pas. Enfin, la troisième rupture est technologique.

La technologie est en effet à la fois un enjeu, un perturbateur et un arbitre des équilibres stratégiques. Le déploiement de la 5G, le cloud pour stocker les données, ainsi que les systèmes d'exploitation sont aujourd'hui des infrastructures stratégiques dans le monde contemporain. Nous avons sans doute ces dernières années trop souvent considéré qu'il s'agissait là de solutions commerciales, de

sujets simplement industriels ou marchands, alors que nous parlons là d'infrastructures stratégiques pour nos économies évidemment et pour nos armées.

L'émergence de nouvelles technologies, comme l'intelligence artificielle, les applications de la physique quantique ou encore la biologie de synthèse, est porteuse de



nombreuses opportunités, mais également source de futures instabilités.

Porteur d'innovations sans limite, le numérique innove tous les milieux physiques. Devenu lui-même un champ de confrontation à part entière, sa maîtrise exacerbe les rivalités entre puissances, qui y voient un moyen d'acquiescer la supériorité stratégique. Il offre également des possibilités inédites de surveillance de masse des populations, d'exercice d'un autoritarisme numérique.

En temps de crise, ces ruptures technologiques mettront davantage sous tension nos capacités d'analyse, de décision, tiraillées entre exhaustivité, véracité et réactivité. En ce sens, elles augmentent les risques de dérapage et appellent à la mise en place de mécanismes de déconfliction, robustes et transparents.

Vous le voyez, les grandes ruptures de ce monde nous obligent à penser sans tabou ce que pourraient être les guerres de demain, étant bien conscients qu'en ce début de XXI^{ème} siècle « *ni les hommes, ni les états n'ont dit adieu aux armes* » pour reprendre les mots de Raymond Aron.

Il y a tout d'abord les conflits inter-étatiques où des États tiers, agissant en soutien des différents belligérants, peuvent se retrouver face à face. C'est le cas aujourd'hui en Libye, en Irak ou en Syrie. L'opération Hamilton conduite avec les États-Unis et le Royaume-Uni en 2018 pour sanctionner l'usage prohibé d'armes chimiques par le régime syrien, a illustré de manière concrète cette imbrication accrue, ces risques d'escalade et la nécessité de canaux permanents de dialogue afin de les limiter.

Il y a également la multiplication des zones de friction entre puissances, lorsqu'elles sont engagées dans des activités de démonstration, parfois à la limite de l'épreuve de force. C'est le cas en mer dans plusieurs zones contestées, de la Méditerranée aux mers de Chine en passant par le Golfe arabo-persique. C'est le cas sur terre lorsque s'y déploient des exercices massifs sans préavis. C'est le cas sous la mer, mais

défenses aériennes. C'est enfin le cas dans l'espace, devenu à son tour un milieu de confrontation, plus ou moins visible, mais



©Jérôme Barderie/armée de Terre/Défense

tout à fait réelle et, dans l'espace numérique, de manière de plus en plus claire.

L'escalade de début janvier en Irak montre bien à cet égard que ces diverses situations « *au contact* » peuvent à tout moment déboucher sur une crise ouverte entre des États qui semblent avoir oublié la raison du « *plus jamais la guerre !* » pour un hypothétique « *pourquoi pas la guerre ?* ».

Aujourd'hui, les théâtres de crise au Levant et en Libye sont aussi, et en raison de ces phénomènes que je viens de décrire, un véritable test pour la cohésion du P5, dont je souhaite qu'il puisse se réunir au sommet et démontrer sa capacité à assumer pleinement son mandat pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale, mais également un test pour la solidarité de l'Alliance atlantique. C'est pour cette raison, que j'ai eu des mots durs, qui ont sonné comme un réveil, et que nous avons pu ainsi, après le Sommet de décembre dernier, engager une revue stratégique de l'OTAN, que je veux à la fois ambitieuse et opérationnelle.

Comme à chaque fois que nous sommes confrontés à des défis historiques, notre réaction doit être la même : l'audace et l'ambition renouvelée. Nous devons sur ce sujet



©Alexandre Serpillo/armée de Terre/Défense

aussi dans les airs qui voient le retour des bombardiers stratégiques testant les

prendre nos responsabilités.

Le choix qui se pose à nous est en effet celui d'une reprise en main de notre destin ou celui, renonçant à toute stratégie propre, d'un alignement sur quelque puissance que ce soit.

C'est pourquoi un sursaut est nécessaire et la refondation de l'ordre mondial au service de la Paix doit être notre cap. La France et l'Europe y ont un rôle historique à jouer.

Mesdames
et Messieurs,

Toute notre action doit être au service d'une ambition, celle de la Paix, tirant parti d'un multilatéralisme fort et efficace fondé sur le droit.

Au fond, il y a quatre piliers à cette stratégie, à mes yeux : la promotion du multilatéralisme qui fonctionne, le développement de partenariats stratégiques, la recherche d'autonomie européenne et la souveraineté nationale. Ces quatre éléments forment un tout, qui donne sa cohérence globale et son sens profond à notre stratégie de défense.

D'abord, je le disais, nous avons besoin d'un multilatéralisme qui fonctionne. C'est par le multilatéralisme que nous répondrons collectivement aux problèmes qui s'imposent à tous.

La France ne menace personne. Elle veut la paix, une paix solide, une paix durable. Elle n'a nulle part de visée expansionniste.

Sa sécurité et celle de l'Europe supposent que les rapports internationaux restent régis par le droit, un droit accepté et respecté par tous.

À ce titre, nous attendons des grands partenaires de l'Europe qu'ils œuvrent à préserver et renforcer le droit international, et non à l'affaiblir. La transparence, la confiance, la réciprocité sont la base de la sécurité collective.

Car la stabilité stratégique, qui passe par la recherche de l'équilibre des forces au plus bas niveau possible, n'est plus aujourd'hui garantie. Derrière la crise des grands instruments de maîtrise des armements et de désarmement, ce sont bien la sécurité de la France et de l'Europe qui sont en jeu.

Ce débat crucial ne doit pas se dérouler au-dessus de la tête des Européens, dans une relation directe et exclusive entre les États-Unis, la Russie et la Chine. Et je vois bien que c'est la tentation de quelques-uns, parfois des principaux intéressés.

Pour les Européens, un multilatéralisme repensé, au service de la sécurité collective, conforme à nos principes fondateurs, doit articuler deux exigences, qui ne sont pas contradictoires si nous voulons garantir la paix : celle, d'une part, de la promotion d'un agenda international renouvelé pour la maîtrise des armements, et celle, d'autre



part, d'un réel investissement européen en matière de défense.

Ces exigences découlent directement de l'ambition de souveraineté et de liberté d'action que je porte pour l'Europe depuis mon élection. Elle est le pendant d'une relation transatlantique rééquilibrée, d'une alliance dans laquelle les Européens sont des partenaires crédibles, efficaces. Les Européens doivent pouvoir ensemble se protéger. Ils doivent pouvoir décider et agir seuls lorsque cela est nécessaire. Ils doivent le faire en n'oubliant jamais ce que l'Histoire leur a appris : la démocratie et le droit sans la force ne tiennent pas longtemps ! Ils doivent enfin utiliser de manière courante les mécanismes assurant leur solidarité.

C'est pour cela que je suis convaincu que les Européens doivent d'abord et avant tout définir ensemble ce que sont leurs intérêts de sécurité et décider souverainement de ce qui est bon pour l'Europe.

Ainsi, il ne peut y avoir de projet de défense et de sécurité des citoyens européens sans vision politique cherchant à favoriser la reconstruction progressive de la confiance avec la Russie.

Ce projet, je le conduis avec exigence. J'attends de la Russie qu'elle soit un acteur constructif de notre sécurité commune. Mais nous ne pouvons pas nous satisfaire de la situation actuelle, où le fossé s'accroît, le dialogue s'appauvrit, alors même que les enjeux de sécurité à

traiter avec Moscou, eux, se multiplient.

L'objectif principal - j'y suis revenu à plusieurs reprises - de ma démarche à l'égard de la Russie, c'est l'amélioration des conditions de la sécurité collective et de la stabilité de l'Europe. Ce processus s'étalera sur plusieurs années. Il demandera patience et



Porte-avions nucléaire Charles de Gaulle
©johann Guivarch/Marine nationale/Défense

exigence, et il sera conduit avec nos partenaires européens. Mais nous n'avons aucun intérêt à déléguer un tel dialogue ou nous enfermer dans la situation actuelle.

Dans ce cadre, les Européens doivent également pouvoir proposer ensemble un agenda international de maîtrise des armements. En effet, je l'évoquais à l'instant, la fin du traité sur les forces nucléaires intermédiaires, les incertitudes sur l'avenir du traité *New Start*, la crise du régime de maîtrise des armes conventionnelles en Europe laissent entrevoir d'ici 2021 la possibilité d'une pure compétition militaire et nucléaire, sans contraintes, comme nous n'en avons plus connu depuis la fin des années 1960. Je ne décris pas là un impossible ou un futur lointain. Simplement ce qui est en train de se faire depuis plusieurs années sous nos yeux. Les Européens doivent à nouveau

comprendre les dynamiques d'escalade et chercher à les prévenir ou les empêcher par des normes claires, vérifiables. Car le droit doit ici servir notre sécurité, en cherchant à contraindre et limiter les armes et les comportements les plus déstabilisateurs d'adversaires potentiels.

Il nous faut sur ce sujet une position très claire de l'Europe, qui tienne compte à la fois de l'évolution des armements contemporains, notamment russes, qui pourraient impacter notre sol, et des intérêts des Européens – de tous les Européens, y compris au Nord et au Centre de l'Europe. Car il faut bien le dire, les traités même en vigueur encore il



y a quelques années ne protégeaient plus certains de nos partenaires.

Il convient enfin de repenser les priorités du désarmement. Trop longtemps, les Européens ont pensé qu'il suffisait de donner l'exemple et qu'en se désarmant, les autres Etats nous suivraient. Il n'en est rien ! Le désarmement ne peut être en soi un objectif : il doit d'abord améliorer les conditions de la sécurité internationale.

Sur ces questions, la France mobilisera les partenaires européens les plus concernés, afin de poser les bases d'une stratégie internationale commune que nous pourrons

proposer dans toutes les enceintes où l'Europe est active.

Et la France, puissance nucléaire reconnue par le Traité de Non-Prolifération, membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies, prendra ses responsabilités, en particulier en matière de désarmement nucléaire, comme elle l'a toujours fait.

Dans la recherche de la paix, la France est attachée à la logique d'un désarmement qui serve la sécurité et la stabilité mondiale. Et elle a, à cet égard, un bilan unique au monde, conforme à ses responsabilités comme à ses intérêts, ayant démantelé de façon irré-

versible sa composante nucléaire terrestre, ses installations d'essais nucléaires, ses installations de production de matières fissiles pour les armes, et réduit la taille de son arsenal, aujourd'hui inférieure à 300 armes nucléaires. Toutes ces décisions sont cohérentes avec notre refus de toute course aux armements et le maintien du format de notre dissuasion nucléaire à un niveau de stricte suffisance.

Ce bilan exemplaire donne à la France la légitimité pour réclamer aux autres puissances nucléaires des gestes concrets en direction d'un désarmement global, progressif, crédible et vérifiable.

En matière de désarmement nucléaire, j'appelle ainsi tous les états à nous rejoindre autour d'un agenda simple, en application de l'article VI du TNP, autour de quatre points que nous connaissons :



- la poursuite des travaux sur la vérification du désarmement nucléaire, que nous portons notamment avec l'Allemagne, car tout accord de désarmement n'est rien s'il ne peut pas être vérifié de façon robuste ;
- enfin, le lancement de travaux concrets pour la réduction des risques stratégiques, car l'escalade non contrôlée d'un conflit local en guerre majeure est

- le respect strict de la norme centrale que constitue le traité de non-prolifération nucléaire et la préservation de sa primauté à l'occasion de son 50ème anniversaire en 2020. Le TNP est le traité le plus universel au monde. Il est le seul traité à permettre de prévenir la guerre nucléaire tout en apportant à chacun les bénéfices des usages pacifiques de l'énergie nucléaire ;

l'un des scénarios les plus préoccupants aujourd'hui, qu'une série de mesures simples et de bon sens pourrait efficacement conjurer.

J'entends par ailleurs les appels à la « *trilatéralisation* » ou à la multilatéralisation des accords de maîtrise ou de réduction des arsenaux nucléaires.

- l'enclenchement à la Conférence du Désarmement de la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes, ainsi que la préservation et l'universalisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous y sommes engagés ;

Les traités bilatéraux russo-américains correspondent à une histoire – celle de la Guerre froide – mais aussi à une réalité toujours actuelle, celle de la taille considérable des arsenaux encore détenus par Moscou et Washington, sans commune mesure avec ceux des autres états dotés d'armes nucléaires. à cet égard, il est essentiel



que le traité *New Start* soit prolongé au-delà de 2021.

Mais après l'effondrement du traité FNI, la France souhaite, pour sa part, que des discussions élargies soient enclenchées, dans lesquelles l'Europe doit faire entendre sa voix et s'assurer que ses intérêts seront bien pris en compte dans une négociation sur un nouvel instrument à même d'assurer la stabilité stratégique sur notre continent. Soyons clair, si une négociation et un traité plus large sont possibles, nous les souhaitons. S'il est bloqué par certains, nous ne saurions rester à l'arrêt. Et les Européens doivent être parties prenantes et signataires du prochain traité car il s'agit de notre sol et d'une discussion qui ne doit pas passer par-dessus notre tête.

La France, au titre de ses responsabilités propres, est également prête à participer à des discussions qui rassembleraient les cinq états dotés d'armes nucléaires au sens du TNP, sur les priorités du désarmement nucléaire, le renforcement de la confiance et de la transparence sur les arsenaux et les stratégies nucléaires de chacun. Cette discussion devra viser à renforcer la stabilité entre Etats dotés et à réduire les risques d'escalade involontaire en cas de conflit.

Cette ambition de la France, puissance d'équilibre, au service de la paix et de la

sécurité, ne saurait par ailleurs être mise en œuvre sans un réseau dense d'amitiés, de partenariats stratégiques et d'alliances, et une capacité diplomatique globale, car nos responsabilités et nos intérêts de sécurité sont mondiaux. C'est pour moi le deuxième pilier, que j'évoquais à l'instant, sur lequel je veux rapidement revenir.

La France oui, est insérée dans un réseau de relations résultant de l'histoire et de la géographie. Dans ce cadre, elle continuera à développer et à approfondir des partenariats stratégiques sur tous les continents.

Elle prend d'ailleurs aujourd'hui sa part dans toutes les grandes coalitions au Levant comme en Afrique. Mais nous avons aussi bâti ces dernières années des structures régionales nouvelles. Au Sahel, elle lutte avec détermination contre le terrorisme grâce à l'opération Barkhane avec ses partenaires internationaux et africains du G5. Le sommet de Pau le 13 janvier dernier a permis de clarifier le cadre de nos opérations et de confirmer l'engagement de chacun. C'est pour cela que j'ai décidé d'envoyer 600 soldats supplémentaires pour renforcer l'engagement de la France au service de la paix et de la sécurité dans cette région. C'est une véritable coalition que nous avons bâtie à Pau, dont l'armature sont la force Barkhane et le partenariat avec le G5 Sahel. Mais nous allons progressivement engager les puis-

sances amies pour la sécurité collective de la région. Nous sommes au cœur de cette coalition nouvelle. Elle est stratégique pour l'Afrique, comme pour notre sécurité.

Puissance riveraine de l'Indo-Pacifique, la France entretient aussi des liens privilégiés avec l'Australie, l'Inde et le Japon pour préserver les souverainetés et la liberté de navigation dans cet espace géographique. Elle fait vivre au quotidien ses coopérations de défense, sa solidarité avec ses partenaires du golfe arabo-persique, méditerranéens ou du sud-est asiatique. Cet axe Indo-Pacifique que nous avons, ces deux dernières années, posé, expliqué, développé, consacre notre géographie, la réalité d'engagements militaires multiples que nous prenons depuis plusieurs années, des exercices inédits que nous conduisons dans la région, mais aussi une lecture du monde qu'il nous faut avoir. Nous sommes aussi une puissance Indo-Pacifique, avec des ressortissants, des bases, des intérêts. Notre capacité à assurer cette liberté dans la région, à défendre nos intérêts, à protéger les grands axes énergétiques et technologiques passe aussi par ce nouvel axe et ces nouvelles coopérations.

Il est évident qu'au cœur de ce réseau mondial, l'ensemble de nos partenaires européens et nos alliés nord-américains ont une place toute particulière sur laquelle je reviendrai.

Je veux enfin, quand je parle de ses alliances et de ses partenariats stratégiques, souligner notre responsabilité dans le cadre commun qui est le nôtre, celui des Nations unies, et le

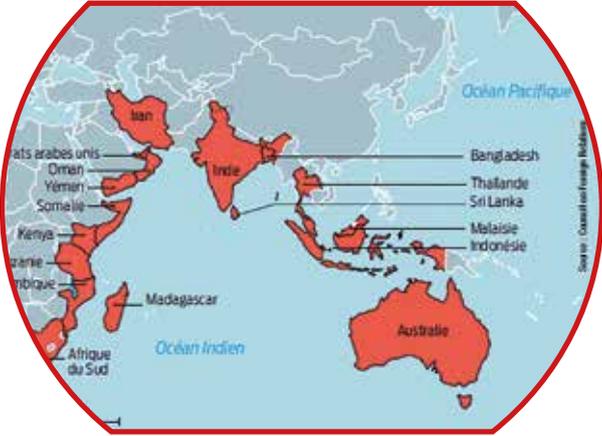
rôle primordial des opérations de maintien de la paix.

Le troisième pilier de notre stratégie, en complément de la maîtrise des armements et des réseaux d'alliances, de partenariats et de relations diplomatiques, c'est l'ensemble des ambitions concrètes que nous voulons donner à la politique de sécurité et de défense de l'Europe.

Pour longtemps encore, l'Europe, en matière de défense, ne pourra tirer sa force que des armées nationales. C'est une certitude et le redressement des budgets et des capacités de ces armées nationales doit être la priorité.

En revanche, nous avons commencé, entre Européens, à élaborer concrètement les outils qui nous permettent de faire émerger une conscience commune, de défendre des intérêts partagés, et d'agir de façon autonome et solidaire chaque fois que cela sera nécessaire. Cette voie, c'est celle de la construction d'une liberté d'action européenne qui complète et renforce les souverainetés nationales.

Il faut à cet égard dissiper ici un malentendu : la question pour les Européens n'est pas de savoir s'ils doivent se défendre avec ou sans Washington, ni de savoir si la sécurité des états-Unis se joue en Asie ou sur notre continent. La France participe naturellement à la communauté des nations alliées riveraines de l'océan Atlantique, dont elle partage les valeurs, les principes et les idéaux. Elle est fidèle à ses engagements dans l'Alliance atlantique, qui assure depuis



70 ans la stabilité et la sécurité collective de ses membres et de l'Europe. Et à ce titre, j'entends parfois beaucoup de bruit. Mais je préfère regarder les faits : la France est un acteur militaire crédible, qui est présent au combat sur le terrain et qui paie le prix du sang. Elle l'a prouvé récemment au Sahel, une fois encore. La France est un allié fiable et solidaire, y compris dans les coups durs. Elle l'a prouvé encore récemment en Syrie et en Irak. La France, enfin, est convaincue

Européens sont au fond plutôt les questions qu'ils doivent s'adresser à eux-mêmes, plutôt qu'aux Américains : pourquoi ont-ils diminué à ce point leur effort de défense depuis les années 90 ? Pourquoi ne sont-ils plus prêts à inscrire la défense parmi leurs priorités budgétaires et à faire pour cela les sacrifices nécessaires, alors même que les risques s'accumulent ? Pourquoi avons-nous aujourd'hui des débats si compliqués sur les montants à allouer au Fonds européen de défense que



que la sécurité à long terme de l'Europe passe par une alliance forte avec les Etats-Unis. Je l'ai redit lors du sommet de l'OTAN à Londres, et la France en fait chaque jour l'expérience dans ses opérations.

Mais notre sécurité passe aussi, inévitablement, par une plus grande capacité d'action autonome des Européens. Que le dire, l'assumer, le porter suscitent tant de réactions, tant de doutes, me surprend vraiment. Pour reprendre les mots du général de Gaulle, « aucune alliance ne peut être dissociée de l'effort entrepris par chacun de ses membres, pour son compte, à ses frais et en fonction des intérêts qui lui sont propres ». Oui, les vraies questions pour les

nous venons de créer – parce que c'est une question accessoire, dont d'autres se chargeraient pour nous ? Pourquoi y a-t-il de tels écarts entre les budgets et les capacités de défense des Etats européens, alors que les menaces auxquelles nous sommes exposés nous sont très largement communes ?

Toutes ces questions, ce sont des questions à nous poser à nous, Européens. L'Europe doit se mettre en situation de pouvoir davantage garantir sa sécurité et agir dans son voisinage. Cet objectif d'action autonome, l'Union européenne se l'est, d'ailleurs, déjà fixé à elle-même. Imaginez, c'était au Conseil européen de Cologne, en...1999 ! Il est, aujourd'hui comme il y a vingt ans,



Le drone européen MALE d'Airbus est concerné par le nouveau programme financier pour une Europe de la défense
(photo : Airbus/Schwarzbild Medienproduktion - Max Thum)

parfaitement compatible avec le souhait que les Européens se réengagent et soient plus crédibles et efficaces dans l'OTAN. Ce rééquilibrage est d'ailleurs souhaité par les États-Unis.

C'est pourquoi, les Européens doivent aujourd'hui assumer davantage cette Europe de la défense, ce pilier européen au sein de l'OTAN. Et je l'assume pleinement, sans état d'âme ! Je vous le dis très clairement : je considère que l'une de mes responsabilités est bien que cela ne reste pas lettre morte, comme ce fut le cas après 1999. L'OTAN et l'Europe de la défense sont les deux piliers de la sécurité collective européenne. Assumons-le ! Regardons les choses en face, entendons les États-Unis d'Amérique qui nous disent : « *Dépensez pour votre sécurité davantage, je ne serai plus dans la durée votre garant de dernier ressort, votre protecteur.* » Prenons nos responsabilités, enfin !

Mais la liberté d'action européenne, la défense et la sécurité de l'Europe, ne peuvent reposer sur une approche uniquement militaire.

Pour construire l'Europe de demain, nos normes ne peuvent être sous contrôle américain, nos infrastructures, nos ports

et aéroports sous capitaux chinois et nos réseaux numériques sous pression russe.

Il nous faut, au niveau européen, maîtriser nos infrastructures maritimes, énergétiques et numériques. Là aussi, nous nous sommes beaucoup trompés. Nous avons fini par penser, dans les années 90 et 2000, que l'Europe était devenue un gros marché, confortable, théâtre d'influence et de prédation à tout-va. Nous nous sommes même abandonnés entre européens, poussant tant de pays du Sud de notre Union européenne, à laisser des investisseurs prendre ce que nous ne savions pas acheter, ce que nous poussions à privatiser, quand bien même, ces infrastructures étaient stratégiques.

Funeste erreur ! Nous devons pour ces infrastructures critiques, retrouver, au niveau européen, une vraie politique de souveraineté !

C'est le cas pour les infrastructures 5G, le cloud, décisif pour le stockage des données, les systèmes d'exploitation, les réseaux de câbles sous-marins, systèmes névralgiques de notre économie mondialisée. Il nous faut au niveau européen, aussi, maîtriser notre

accès à l'espace et décider nous-mêmes des standards qui s'imposent à nos entreprises.

Cette politique de normes, cette politique d'infrastructures stratégiques, est essentielle. Et elle l'est pour notre sécurité collective, notre capacité à agir. Nous vivons dans le monde de l'interopérabilité, avec des équipements de plus en plus numérisés. Dépenser ce que nous dépensons pour avoir des équipements parfaits et remettre les infrastructures de connexion, entre nos équipements et nos pays, à d'autres, sans garantie, serait quand même une étrange naïveté. Vous me permettrez de ne pas vouloir y participer.

La liberté d'action européenne passe par cette souveraineté

économique et numérique. Les intérêts européens, qu'eux seuls sont à même de définir, doivent être entendus. C'est à l'Europe de définir le cadre de régulation qu'elle s'impose, car il s'agit à la fois de protéger les libertés individuelles, les données économiques de nos entreprises, au cœur de notre souveraineté, et notre capacité concrète opérationnelle à agir aussi de manière autonome.

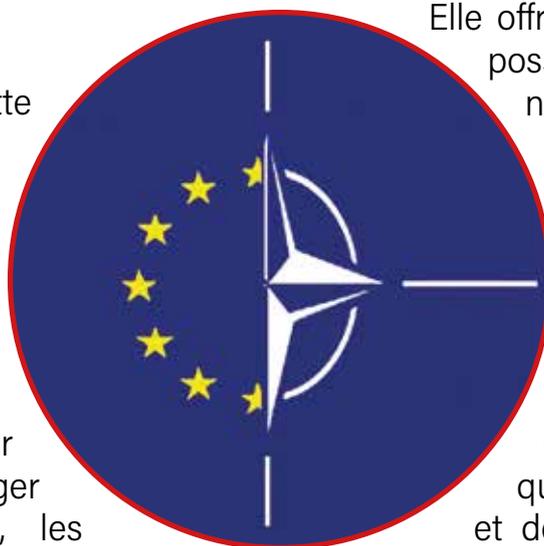
Il nous faut également conforter l'indépendance technologique de l'Europe et sa capacité à anticiper les prochaines ruptures stratégiques. Il nous faut pour cela une base industrielle de défense autonome et compétitive, un effort résolu et massif d'innovation, la maîtrise de nos technologies de sécurité et la maîtrise de nos exportations de défense.

Tout cela aujourd'hui suppose un aggiornamento de l'approche européenne, de ces approches économiques et budgétaires

pour que chacun en tire les conséquences. Nous ne sommes plus dans le monde des années 90 !

La bonne utilisation de ces outils de souveraineté commune nécessite, d'abord et avant tout, bien évidemment des investissements, une politique industrielle, des standards de souveraineté, beaucoup plus forte et ambitieuse mais aussi la construction d'une culture stratégique partagée, car notre incapacité à penser ensemble nos intérêts souverains et à agir ensemble de façon convaincante met chaque jour en cause notre crédibilité en tant qu'Européens.

Elle offre aux autres puissances la possibilité de nous diviser, de nous affaiblir.



La construction de cette culture stratégique européenne partagée, c'est ce à quoi s'emploie la France, sur la base des importants progrès accomplis depuis, un peu plus de deux ans, et qui rendent, je le crois, d'ores et déjà, plus tangible la vision arrêtée en 1999 : le Fonds européen

de défense, la coopération renforcée mais aussi l'Initiative européenne d'intervention que nous avons proposée, portée, voulue et qui se déploie.

Mesdames et messieurs,

Pour que la France soit à la hauteur de son ambition européenne, à la hauteur aussi de son histoire, elle doit rester souveraine ou décider elle-même, sans les subir, les transferts de souveraineté qu'elle consentirait, tout comme les coopérations contraignantes dans lesquelles elle s'engagerait. Et c'est le quatrième pilier de la stratégie que je veux



L'Assemblée nationale est l'institution française qui forme, avec le Sénat, le Parlement de la Cinquième République. Son rôle est de débattre, de proposer, d'amender et de voter les lois, et de contrôler l'action du Gouvernement. À la différence du Sénat, elle a le pouvoir de forcer la démission du gouvernement par le vote d'une motion de censure. Elle siège au palais Bourbon à Paris. Depuis 1986, l'Assemblée nationale compte 577 membres, appelés députés, élus au suffrage universel direct au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour une durée de cinq ans.

pour notre pays : une véritable souveraineté française.

Cette volonté de souveraineté nationale n'est absolument pas incompatible avec notre volonté de développer les capacités européennes, je dirais même que c'est un prérequis indispensable. On coopère mieux quand on peut décider souverainement de coopérer.

Fondement de toute communauté politique, la défense est au cœur de notre souveraineté.

Notre stratégie de défense se définit donc, d'abord et avant tout, par sa capacité à protéger nos concitoyens, à contribuer à la sécurité et à la paix de l'Europe et de ses approches.

Mais elle ne s'y limite pas. Elle doit également nous donner la capacité de défendre nos intérêts souverains partout dans le monde, en lien avec notre géographie des outre-mers et avec la densité de nos partenariats stratégiques. Elle doit nous permettre d'assumer nos responsabilités dans le maintien de la

paix et de la sécurité internationale. Elle doit nous mettre à l'abri d'un chantage, et ainsi préserver notre autonomie de décision. Elle doit nous permettre de tenir notre rang et notre influence parmi les nations. Elle doit, en somme, nous garantir la maîtrise de notre destin.

Au lendemain de la guerre froide, une vision idéaliste a accredité l'idée que le monde était devenu moins dangereux et a conduit à réduire progressivement la part de notre richesse nationale consacrée à la défense. C'était, au fond, l'époque des dividendes de la Paix.

Ce choix, cette réorganisation des priorités budgétaires, pouvait sembler justifié alors que des arsenaux considérables avaient été accumulés de part et d'autre du rideau de fer. Mais la grande erreur a sans doute été, en Europe uniquement, de le prolonger au cours des vingt dernières années, voire de l'accélérer pendant la crise financière, alors que d'autres puissances, majeures ou régionales, maintenaient voire renforçaient leurs efforts de défense.

Au fond, les dix dernières années ont conduit à un décalage profond. Les européens ont continué de réduire, de réduire, de réduire, quand d'autres ont cessé de le faire, voire ont réinvesti, accélérant les mutations technologiques, accélérant leurs capacités propres.

Le format et les capacités de nos armées ont été directement impactés. Celles-ci étaient pourtant sollicitées, au même moment, de manière croissante, dans des opérations régionales de gestion de crise, toujours plus variées et plus éloignées. La nécessité de dimensionner les outils de défense en fonction de défis bien supérieurs, « *de haut du spectre* », était alors souvent oubliée.

Ce double effet de ciseau a conduit à un décalage croissant entre le niveau de nos capacités militaires et la réalité de l'évolution de l'environnement international tel que je viens de vous le décrire.

C'est pourquoi, afin d'arrêter la lente érosion de nos capacités militaires et de les adapter à ce nouvel environnement stratégique, j'ai décidé qu'un effort budgétaire inédit serait accompli dans le domaine de la défense. C'est un effort majeur et durable, je l'assume pleinement devant la Nation.

Je vous le redis, très clairement, aujourd'hui. J'entends, parfois, je suis étonné de cela, des doutes, des remises en question, des désirs de révision. Soyons clairs, les sujets

dont nous parlons sont trop stratégiques et importants. Il faut que les mots prononcés soient suivis d'actes en conformité et que la durée soit au rendez-vous, car nous parlons là de programmes de long-terme. Ce sur quoi j'ai engagé notre nation sera tenu dans la durée avec force. Que nul ne perde d'énergie à chercher à le revisiter.

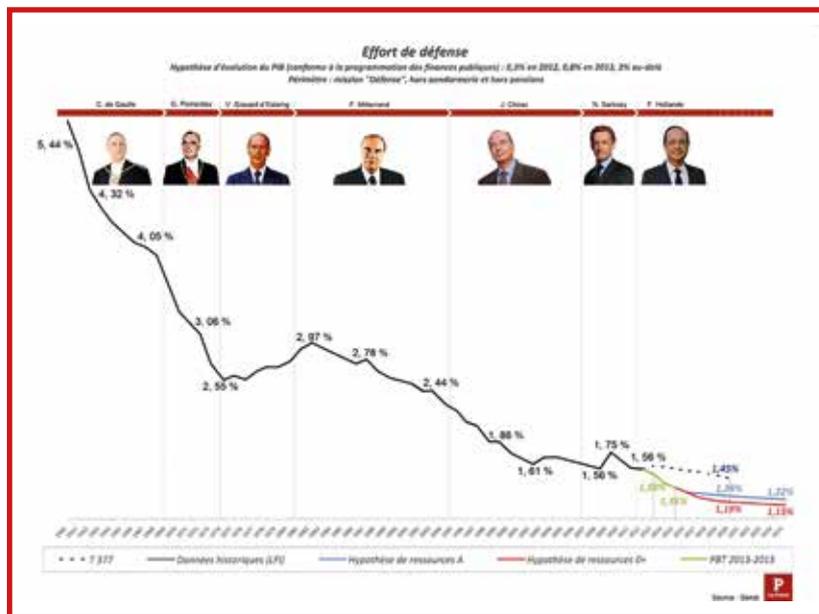
Mais le budget n'est qu'un indicateur de l'effort consenti. Pour la défense, comme pour les autres domaines de l'action publique, ce n'est pas en priorité le prisme budgétaire qui

doit nous guider. Car cet effort n'est rien s'il ne se met pas au service d'une vision stratégique.

Ce qui doit nous guider, c'est bien la réalité des menaces d'aujourd'hui et de demain pour la France et les Français, pour l'Europe

et les Européens. C'est le juste équilibre à conserver entre gestion du court terme et prise en compte du temps long. C'est l'anticipation des menaces à venir et l'adaptation continue aux nouveaux modes de conflictualités. C'est ce que nous voulons préserver en national et ce que nous choisissons librement de faire en coopération avec nos partenaires.

Pour répondre à ces exigences, il faut à la France un outil de défense complet, moderne, puissant, équilibré, mis en œuvre par des armées réactives et tournées vers l'avenir.





L'opération Sentinelle est une opération de l'armée française déployée au lendemain des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015, pour faire face à la menace terroriste sur le territoire national et protéger les « points » sensibles du territoire.

Nous pouvons être fiers de nos armées. Notre outil de défense doit en effet nous permettre de relever trois grands défis :

Il s'agit tout d'abord, naturellement, de protéger nos concitoyens, notre territoire, ses approches aériennes et maritimes, contre tous les types de menaces et d'agression. C'est le fondement premier de notre existence en tant que nation et l'essence même de notre souveraineté.

Au quotidien, cet objectif réunit le soldat de l'opération Sentinelle, la frégate de surveillance et la patrouille de défense aérienne. En surplomb, dans le cadre de la posture permanente de dissuasion, la veille silencieuse des équipages de nos SNLE et des forces aériennes stratégiques garantit chaque jour la protection du territoire et de la population et, au-delà, celle de nos intérêts vitaux.

Responsable devant la Nation de la sécurité de notre pays et de son avenir, j'ai la responsabilité de protéger la France et les Français contre toute

menace d'origine étatique contre nos intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme.

Cette responsabilité ultime, au cœur de la fonction présidentielle, je l'assume chaque jour avec la plus grande détermination. Elle s'exerce par la dissuasion nucléaire. Cet exercice de la dissuasion, tout comme la transparence et la confiance que nous devons à la communauté internationale en tant qu'« État doté » au sens du TNP – nécessite une doctrine strictement défensive, claire et prévisible, dont je veux ici rappeler les principaux fondements.

Si d'aventure un dirigeant d'État venait à mésestimer l'attachement viscéral de la France à sa liberté et envisageait de s'en prendre à nos intérêts vitaux, quels qu'ils soient, il doit savoir que nos forces nucléaires sont capables d'infliger des dommages absolument inacceptables sur ses centres

de pouvoir, c'est-à-dire sur ses centres névralgiques, politiques, économiques, militaires.



Nos forces nucléaires ont été configurées pour cela avec la flexibilité et la réactivité nécessaires. En cas de méprise sur la détermination de la France à préserver ses intérêts vitaux, un avertissement nucléaire, unique et non renouvelable, pourrait être délivré à un agresseur étatique pour signifier clairement que le conflit vient de changer de nature et rétablir la dissuasion.

©Alexandre Serpillo/armée de
Terre/Défense
Opération Chammal

Dans ce cadre, la France s'appuie au quotidien sur les deux composantes de ses forces nucléaires, qui sont complémentaires. J'ai pris et je continuerai à prendre les décisions nécessaires au maintien de leur crédibilité opérationnelle dans la durée, au niveau de stricte suffisance requis par l'environnement international.



Mais notre territoire, comme celui de l'Europe, n'est pas isolé du monde. C'est à mes yeux, le deuxième défi sur lequel je voulais revenir. En effet, nous vivons au rythme des crises qui agitent notre environnement direct. Nous subissons les conséquences de ces crises qui troublent des régions ou des mers plus lointaines, rendues toujours plus proches par les flux économiques et les échanges humains.

Pour défendre nos intérêts de sécurité, nous devons donc relever le deuxième défi que représentent, d'une part la faillite des états qui laisse des sociétés entières en proie à la violence et aux bandes armées, et d'autre part, le désordre qui gagne les espaces communs, qu'ils soient océaniques, exo-atmosphériques ou cyber.

C'est pourquoi, dans le respect du droit international et de nos responsabilités de membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies, nos armées contribuent chaque jour, par le stationnement de nos forces de présence et de nos forces de souveraineté outre-mer comme par nos opérations extérieures, à la prévention des crises et à la stabilisation des régions où progresse le chaos.

J'ai souhaité également que la France renforce ses capacités dans les nouveaux champs de confrontation. Au-delà du renseignement, de la cyber-défense pour laquelle un investissement est en cours dans la durée, la défense spatiale sera renforcée et réorganisée au sein d'un nouveau commandement spatial rattaché à l'armée

de l'Air. Quant à l'intelligence artificielle, elle est l'une des priorités de la nouvelle Agence d'Innovation de la Défense.

Terrain d'expression de la rivalité stratégique des États, certaines crises régionales représentent aujourd'hui autant d'hypothèses crédibles, mais pas exclusives, dans lesquelles nous pourrions, pour la première fois depuis longtemps, devoir relever un troisième défi, celui d'avoir à affronter directement, dans une escalade non maîtrisée, une puissance hostile, éventuellement dotée de l'arme nucléaire ou alliée à une puissance possédant des armes de destruction massive.

Ce troisième défi, c'est le résultat très concret des transformations de la menace que j'évoquais tout à l'heure.

La prise d'un gage territorial, la déstabilisation d'un de nos alliés ou partenaires stratégiques, la remise en cause de fondements entiers du droit international ne sont plus seulement des scénarios du passé. Ils pourraient, demain, justifier l'engagement aux côtés de nos alliés de nos forces terrestres, navales ou aériennes dans un conflit majeur pour défendre la sécurité collective, le respect du droit international et la paix.

À cet égard, notre stratégie de défense est un tout cohérent : forces conventionnelles et forces nucléaires s'y épaulent en permanence. Dès lors que nos intérêts vitaux sont susceptibles d'être menacés, la manœuvre militaire conventionnelle peut s'inscrire dans l'exercice de la dissuasion. La présence de forces conventionnelles robustes permet alors d'éviter une surprise stratégique, d'empêcher la création rapide d'un fait accompli ou de tester au plus tôt la détermination de l'adversaire, en le forçant à dévoiler de facto ses véritables intentions. Dans cette stratégie, notre force de dissuasion nucléaire demeure, en ultime recours, la clé de voûte de notre sécurité et la garantie de nos intérêts vitaux. Aujourd'hui comme hier, elle garantit notre indépendance, notre liberté d'appréciation, de décision et d'action. Elle interdit à l'adversaire de miser sur le succès de l'escalade, de l'intimidation ou du chantage.

En tant que chef de l'État, je suis le garant du temps long, parce que ma responsabilité de chef des armées est de prémunir notre Nation des menaces, en fixant l'horizon à

plusieurs dizaines d'années.

La dissuasion nucléaire a joué un rôle fondamental dans la préservation de la paix et de la sécurité internationale, notamment en Europe. Je suis intimement persuadé que notre stratégie de dissuasion conserve toutes ses vertus stabilisatrices, et demeure un atout particulièrement précieux dans le monde de compétition des puissances, de désinhibition des comportements et d'érosion des normes qui aujourd'hui se dessine sous nos yeux.

La stratégie nucléaire de la France, dont je rappelais tout à l'heure les bases doctrinales, vise fondamentalement à empêcher la guerre.

Nos forces nucléaires ne sont dirigées contre aucun pays et la France a toujours refusé que l'arme nucléaire puisse être considérée comme une arme de bataille.

Je réaffirme ici que la France ne s'engagera jamais dans une bataille nucléaire ou une quelconque riposte graduée.

Par ailleurs, nos forces nucléaires jouent un rôle dissuasif propre, notamment en Europe. Elles renforcent la sécurité de l'Europe par leur existence même et à cet égard ont une dimension authentiquement européenne.

Sur ce point, notre indépendance de décision est pleinement compatible avec une solidarité inébranlable à l'égard de nos partenaires européens. Notre engagement pour leur sécurité et leur défense est l'expression naturelle de notre solidarité toujours plus





étroite. Soyons clairs : les intérêts vitaux de la France ont désormais une dimension européenne.

Dans cet esprit, je souhaite que se développe un dialogue stratégique avec nos partenaires européens qui y sont prêts sur le rôle de la dissuasion nucléaire française dans notre sécurité collective.

Les partenaires européens qui souhaitent s'engager sur cette voie pourront être associés aux exercices des forces françaises de dissuasion. Ce dialogue stratégique et ces échanges participeront naturellement au développement d'une véritable culture stratégique entre Européens.

Nos forces nucléaires évidemment contribuent également de manière significative au renforcement global de la dissuasion de l'Alliance atlantique, aux côtés des forces britanniques et américaines. La France ne participe pas aux mécanismes de planification nucléaire de l'Alliance et n'y parti-

cipera pas plus à l'avenir. Mais elle continuera à nourrir la réflexion de niveau politique visant à renforcer la culture nucléaire de l'Alliance.

Seules puissances nucléaires européennes, la France et le Royaume-Uni ont dès 1995 affirmé clairement qu'ils n'imaginaient pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un des deux pays pourraient être menacés sans que les intérêts vitaux de l'autre ne le soient aussi.

Je veux aujourd'hui réaffirmer solennellement ce constat. Le haut niveau de confiance mutuelle, consacré par les traités de *Lancaster House* de 2010, dont nous célébrons cette année le dixième anniversaire, se traduit au quotidien dans une coopération inédite sur les sujets nucléaires. Nous la poursuivrons avec détermination et le Brexit n'y change rien.

Mesdames
et Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais prendre encore quelques instants pour approfondir devant vous la réflexion sur le sens de la stratégie de dissuasion dans le monde d'aujourd'hui.



L'objectif ultime d'élimination complète des armes nucléaires dans le cadre du désarmement général et complet figure dans le préambule du TNP. Mais dans la réalité de notre monde, les avancées vers cet objectif ne peuvent être que progressives, et fondées sur une

Il faut tout d'abord, sur ce sujet, reconnaître l'existence d'un débat éthique autour des armes nucléaires, qui n'est pas nouveau et auquel le Pape François a très récemment contribué lors de son déplacement à Hiroshima.

perception réaliste du contexte stratégique.

Il y a aussi un débat juridique et stratégique : face à un environnement international dégradé, certains, y compris en Europe, se sont engagés récemment dans une approche prohibitionniste, fondée en grande partie sur un impératif absolu et un raisonnement stratégique simple : pour supprimer la peur, pour supprimer la guerre, il suffirait de supprimer les armes nucléaires !

Faute de disposer d'une recette pour faire disparaître rapidement les armes nucléaires de notre monde, les promoteurs de l'abolition s'attaquent au fond à la légitimité de la dissuasion nucléaire et avant tout, disons-le, là où cela est le plus facile, c'est-à-dire dans nos démocraties européennes.

Je respecte très profondément les considérations qui se sont exprimées. Mais pour sa part, la France, Etat doté, qui porte la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales, ne partage qu'en partie cette vision de la réalité de notre monde. Je souhaite vous exposer ma vision des équilibres sur lesquels repose le Traité de Non-Prolifération et les raisonnements éthiques qu'il convient d'appliquer pour préserver la paix.



Or j'estime que le choix n'est pas entre d'une part un absolu moral sans lien avec les réalités stratégiques, et d'autre part un retour cynique au seul rapport de forces sans le droit.

Pour ma part, je ne tomberai pas dans le piège de cette fausse alternative. Elle est déstabilisante pour l'architecture de sécurité internationale et n'est pas à la hauteur des ambitions que porte la France pour la paix, le multilatéralisme et le droit.

Ma responsabilité est d'assurer la sécurité de notre pays, dans le

l'époque – il constate l'existence de cinq États dotés d'armes – et qui, à de rares exceptions près, a tenu. Ce faisant, la détention de l'arme nucléaire confère aux

respect de ses engagements internationaux, en particulier ceux du TNP.

Mais cela ne signifie pas pour autant que la France renonce aux questionnements éthiques s'agissant de l'arme nucléaire. Une démocratie doit se poser la question des finalités de sa politique de dissuasion nucléaire, porteuse de dilemmes moraux et de paradoxes.

Il faut pour cela saisir la dissuasion dans la totalité de ses aspects, ce qui suppose de la replacer dans un cadre politique plus large, relatif à notre vision de l'ordre mondial.

L'arme nucléaire a fait pénétrer en 1945 l'humanité dans un nouvel âge, en lui donnant au fond les moyens de sa propre destruction et en lui faisant prendre ainsi conscience de l'unité de son destin. Sa diffusion a été limitée en 1968 par le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, photographie en quelque sorte du monde nucléaire de

responsables politiques des pays concernés une responsabilité d'une ampleur morale sans précédent dans l'histoire. S'agissant de la France, j'assume pleinement cette responsabilité.

Nous n'avons pas d'autre choix que de nous confronter à l'imperfection du monde et d'affronter, avec réalisme et honnêteté, les problèmes qu'il nous pose.

Je ne peux ainsi donner à la France comme objectif moral le désarmement des démocraties face à des puissances voire des dictatures qui, elles, conserveraient ou développeraient leurs armes nucléaires.

Un désarmement nucléaire unilatéral équivaldrait pour un État doté comme le nôtre à s'exposer et à exposer ses partenaires à la violence et au chantage, ou à s'en remettre à d'autres pour assurer sa sécurité.



Je refuse cette perspective. Et ne soyons pas naïfs : un décrochage de la France, dont l'arsenal ne peut en aucun cas être comparé à celui des États-Unis ou de la Russie, n'aurait pas le moindre effet d'entraînement sur les autres puissances nucléaires.



Cet objectif de transformation de l'ordre international n'est pas seulement un idéal. Il dessine dès à présent un chemin politique et stratégique qui doit nous permettre de progresser concrètement.

Dans le même esprit, la France n'adhérera pas à un traité d'interdiction des armes nucléaires. Ce traité ne créera aucune obligation nouvelle pour la France, ni pour l'État, ni pour les acteurs publics ou privés sur son territoire.

Le désarmement n'a en réalité de sens que s'il s'inscrit dans un processus historique de limitation de la violence.

La stratégie de dissuasion y contribue déjà, même de façon paradoxale. Dans la dissuasion telle que la France la pratique, c'est bien la possibilité de dommages inacceptables pour un adversaire potentiel qui, sans même que la menace en soit proférée, restreint la violence effective.

Reconnaissons cependant que cette rationalité dissuasive ne suffit pas à fonder la paix, au sens plein du terme, c'est-à-dire un état qui ne soit pas une simple inhibition de la violence, mais bien une véritable coopération et une concorde entre tous.

Notre objectif doit être d'œuvrer à l'instauration d'un ordre international différent, avec un gouvernement du monde efficace capable d'établir le droit et de le faire respecter.

Pour ce faire, il est indispensable de circonscrire le rôle de la dissuasion aux circonstances extrêmes de légitime défense.

Les armes nucléaires ne doivent pas être conçues comme des outils d'intimidation, de coercition ou de déstabilisation. Elles doivent rester des instruments de dissuasion à des fins d'empêchement de la guerre.

La doctrine nucléaire de la France s'inscrit strictement dans ce cadre.

J'appelle les dirigeants des autres puissances nucléaires à faire preuve de la même transparence dans leur doctrine de dissuasion et à renoncer à toute tentation d'instrumentalisation de cette stratégie à des fins coercitives ou d'intimidation.

Voici, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais vous dire aujourd'hui sur la place de la France dans le monde, sur son ambition européenne, sur sa stratégie de défense et de dissuasion.

Regardons notre avenir avec lucidité et détermination.

Lucidité, parce que nous ne pouvons faire comme si la mondialisation et les progrès

technologiques ne bouleversaient pas les modèles issus du passé. Plus que jamais notre réflexion stratégique doit s'adapter aux soubresauts de notre environnement, tout en s'inscrivant dans le temps long. Ayons le courage de regarder le monde tel qu'il est, tel qu'il va évoluer. Il n'y a pas de fatalité, mais il peut y avoir des erreurs historiques à ne pas vouloir le regarder.

Détermination également : détermination à rester la France, la France fière de son Histoire, la France fière de ses valeurs et respectueuse de ses engagements. La France farouchement attachée à rester maîtresse de son destin, au sein d'une Europe refondée pour le bien commun.

Vive la République et vive la France !

La salle des fêtes de l'Élysée

Construite par l'architecte Eugène Debressenne et inaugurée par le président Sadi Carnot pour l'Exposition Universelle de 1889, la salle des fêtes mesure 600 m², ce qui permet d'y organiser les plus grandes réceptions, des investitures présidentielles aux remises de légion d'honneur.



Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République,
sur la lutte contre le terrorisme au Sahel

Paris, le 16 février 2021

Bonjour à toutes et tous. Nous sommes ici en Salle des fêtes à l'Élysée avec les journalistes présents et en visio avec les capitales africaines concernées. Je vous remercie de votre présence. Nous venons d'achever à l'instant même nos discussions de Sommet de N'Djamena, après des échanges qui se sont tenus hier en huis clos avec les dirigeants des 5 pays du Sahel et moi-même. Je voulais faire le bilan avant de répondre à vos questions.

D'abord, ce sommet intervient un an après Pau et le sommet que nous avons tenu en début d'année 2020, qui avait été un moment de clarification. À Pau, nous avons pu obtenir d'abord une clarification de la demande de nos partenaires sahéliens de maintenir notre présence militaire et de leur volonté de prendre leur part dans la lutte contre les groupes terroristes. Nous avons aussi à Pau tenu une clarification ou plutôt un rappel de l'ennemi que nous affrontons - et je pense que c'était un des points importants de cette réunion.

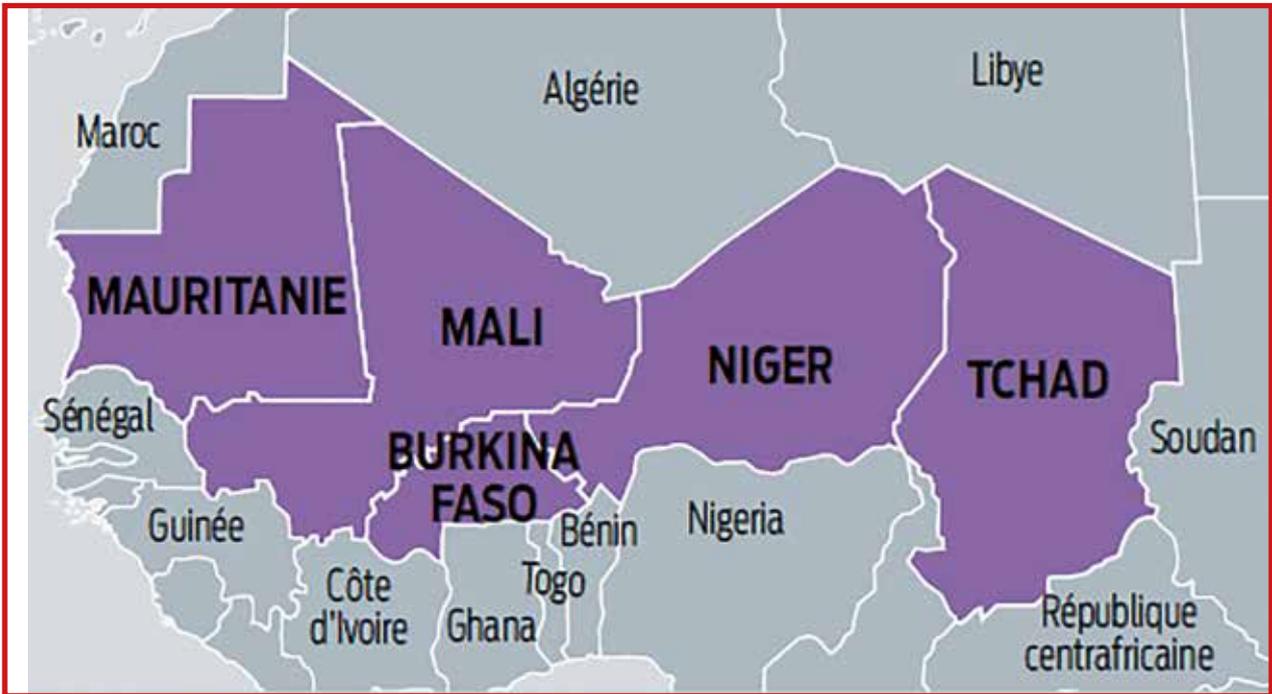
La France, en effet, n'est pas comme, parfois, certains ont pu le dire, ou essaient de manipuler cette information, impliquée dans des guerres ethno-communautaires. Non. Notre présence sur place a été sollicitée par les États. Elle est en soutien de la souveraineté de ces États et nous nous battons contre un ennemi commun qui nous a aussi déjà frappés sur notre territoire, dont l'agenda est international et qui a fait du Sahel son principal terrain de croissance, menaçant la stabilité de toute l'Afrique de l'Ouest. Cet ennemi, évidemment, c'est le terrorisme islamiste et nous avons très clairement identifié la cible de l'EIGS, qui est notre principal ennemi sur lequel nous nous sommes concentrés durant cette période. En effet, l'agenda du RVIM, affilié à Al-Qaïda, et de l'EIGS, ce n'est pas simplement Kidal ou Bamako, mais c'est de frapper plus loin, demain Abidjan, Dakar, d'autres horizons et de continuer à prospérer. Et je veux ici rappeler que les principales victimes de ce terrorisme, ce sont

les populations civiles des États du Sahel et ensuite les militaires sahéliens et nos militaires.

À Pau, nous avons également très clairement clarifié nos priorités opérationnelles qui sont la conséquence de cette définition de l'ennemi. Face à l'urgence du moment, notre effort militaire a été concentré dans une zone précise que vous pouvez voir sur

pourra revenir sur la neutralisation de Bah Ag MOUSSA en novembre dernier. Tous ces groupes ont subi une pression militaire et plusieurs de leurs cadres parmi les plus hauts ont été tués au cours de ces opérations parfois récentes. Cet effort militaire défini à Pau a donc permis des victoires, nous a permis d'obtenir des résultats et a sauvé une deuxième fois le Sahel.

G5 Sahel : Les cinq pays membres



la carte, qui fait figurer les emprises, justement, et la présence de Barkhane. Notre effort militaire a été concentré dans une zone précise qui est la région des Trois Frontières et contre, je le disais, un ennemi précis : EIGS. Cette priorisation nous a permis d'obtenir des résultats. Je vais là-dessus y revenir, mais elle ne nous a pas empêché pour autant de continuer à lutter, comme je le disais, contre différentes factions du RVIM, dont Ansar Dine au nord-est, la Katiba Macina dans le centre du Mali, et des ennemis subsidiaires avec de véritables victoires militaires, la neutralisation de DROUKDEL, chef militaire du RVIM en juin dernier. Et également, là aussi, on

La situation de novembre-décembre 2019, je veux vous le rappeler, c'est un triangle Mali-Niger-Burkina qui était au bord de la rupture, des armées lourdement frappées, des armées sahéliennes qui étaient aussi largement démoralisées. Pau est consécutif à une visite que j'ai effectuée quelques jours avant Noël au Niger, qui venait de perdre plus de 80 militaires, tués ou blessés, juste après le coup très dur que nous avons nous mêmes subi en novembre. Des messages alarmistes de nos interlocuteurs nous parvenaient sur les conséquences politiques de cette situation.



© Jérôme Bardene/armée de Terre/Défense

Le sursaut décidé à Pau a permis un renversement du rapport de force militaire, mais aussi un ressaisissement moral des armées de la région et la relance de leur dynamique opérationnelle. La réussite de cette stratégie, telle que nous l'avons définie à Pau est partenariale. Nous avons approfondi notre coordination avec les armées sahéliennes par un mécanisme de commandement conjoint à Niamey, la relance d'opérations conjointes d'envergure comme Bourrasque et Éclipse. Nos partenaires européens ont également pris leur part au travers de la montée en puissance de la force Takuba, j'y reviendrai également, et ils sont désormais engagés à

Opération Barkhane 2020

nos côtés aux côtés des Sahéliens dans des opérations de combat et pas simplement dans des actions de formation.

Et la réussite de Pau n'est pas seulement une réussite militaire, c'est aussi une réussite démocratique. Deux États sahéliens ont conduit ou sont en train de conduire un processus électoral de manière pacifique, ce que peu ont envisagé il y a un an, comme le Burkina Faso qui a parachevé ses élections. J'ai pu féliciter le président KABORE de sa réélection et le Niger est en train de l'achever avec un premier tour qui s'est tenu dans le calme et un deuxième tour qui est prévu pour avril, permettant à ce pays de vivre, je le dis aussi, parce que c'est un moment extrêmement important, sa première transition démocratique pacifique depuis l'indépendance dans le contexte que nous connaissons et c'est une victoire collective





politique. Le coup d'État au Mali de l'été dernier a pénalisé la mise en oeuvre de la feuille de route de Pau, mais la mise en place des autorités de transition ouvre très clairement une nouvelle fenêtre d'opportunité. Le coup d'État d'août 2020 à Bamako a interrompu la mise en oeuvre de cette feuille de route, car il a été précédé d'une longue crise politique qui a entraîné une période d'immobilisme avant le coup d'État, puis de flottement bien légitime avec des discussions régionales, nationales, jusqu'à la mise en place des institutions de transition. Les autorités de transition maliennes sont désormais réalignées sur les trois axes fondamentaux dans lesquelles nous les attendons. Et j'ai pu l'apprécier lors de la visite à Paris du président N'DAW. La feuille de route de la Cédéao, pour la tenue des élections dans un délai de 18 mois. La feuille de route de Pau en matière de lutte contre le terrorisme. Tous les engagements pris pour les FAMA ont été tenus par les autorités de transition. Je le dis ici avec beaucoup de clarté. Et la relance de la mise en oeuvre des accords d'Alger, comme en atteste la tenue symbolique du comité de suivi à

Kidal le 11 février, qui était l'engagement qu'avait pris le président de la transition à mon égard et qui a été scrupuleusement tenu et qui, je pense, est un réengagement des autorités politiques, en particulier dans la région de Kidal, ô combien sensible, qui est extrêmement forte. En quelques mois, je dois bien dire que ces autorités de transition ont donné plus de gages que les autorités précédentes en 3 ans. Ce réalignement avec les nouvelles autorités de transition maliennes, pleinement constaté lors de la visite du président N'DAW à Paris, combiné à une situation post-électorale au Burkina Faso et au Niger, ouvre une fenêtre d'opportunité pour effectuer des percées militaires, civiles et politiques.

C'est dans ce contexte que je voulais ici préciser que nous allons tenir ce sommet de N'Djamena, qui est un moment d'amplification de la dynamique de Pau. D'abord, une amplification de la dynamique militaire. En effet, nous avons pu acter dans les semaines de préparation du sommet de N'Djamena, puis dans le huis-clos de hier après-midi aujourd'hui,



une consolidation de la stratégie militaire que je viens d'évoquer et que nous avons définie il y a un an. D'abord, une consolidation des acquis obtenus dans la région des trois frontières. C'est le sens du déploiement du bataillon tchadien qui a quitté le Tchad la semaine dernière, qui sera positionné dans les prochains jours dans la région et qui permettra de consolider l'ascendant pris sur les groupes terroristes de cette zone. Nous avons vu les images. Nous sommes en train de clarifier avec le président du Burkina Faso en particulier, le positionnement du bataillon tchadien, mais il va permettre de venir compléter le dispositif

Barkhane et l'implication des forces conjointes G5

Sahel dans cette zone qui est celle que j'évoquais, sur laquelle nous concentrons nos efforts depuis

l'année dernière, en particulier dans le

Nord-Est burkinabé que pouvez voir sur cette carte, une zone extrêmement sensible de non-droit autour de Markoye qui s'est structurée, sur lesquelles le bataillon tchadien va venir justement appuyer.

Ensuite, une convergence pour un effort ciblé sur la haute hiérarchie du RVIM. Concrètement, nous avons ces dernières semaines consolidé une convergence avec nos interlocuteurs du G5 Sahel pour considérer que Iyad Ag GHALY et Amadou KOUFA sont des ennemis et en aucun cas des interlocuteurs. Ils sont des chefs terroristes qui

ont la mort de milliers de civils sur leurs responsabilités et de nos militaires sahéliens, européens et internationaux. L'objectif n'est pas de produire dans le Nord-Mali un effort symétrique à celui que nous avons produit dans la zone des Trois frontières. Les caractéristiques des deux groupes et des deux situations sont clairement distinctes et le demeurent. Il s'agit de poursuivre et achever la désorganisation d'une chaîne de commandement déjà très affaiblie par les disparitions de DROUKDEL et Ba Ag MOUSSA, que j'évoquais tout à l'heure en juin et novembre dernier.

Nous avons aussi acté le renforcement de la pression militaire sur la Katiba Macina avec une extension de la

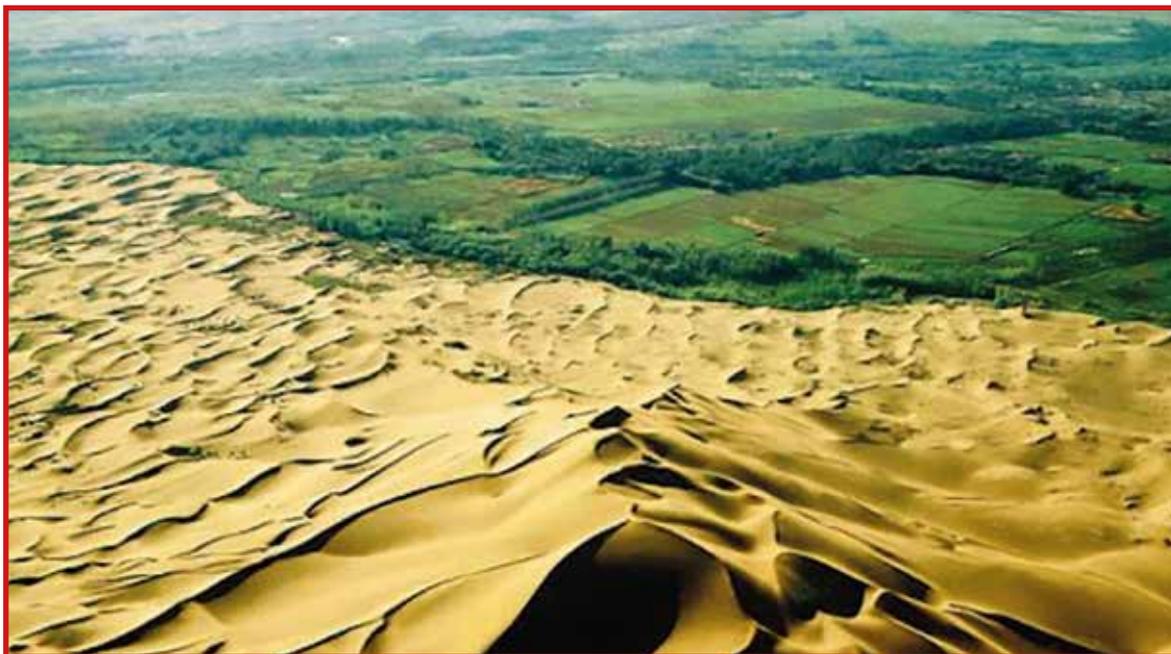
dynamique opérationnelle dans le fuseau ouest qui est en cours de

planification au travers de discussions entre les états-

majors maliens et mauritaniens dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel. Cette priorité, cette lutte contre les groupes terroristes, cette poursuite de notre action, est évidemment la priorité des priorités sur le plan militaire. Elle se complète d'une consolidation de la force conjointe G5 Sahel, qui a fait d'immenses progrès depuis un an. Je ne les détaillerai pas ici, mais on pourra y revenir au-delà de ce que je vous ai déjà dit.

Notre volonté est maintenant de consolider cette force conjointe G5 Sahel par un





la Grande muraille verte est un projet couvrant et rassemblant 11 pays africains du Sahel de la région du grand lac Tchad et de la Corne de l'Afrique, couvrant une bande de 7.700 km de long et 15 kilomètres de large à travers le Sahara et le Sahel.

financement pérenne. Nous avons eu là aussi de nombreuses discussions. L'Union européenne était au rendez-vous de ses engagements financiers permettant les équipements. L'UEMOA a pris des premiers engagements aussi qu'elle a honorés. Nous devons continuer à financer cette force conjointe dont les coûts de fonctionnement annuels ont été identifiés à 40 millions d'euros et obtenir de nos partenaires internationaux, en particulier du Golfe, de la région et d'Europe et des États-Unis, et notre volonté est aussi d'obtenir un mandat onusien sous chapitre 7 dans les mois qui viennent pour cette force conjointe du G5 Sahel et permettre un financement pérenne.

À côté de cette amplification de la dynamique militaire, N'Djamena a permis, c'est le deuxième point que je voulais ici souligner, le déclenchement d'un sursaut civil pour compléter le sursaut militaire. En effet, le constat que nous pouvons établir, c'est que le pilier militaire a produit des résultats attendus au rythme attendu durant

l'année écoulée, malgré la crise Covid. Les ressources pour une poussée sur l'axe du développement sont là.

L'Alliance pour le Sahel, qui a été formée en juillet 2017, a rassemblé un portefeuille de 900 projets et 16 milliards d'euros. Nous avons aussi remobilisé les financements internationaux sur la Grande Muraille verte en début d'année, ici même, avec le président mauritanien. Mais il y a un chaînon manquant qui est l'échelon minimal d'une présence de l'État dans les zones les plus vulnérables. C'est cette défaillance que l'élan de N'Djamena doit corriger. De manière très concrète, cela passe par un réengagement profond du Mali, du Burkina et du Niger à déployer pour l'action civile un dispositif comparable à celui qui a été mis en place pour l'action militaire, c'est-à-dire une action interministérielle, pilotée au plus haut niveau par les chefs d'État eux-mêmes, un pilotage hebdomadaire, une coordination très étroite pour identifier tous les projets, nous assurer de la bonne gouvernance de ces projets et permettre justement du retour de l'État et



des projets de développement une fois que la victoire militaire est obtenue. C'est la mise en oeuvre de l'esprit de Pau où, je vous le rappelle, nous avons défini 4 piliers.

Premier pilier, la lutte contre le terrorisme. Je viens de l'évoquer. Deuxième pilier, le renforcement des capacités militaires sahéniennes avec la force conjointe G5. Troisième pilier, le retour de l'État et de l'administration dans toutes ses composantes. Et le quatrième pilier, la politique de développement. C'est autour de ces piliers 3 et 4 qu'il faut

maintenant avoir la même force, si je puis dire, politique. Car dès que nous libérons une zone, il faut que l'État revienne, les services de l'État. Tout ça, évidemment, concerne l'ensemble de la région.

Mais nous avons identifié à court terme des objectifs clairs avec le déploiement de forces de sécurité intérieure, de magistrats, la réouverture d'écoles, et avec aussi des cas, si je puis dire, pleinement mesurables et des objectifs que nous nous sommes donnés : Kidal où nous le savons, le retour de l'État



Un soldat malien montant la garde devant un bâtiment du G5 Sahel, à Sévaré, au Mali.

© Sébastien rieuessac/AFP

est attendu depuis des années et donc c'est un retour de l'ensemble des services de l'État malien qui est attendu. Nous avons ensuite un défi sur l'axe Mopti/Gao, qui est bien connu, vous pouvez voir sur cette carte où, là aussi, c'est un retour de l'État dans toutes ses composantes qui doit être construit. Puis l'axe Ouagadougou/Kaya/Dori, où là aussi, c'est un retour de l'État sur le plan de la sécurité, de la justice et de l'école. Et je dirais le quadrilatère Téra, Dori, Douentza, Gao, Ménaka, qui est au fond le cœur même de la zone des Trois Frontières, Burkina, Mali, Niger et celui où il faut concentrer ces actions de retour de l'État. Pourquoi ? Parce que si on veut, dans la durée, obtenir le soutien des populations civiles, une fois qu'on a vaincu les djihadistes, il est indispensable de faire revenir la sécurité à la main de l'État souverain. Il est indispensable de faire exercer la justice pour éviter toutes les exactions et les impunités et il est indispensable de rouvrir les écoles. Dans la zone Nord-Est du Burkina, on a



aujourd'hui plusieurs milliers d'écoles, de classes, qui sont fermées. Et donc c'est sur ce volet que nous avons décidé de ce sursaut, de cette volonté d'avancer très clairement avec des points hebdomadaires que pilotera l'envoyé spécial que j'ai donc nommé en soutien de ces initiatives et du G5 Sahel.

Enfin, et c'est la troisième remarque que je voulais faire, c'est une amplification de la dynamique collective que nous avons tenue à N'Djamena. Pau avait marqué l'avènement d'une coalition internationale dans le Sahel pour lutter contre le terrorisme. C'est cela que nous poursuivons avec des avancées très concrètes. D'abord sur le plan militaire, la participation d'un nombre sans précédent de partenaires à ce sommet, en particulier les États contributeurs à la task force Takuba. Takuba, je vous le rappelle, c'est notre volonté de rassembler des forces spéciales européennes pour avoir une force d'accompagnement des Forces armées maliennes





Les cinq présidents des pays du G5 Sahel et leur homologue français, Emmanuel Macron, dimanche 2 juillet 2017, à Bamako, au Mali

©AP Photo / Baba Ahmed

au combat. La France aura un rôle pilier où nous serons très investis avec plusieurs centaines de combattants, mais d'agréger autour de nous des Européens, des internationaux.

Lancée le 27 mars 2020, la *task force* Takuba comporte désormais 9 partenaires : France, Suède, République Tchèque, Estonie, Italie, Danemark, Portugal,

Belgique et Pays-Bas. Et elle suscite l'intérêt d'un nombre croissant de pays, en particulier d'Europe de l'Est et du Sud, j'ai eu également ici même, il y a quelques semaines, la confirmation du président serbe de se joindre à celle-ci. Nous avons également plusieurs pays européens, la Hongrie ou la Grèce, pour ne citer qu'eux, qui sont volontaires pour rejoindre cette *task force*. On a aussi proposé à des États,

en particulier de la région et les États côtiers de se greffer aux opérations menées par les forces internationales.



Ensuite, lors de ce sommet de N'Djamena, nous avons eu clairement un premier signal aussi de réengagement de la nouvelle administration américaine avec un message vidéo du Secrétaire d'État BLINKEN. Nous

avons également eu une confirmation d'un réengagement algérien et marocain dont je me félicite, car il est important pour la stabilité de la région. Nous avons pu mettre en place un Haut représentant de la coalition qui sera un visage sahélien pour être garant de la bonne progression des piliers au même rythme et pour susciter des engagements supplémentaires au profit du Sahel. La priorité opérationnelle, pour conclure,

des mois à venir, c'est de nous donner tous les moyens d'accompagner cette dynamique et de produire des avancées irréversibles. Des évolutions sans doute significatives seront apportées à notre dispositif militaire au Sahel en temps voulu. Mais elles n'interviendront pas dans l'immédiat car elles seront d'abord le fruit d'une discussion collective avec nos partenaires sahéliens et avec les partenaires qui ont accepté de nous suivre, et elles seront fonction des résultats obtenus et du degré d'engagement effectif de nos partenaires. Ce serait en effet paradoxal d'affaiblir notre dispositif au moment où nous disposons d'un alignement politique et militaire favorable à la réalisation de nos objectifs. C'est pourquoi des jalons précis ont été fixés. Nous aurons donc, des points hebdomadaires qui seront faits sur la mise en oeuvre de ces engagements. Une nouvelle réunion avec les chefs d'États du G5 Sahel se tiendra au printemps pour faire un point d'étape sur l'ensemble de ces piliers et un sommet de la coalition se tiendra avant l'été pour faire un point sur les avancées concrètes et sur les financements. Je ne veux pas être plus long, mais je voulais détailler à la fois les réalisations suite à Pau et les avancées de ce sommet.

Je vais maintenant répondre à vos questions.

Madame Florence Parly est
ministre des Armées depuis le 21 juin 2017



DISCOURS DE FLORENCE PARLY, MINISTRE DES ARMÉES À L'OCCASION DES VŒUX AUX ARMÉES 2021

Paris, le 21 janvier 2021

Madame la ministre, chère Geneviève,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Monsieur le chef d'état-major des armées,
Monsieur le délégué général pour l'armement,
Madame la secrétaire générale pour l'administration,
Mesdames et messieurs les directeurs,
Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Officiers, sous-officiers, officiers marins, soldats, marins, aviateurs, gendarmes, militaires
et personnels civils de la défense,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

On dit qu'une image vaut mille mots. Alors plutôt qu'un long discours de rétrospective sur l'année 2020, j'ai souhaité cette année, commencer par ces images d'une année singulière à bien des égards. Une année comme nous n'en avons jamais connu jusqu'ici, et comme nous n'aurions jamais pu l'imaginer, il y a un an.

Ces images, elles sont le reflet de votre engagement. De votre courage, de votre détermination, et de cette force d'âme inaltérable qui fait la grandeur de notre défense.

Partout, vous avez répondu présent. Pour les Français, pour notre pays, vous étiez chaque jour prêts à risquer votre vie. Je veux donc rendre hommage, avec respect et avec reconnaissance, aux 11 militaires qui, en 2020, ont payé de leur vie la défense de leur patrie. Je pense aussi à ceux tombés en

solidarité, votre goût du dépassement, et votre dévouement au service de l'intérêt général. De cela, vous pouvez être fiers.

Cette solidarité qui nous est chère a montré qu'elle était aussi éclatante ailleurs. Cette année, nous n'avons pas agi seuls. C'est aux côtés des soignants, des enseignants, des forces de l'ordre et des centaines de milliers d'anonymes qui ont continué de travailler pour nous servir, que vous avez fait vivre les mots de solidarité et de résilience. Ils l'ont



ce début d'année. Je pense à nos militaires blessés, dans leur chair ou dans leur esprit. Je pense aux familles qui ont perdu un être cher ou qui doivent accompagner un proche sur le long chemin de la reconstruction. Et je voudrais témoigner de mes remerciements chaleureux à Geneviève Darrieussecq pour le travail inlassable qu'elle mène avec cœur au profit de nos blessés et de nos anciens combattants.

Cette année, vous avez prouvé que votre engagement au service des Françaises et des Français était un des piliers de notre résilience nationale. Vous les avez épaulés par la force de votre caractère et les valeurs qui vous conduisent : votre esprit de soli-

fait avec abnégation et avec le souci des autres. Et cela, sans la lumière, sans image impressionnante et sans attention quotidienne. Alors, je souhaiterais que nous leur rendions hommage. Car la force de l'engagement et le courage que vous portez haut, ce sont des valeurs partagées qui nous ont permis de tenir, ensemble.

En termes de valeurs, nous avons effectivement d'immenses richesses à partager au ministère des Armées. Nous avons beaucoup à offrir aux jeunes, notamment, et c'est d'abord à eux que je pense, en ces temps si difficiles et incertains. En 2021 plus que jamais, nous devons aider et accompagner les jeunes Françaises et les jeunes

Français. Nous avons les moyens de les armer pour leur vie professionnelle ou personnelle. Je souhaite que cette année 2021 soit, pour chacune et chacun d'entre nous, une année d'ouverture vers les autres car nous avons tant à partager.

à Fontenay le Comte, j'ai vu, il y a quelques semaines, des hommes et des femmes engagés dans un parcours de reconversion après de nombreuses années au service de nos armées. Tous avaient la tête haute car les armées les avaient fait grandir à travers les valeurs de solidarité et d'esprit d'équipe, d'engagement et de dépassement de soi. Ce sont des ambassadeurs de la promesse républicaine qui anime nos armées, et mieux encore, de la réalité de cette promesse.

Ce que le ministère des Armées a à offrir et à partager, c'est bien la promesse républicaine, en actes. C'est l'assurance d'être jugé et récompensé sur son mérite et ses compétences, sur sa volonté et son envie de progresser. Et c'est bien cette promesse républicaine que le président de la République a voulu marquer, lors de son récent déplacement à Brest et de ses vœux aux armées.



Visite du Prytanée militaire
©Jean-Baptiste/armée/Défense

Les portes de nos armées sont ouvertes mais il faut les ouvrir encore plus largement. Dans ce domaine, ma détermination reste intacte et s'inscrit pleinement dans les objectifs du gouvernement en matière d'égalité des chances.

Donner des perspectives aux jeunes, mais pas seulement : nous avons aussi un rôle immense à jouer dans la relance économique de notre pays, alors que le monde connaît la crise économique la plus brutale depuis 1929.

Du jour au lendemain, nous avons quitté un monde sans frontière, où nos besoins pouvaient être satisfaits en passant commande à l'autre bout de la planète, où la croissance semblait sans fin, pour découvrir celui où il était désormais impossible de rendre visite à ses proches et de sortir à plus d'un kilomètre de chez soi.

Nous avons appris de cette vie recluse, avec des frontières closes, et des approvisionnements difficiles. Nous avons appris des vulnérabilités de notre propre économie. Les mots de « *souveraineté*





Production de gels hydroalcooliques en usine © Radio France - Romain Dézèque

économique » ont retrouvé tout leur sens. Des mots qui prennent corps dans notre industrie de défense, résiliente, douée de cette capacité d'adaptation constitutive de l'ADN du ministère. Je pense à cette entreprise dans le Vaucluse, Eurenco, notre spécialiste des poudres et des explosifs qui s'est reconfigurée en usine de production de gel hydroalcoolique à un moment où l'on en manquait. Et il y en a bien d'autres, qui se sont adaptées, et qui ont participé aux efforts collectifs pour que la Nation tienne bon.

Dès les premiers signes du ralentissement économique, nous avons mobilisé des moyens considérables pour maintenir l'activité et l'emploi. Nous avons anticipé pour plus de 800 millions d'euros de commandes d'avions, d'hélicoptères ou de drones, à un moment où les entreprises aéronautiques ont vu

brutalement disparaître leurs clients civils. En quelques semaines, une *task-force* chargée d'identifier les entreprises en difficultés de la base industrielle et technologique de défense au sein de la DGA a été mise sur pied. Aujourd'hui, après plus d'un millier de visites, cette *task-force* accompagne 141 entreprises partout en France, pour faire face à la crise. Nous avons également maintenu une activité soutenue dans la réalisation de nos infrastructures, réactivant les chantiers rapidement dans des conditions de sécurité adaptées à la nouvelle donne sanitaire.

Notre meilleure arme dans cette bataille de la relance économique, c'est bien évidemment la loi de programmation militaire. Car elle est, après une chute du PIB estimée à 9 %, une contribution plus que jamais essentielle à notre économie.

Vous le savez, et je le rappelle volontiers dès que j'en ai l'occasion, sur la première période de la LPM entre 2019 et 2023, nous injectons 110 milliards d'euros dans l'économie pour les équipements, les infrastructures, ainsi que le maintien en condition opérationnelle.



110 milliards d'euros, c'est l'équivalent d'un plan de relance pour les seules questions de défense. C'est énorme. C'est si important qu'on ne peut humainement pas se le représenter.

Ce que je peux dire en revanche, c'est que cela se traduit en centaines de milliers d'emplois, qui font vivre des centaines de milliers de familles directement ou indirectement sur tout le territoire français.

Cette loi de programmation militaire s'appuie sur des budgets qui, depuis 2017, augmentent chaque année d'au moins 1,7 milliard d'euros : ce n'est ni anodin, ni anecdotique. Au cours des quatre dernières années de 2018 à 2021, ce sont 18 milliards d'euros en plus pour nos armées. C'est l'équivalent de deux années de dépenses d'équipements, pour la modernisation de nos forces et pour le carnet de commandes de la base industrielle des grands groupes, des PME et de leurs sous-traitants.

Alors, oui, nous avons les moyens et nous jouerons tout notre rôle pour redonner de l'élan à notre économie.

Nous le devons aux Français.

C'est pourquoi je présiderai prochainement un comité de politique industrielle pour faire le bilan de l'année écoulée et définir les actions permettant de renforcer notre outil industriel de défense, dans un environnement international plus compétitif.

Et j'en viens justement à notre environnement international. Au début de ce quinquennat, nous avons décidé de fonder nos grands choix structurants en matière de défense sur une analyse précise de l'état du monde et des menaces qui pèsent sur notre sécurité. Cette photographie de la situation stratégique, c'est la « *revue stratégique* » que nous avons présentée à l'automne 2017,

après plusieurs mois de délibérations et de consultations.

Quelle était la conclusion ? Cette revue stratégique disait tout simplement que la conflictualité est une caractéristique incontournable du monde contemporain et que les années à venir ne verraient pas s'éloigner les risques et les menaces qui pèsent sur la France et sur l'Europe. C'est sur la base de ce constat que nous avons ensemble préparé la loi de programmation militaire de juillet 2018 – une loi dont l'objectif est de régénérer et de moderniser notre outil militaire pour doter la France d'un modèle d'armées

cohérent, agile et innovant pour être à la hauteur des défis à venir.

Alors, est-ce que cette analyse est-elle toujours valable en 2021 ? Intuitivement, tout le monde sent bien que le monde ne

s'est pas subitement transformé en un havre de paix et de stabilité. Et la pandémie a confirmé, conforté, voire accéléré certaines tendances que nous avons identifiées en 2017. C'est pour objectiver cette intuition largement partagée que le ministère des Armées vient de conduire une « *actualisation stratégique* ». Cet exercice très précis a été coordonné par la DGRIS en lien avec tous les services concernés du ministère et en interministériel. Il a donné lieu à des consultations avec des parlementaires, des chercheurs, des industriels et de nombreux alliés et partenaires, notamment européens, engagés dans des réflexions similaires. La conclusion est sans appel : nous continuons de faire face à trois grandes menaces.





©Alexandre Serpillo/armée de Terre/Défense

Opération Chammal

Le terrorisme, d'abord. Ceux qui nous ont attaqué à maintes reprises, y compris sur le territoire national à Paris, à Nice, à Conflans et dans trop d'autres lieux encore, n'ont pas disparu en 2019 dans les ruines de Baghouz, dernier bastion de Daech en Syrie. Au Levant, ils continuent de s'organiser pour asservir les populations locales et mettre en œuvre leur programme de mort. La France reste dans leur ligne de mire. Les actions qu'ils conduisent en Syrie comme en Irak illustrent une forme de résurgence dont nous devons protéger notre pays et l'Europe. Ce sont les mêmes, qu'ils se réclament d'Al-Qaïda ou de Daech, que nous combattons au Sahel. J'aurai l'occasion d'y revenir dans un instant.

La deuxième menace qui perdure, c'est celle de la prolifération des armes de destruction massive. Les crises de prolifération iranienne et nord-coréenne ne sont hélas pas derrière nous et, au moment où une nouvelle administration américaine prend ses fonctions, nous devons tout faire pour trouver une solution politique qui garantisse dans la durée nos intérêts de sécurité.

La troisième menace, enfin, est sans doute la plus insidieuse. Je veux parler du **durcissement de la compétition entre**

puissances. Ce n'est pas un phénomène totalement nouveau puisque nous décrivions déjà en 2017 la posture d'intimidation stratégique développée par la Russie ou bien la forte montée en puissance militaire de la Chine, dont le budget de défense a doublé depuis 2012, suscitant en retour une forte réaction des États-Unis.

Mais c'est un phénomène qui a des conséquences immédiates pour notre sécurité, quand bien même ce n'est pas directement visible pour nos concitoyens. Ce sont d'abord tous les principes et les textes qui fondent notre architecture de sécurité qui sont remis en cause.

Ce sont ensuite des pratiques, désinhibées, qui peuvent affecter très concrètement le fonctionnement de notre démocratie, de notre société. Je pense en particulier aux stratégies hybrides. Leurs concepteurs y voient le moyen d'investir de nouveaux champs – le cyber, l'espace, l'information – pour s'attaquer à ce qu'ils croient être nos vulnérabilités. La pandémie a débridé leur imagination : cyberattaques contre les hôpitaux, désinformation massive... à cela,



Florence Parly a appelé mardi 22 janvier 2019 les industriels de la Défense à oeuvrer avec les armées à un arsenal commun contre la menace cyber et annoncé le lancement en février d'un «Bug bounty» (prime) afin de débusquer les failles des systèmes.

/Photo d'archives/REUTERS/Kacper Pempel/
Illustration
Kacper Pempel

nous devons opposer une ferme détermination à renforcer notre résilience, renforcer nos défenses, mais aussi, affûter nos capacités offensives.

Par ailleurs, ce recours désinhibé à la force ou à la contrainte, souvent au mépris du droit, a visiblement inspiré d'autres États – des États aux prétentions peut-être moins globales, et plus régionales.

Au cours de l'année écoulée, nous avons ainsi vu un pays allié, la Turquie, multiplier les actions inamicales et dangereuses. En Libye, en Méditerranée orientale ou encore dans le Caucase, des digues ont cédé. à l'heure où l'on parle de reconstruire une forme de dialogue, nous devons être très clairs sur le caractère inacceptable de tels comportements. Et nous serons vigilants à ce que les normes auxquelles nous tenons soient respectées.

Mais la France ne parviendra bien sûr pas seule à restaurer pleinement ces normes. Plus que jamais nous avons besoin d'alliés et de partenaires solides. Nous attendons de l'Administration Biden qu'elle fasse souffler

un vent nouveau, qu'elle nous aide à redynamiser l'Alliance atlantique en faveur d'un agenda de sécurité partagé. Les défis ne manquent pas : du terrorisme aux crises de prolifération, en passant par la rénovation d'un système international de maîtrise des armements en pleine crise.

En 2017, nous avons déjà placé au cœur de notre analyse les champs de conflictualités non conventionnels, et je pense en premier lieu au cyber, au spatial, à la sphère informationnelle, mais aussi aux fonds marins. Tant de domaines sur lesquels nous n'étions ni en retard, ni en avance. Mais en tant que « *ministère du temps long* », gardiens de notre défense à près d'un siècle de vision, c'est notre rôle, d'avoir toujours un temps d'avance.

Les travaux d'actualisation que nous avons conduits confirment ces tendances, qui se sont amplifiées ces dernières années. Je rappelle qu'en 2019, l'hôpital Sainte-Anne à Toulon a fait l'objet d'une cyberattaque importante. Alors, je vous laisse imaginer quelles conséquences cette attaque aurait pu entraîner un an plus tard.

Au regard de nos conclusions, qui seront rendues publiques aujourd'hui, je constate que la LPM, ses ambitions et ses priorités, conservent toute leur pertinence. Le président de la République a de nouveau réaffirmé avec force que les engagements pris seront tenus et que nous continuerons de mettre en œuvre à l'euro près la loi de programmation militaire, que le Parlement a voté à une très large majorité. Le président de la République, à Brest mardi, m'a demandé de faire avec la Représentation nationale un point d'étape approfondi sur l'évolution du contexte stratégique, les adaptations capacitaires décidées et la mise en œuvre de la LPM. Je me tiens donc à l'entière disposition du Parlement.

Mais d'emblée, ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est que, sans remettre en question la réparation et la modernisation portée par la LPM, nous allons accélérer. Nous allons muscler et renforcer les priorités qui ressortent notamment de l'actualisation de la revue stratégique :

- nous allons muscler nos capacités à détecter et à traiter des menaces émanant des nouveaux champs de conflictualités, par la priorité que nous donnons au renseignement, ainsi que par le renforcement de nos capacités défensives et

offensives dans le champ du cyber et du numérique ;

- nous allons accélérer l'effort porté sur la résilience et la protection de nos forces, du territoire national et des Français dans le domaine des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques, de la réponse aux crises sanitaires ou bien de la lutte anti-drones ;
- nous allons renforcer la préparation opérationnelle de nos armées afin qu'elles puissent s'entraîner mieux, pour faire face de manière plus complète et plus agile à l'ensemble du spectre des menaces, y compris dans la perspective de conflits de plus haute intensité.

Ce sont autant de domaines qu'il est essentiel de maîtriser et de dominer rapidement, pour garder l'avantage sur le terrain.

Le terrain dont je veux maintenant vous parler, c'est celui de l'opération Barkhane, qui a pris beaucoup de lumière ces dernières semaines.

À tous vos frères et sœurs d'armes qui combattent aujourd'hui dans le désert du Sahel, je veux redire ma pleine confiance et l'assurance de notre soutien. À travers vous triomphent chaque jour les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité sur le chaos



Florence Parly, ministre des Armées, lors de sa visite au Comcyber, site du commandement de la cyber défense.

Ouest--France / Thomas Brégardis© Thomas Brégardis

d'une idéologie mortifère. Vous protégez la Nation en son cœur, vous faites honneur au sens de la mission, par votre patience de fer et votre détermination d'acier dans ce combat féroce contre Daech et Al-Qaïda.

Grâce à la force de votre engagement, les progrès sont aujourd'hui tangibles au Sahel : nous avons bousculé ces groupes, nous les avons sans cesse harcelés, en leur portant des coups rudes, comme la mort de l'émir d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique.

Nous aurons l'occasion de faire un bilan complet et détaillé de notre action lors du sommet de N'Djamena. Nous aurons alors l'occasion de discuter avec nos partenaires et nos alliés des orientations que nous souhaitons collectivement donner à notre engagement. Mais une chose est certaine, si les premiers résultats sont là, nous avons encore beaucoup à accomplir avant d'achever cette mission au Sahel.

Et nous sommes de plus en plus nombreux pour poursuivre ce combat, avec les pays du Sahel et leurs forces armées, avec nos alliés et nos partenaires européens, toujours plus nombreux, toujours plus déterminés. J'aimerais saluer le Danemark, le Portugal, l'Italie, la Belgique et les Pays-Bas qui nous

rejoindront progressivement au sein de la Force Takuba.

J'aimerais aussi saluer tout particulièrement l'Estonie, la République Tchèque qui sont déployés en ce moment à nos côtés, et la Suède qui entame le déploiement d'un contingent de plus de 150 militaires avec des capacités significatives. A l'échelle de l'armée estonienne qui compte 6 500 militaires, de l'armée tchèque qui en compte 22 000, engager un groupe de forces spéciales de plusieurs dizaines d'hommes ne relève pas du symbole. A fortiori au regard des risques

Opération Chammal



qu'ils acceptent de prendre au sein de cette force qui va au contact de l'ennemi et qui le combat directement. Ce sont des pays amis, des alliés, qui sont prêts à payer le prix du sang

pour conduire avec nous, ce combat contre le terrorisme. Et pour quelle raison ? Parce qu'ils en ont compris l'intérêt, pour eux, pour l'Europe.

Une part de l'Europe de la défense se bâtit au Sahel, j'en suis convaincue. J'ai eu l'occasion de le dire devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale : la poursuite de la construction de l'Europe de la défense et la préparation active de la présidence française de l'Union européenne



Le SCAF est une coopération franco-allemande qui doit fournir aux deux pays les successeurs de leurs avions de chasse respectifs mais également des drones et missiles, l'ensemble formant un système intégré.

seront des priorités phares de l'année 2021. Et je sais que beaucoup sont déjà à l'œuvre pour continuer de faire progresser cette Europe de la défense que le président de la République appelle de ses vœux.

Il y aura de nombreux rendez-vous, notamment pour concrétiser les impulsions données en 2017 pour bâtir notre industrie de défense européenne : l'avion de combat du futur (SCAF), le drone européen, le Tigre standard 3 dans le domaine aéronautique et le char de combat du futur (MGCS) dans le domaine terrestre pour parler des projets les plus emblématiques de cette ambition partagée avec nos partenaires européens. L'objectif est de pouvoir contractualiser la phase suivante de ces projets au plus tard mi-2021. Les mois à venir seront décisifs, je compte sur l'engagement de toutes les personnes impliquées pour y parvenir. L'Histoire nous regarde.

Il y aura aussi un rendez-vous qui coïncidera avec la prise de présidence française du Conseil de l'Union européenne en janvier 2022 et que nous préparerons dès cette année : je veux parler de la Fabrique défense, avec l'ambition de donner une pleine dimension européenne à cet événement tourné vers les jeunes, vers celles et ceux qui construiront l'Europe de demain, vers ce sentiment d'appartenance qui constitue

l'un des trois axes que la France souhaite donner à cette présidence.

Les deux autres, puissance et relance, nous les préparerons au travers d'un programme ambitieux, tourné vers un accroissement des capacités opérationnelles des Européens, d'une présence renforcée, notamment dans le domaine maritime, de partenariats exigeants, et d'une ambition capacitaire renouvelée, au service de l'innovation. La préparation de cette présidence française de l'Union européenne sera un enjeu majeur de cette année 2021, pour s'assurer qu'elle sera porteuse d'une autonomie stratégique européenne renforcée.

Nous savons que cette année 2021 se présente avec ses défis, ses opportunités, ses réussites et ses efforts. Mais j'ai une confiance entière en vous. En votre énergie, en votre enthousiasme, et en cette passion qui fait battre les cœurs de nos armées : cette passion, c'est l'assurance de notre succès. Un succès collectif, naturellement.

C'est donc avec confiance, à la fois lucides sur les défis qui nous attendent et pleinement assurés de la force d'âme que nous saurons déployer pour les relever, que nous pouvons donc aborder cette nouvelle année.

2021 sera la troisième année de la mise en

œuvre de la loi de programmation militaire. Et cette année, je veux donc que les effets de la loi de programmation soient encore plus visibles, encore plus tangibles, encore plus concrets. Partout, je veux voir les réformes de la LPM se déployer et ceci, jusqu'au dernier kilomètre. Qu'elles soient sensibles et réelles, en matière d'équipements, d'hébergement, et de vie quotidienne. Pour nos militaires et nos personnels civils, comme pour nos industriels.

Cela vaut aussi pour l'innovation. Grâce aux efforts de tous, nous disposons aujourd'hui d'un cadre et d'une structure autour de l'Agence de l'innovation de défense pour capter, détecter et développer les futures technologies qui équiperont nos forces, en nous appuyant sur les procédés et les outils innovants mis en place à cet effet. Mais l'AID n'est rien sans votre audace, sans votre ingéniosité.

Il nous faut collectivement continuer à lever les obstacles à l'agilité nécessaire à l'intégration de l'innovation dans nos systèmes d'armes. Il nous faut donc continuer de relever le défi de l'innovation. Et celle-ci n'est pas forcément technologique : je pense en particulier à l'innovation d'usage, celle qui consiste à employer différemment des équipements dont nous disposons déjà afin de répondre de façon détournée à des besoins urgents. En 2021, je souhaite donc davantage de projets innovants et je souhaite qu'ils puissent prendre vie sur le terrain.

Il nous faudra aussi poursuivre nos efforts industriels et de lancement de nouveaux projets :

- la poursuite du renouvellement de nos composantes spatiales, après le tir réussi de CSO-2 à la fin du mois de décembre ;
- le lancement en réalisation du programme HIL ;
- la livraison des premiers véhicules Jaguar dans le cadre du programme Scorpion ou encore la mise en service du Suffren, tout cela témoignera de la constance de nos engagements.

La LPM, c'est également une ambition en matière de solde de nos militaires. La nouvelle politique de rémunération des militaires est maintenant lancée avec une première mesure, l'indemnité de mobilité géographique militaire, qui est emblématique de ce que nous voulons faire : des dispositifs simples, qui ouvrent de nouveaux droits et qui répondent à nos besoins.

Cette ambition est possible car, depuis le 1er janvier de cette année, l'ensemble des militaires de nos armées est payé par Source Solde mettant ainsi fin à de longues, trop longues années de désordre. Ce résultat est remarquable à plus d'un titre. Il est le fruit



d'un travail collaboratif et efficace entre la DRH-MD, la DGA, le SCA et les armées. Cela doit être une source d'inspiration pour les grands chantiers que nous avons à mener.

Je pense notamment au vaste chantier des systèmes d'information et de communication. Dans la lignée de la transformation numérique que j'ai souhaitée pour le ministère des Armées, vous avez travaillé,

La transformation numérique que j'ai voulue pour notre ministère ne se résume cependant pas à cela. Elle doit d'étendre au-delà des théâtres d'opérations, dans les services de soutien, et doit surtout être profitable à chaque agent du ministère.

Cette ambition prend tout son sens dans ce contexte si particulier où le télétravail, les réunions à distance ont pris le pas sur

Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication (DGNUM)

- Concrétisation :
 - **Avril 2018** : lancement du plan de transformation numérique des Armées, Défense connect.
 - **Juin 2018** : création de la DGNUM.

DGNUM

sous l'égide de la DGNUM, à une transformation en profondeur de l'organisation de la conduite des projets de systèmes d'information et de communication. Des travaux qui ont notamment abouti à la création de l'Agence du numérique de la défense. J'ai bien conscience qu'il ne s'agit pas là d'une simple réforme mais d'une révolution dans l'organisation du ministère en matière de numérique.

Mais cette révolution poursuit un objectif indispensable : c'est celui de notre supériorité opérationnelle et de notre maîtrise de l'information. C'est essentiel aujourd'hui, cela le sera encore davantage demain.

nos méthodes de travail habituelles. C'est un défi que vous avez relevé avec beaucoup de réactivité et je vous en félicite tous.

La transformation numérique doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail. En 2021, il nous faudra continuer à déployer de nouveaux outils de travail collaboratif tout en préservant la sécurité de nos systèmes. Et je compte sur le Comcyber pour allier ingéniosité et rigueur, en étroite collaboration avec l'EMA, la DGA, le SGA, la DGNUM et la DIRISI.

L'amélioration de la qualité de vie au travail passe aussi par la simplification de nos processus et de notre ministère. Je sais que des efforts importants ont été déployés dans ce domaine notamment pour faciliter

le quotidien de toutes et tous, alors que la crise sanitaire nous faisait entrer dans l'inconnu. Certaines mesures ont d'ailleurs été pérennisées, d'autres sont à l'étude, d'autres encore doivent voir le jour. C'est aujourd'hui une priorité de l'État, au service de laquelle nous devons soutenir nos efforts.

L'année 2021 sera enfin la première année de la mise en œuvre de notre stratégie énergétique de défense, qui doit faire de nous un acteur engagé de la transition énergétique et qui doit aussi réduire nos dépendances dans ce domaine. Il en va de notre responsabilité citoyenne collective, mais aussi de notre efficacité opérationnelle sur le terrain.

Notre ambition sera encore plus grande et encore plus verte cette année : nous accélérerons la rénovation énergétique de nos bâtiments, notamment grâce au plan de relance gouvernemental, nous continuerons de limiter notre empreinte carbone. Le contrat CEGELOG qui nous passerons d'ici la fin de l'année pour les logements domaniaux porte également une ambition écologique inédite.

2021 sera aussi l'année de la biodiversité, lancée par le président de la République lors du One Planet Summit il y a quelques jours. La protection de la biodiversité, c'est quelque chose qu'on connaît bien au ministère des Armées, puisque 80 % de nos terrains militaires en métropole font l'objet d'une protection au titre de la biodiversité. En 2019, nous avons signé une convention avec le Muséum national d'histoire naturelle pour établir une véritable stratégie de préservation de la biodiversité. 2021 en verra la concrétisation.

Toutes ces modernisations sont une source de fierté : soyons fiers de les porter, car elles sont à la hauteur de la très haute ambition

que nous portons pour nos armées. Soyons toujours exigeants, car elles doivent être à la hauteur de la confiance que nous accordent les Français. Soyons enfin, toujours soudés, fidèles à l'esprit d'équipe.

Car oui, nous sommes une équipe. Une équipe dont je suis fière, qui doit encore nous porter en 2021 avec passion, une équipe qui part à l'assaut des succès de cette nouvelle année.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021.

Vive la République, vive la France !



audition devant la commission de la défense du Sénat

Paris, le 17 mars 2021

Monsieur le président,
Mesdames les sénatrices, messieurs les sénateurs,

Tout d'abord, merci de m'accueillir aujourd'hui pour dresser le panorama de notre environnement stratégique.

Comme vous le savez, à son élection, le président de la République avait souhaité procéder à une actualisation en quelque sorte du *livre blanc*, c'était la revue stratégique de 2017, avec un objectif : mener une analyse fine et complète de la situation stratégique internationale pour pouvoir en tirer les conséquences pour notre défense.

Face à un monde totalement bouleversé par la crise sanitaire, il nous a semblé indispensable de procéder à une actualisation, une nouvelle analyse des menaces qui se posent à nous. Cette pandémie a été particulièrement révélatrice de l'incertitude et de l'imprévisibilité de l'environnement dans lequel nous évoluons. Le travail d'actualisation qui a été conduit a mis en lumière la persistance des menaces que nous avons identifiées en 2017. Dans certains domaines, il s'agit plus que d'une persistance, c'est un renforcement voire une accélération de ces tendances que nous observons actuellement : je pense en particulier au délitement de l'ordre international, à l'effritement du multilatéralisme, tout ceci se traduisant par un repli sur soi dangereux et par l'affirmation des logiques de puissances.

Quel contexte stratégique en 2021 ?

Comme nous l'avons déjà identifié en 2017, la première menace à laquelle nous sommes confrontés et contre laquelle nous devons lutter, c'est le terrorisme. Sur le territoire national comme à l'étranger, il menace la sécurité des Français ainsi que nos intérêts nationaux. Nous le combattons au Levant, au Sahel, ainsi que sur notre propre sol. Nous sommes



Patrouille sentinelle à Orly

militairement engagés pour empêcher que ne s'implante un arc djihadiste du Golfe de Guinée jusqu'au théâtre irako-syrien, qui serait en mesure de projeter des attentats jusque sur notre territoire national.

La déstabilisation du monde que nous vivons est aussi due à l'émergence de nouveaux espaces de confrontation, aussi bien le cyberspace et la maîtrise de l'information, que les fonds sous-marins ou l'espace exo-atmosphérique, qui est devenu indispensable à la conduite de nos opérations et où certaines puissances réalisent déjà des manœuvres stratégiques. Nos compétiteurs y développent des stratégies hybrides qui s'inscrivent sous l'ombre portée de leur force conventionnelle, voire nucléaire, ce qui ne fait que renforcer l'ambiguïté de ces menaces et brouille les lignes entre guerre, crise et paix. Je peux notamment citer la Russie qui applique ce mode d'action hybride en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient. Ces activités opaques nous obligent à accroître nos capacités de renseignement pour les déceler, les caractériser et les attribuer, et nous conduisent à renouveler nos postures pour prendre en compte ces évolutions du jeu international.

Proche de nous, sur les flancs Nord et Est de l'Europe, la Russie développe depuis plusieurs années une stratégie de défiance afin de maîtriser son environnement proche. Ses démonstrations de forces se multiplient à mesure que ses capacités militaires se renouvellent. La Russie s'est par ailleurs imposée comme l'un de nos principaux compétiteurs stratégiques au Sud de la Méditerranée, au Levant et en Afrique, où elle cherche à sécuriser ses implantations, et où elle n'hésite pas à contester notre action ainsi que le modèle français, en s'appuyant sur des acteurs non-étatiques et des manœuvres de désinformation.

Parmi ces compétiteurs stratégiques au sud de la Méditerranée, on compte aussi la Turquie qui a été, ces derniers mois, un acteur déstabilisant, « *perturbateur* », qui a mené une politique extérieure offensive et agressive, notamment par l'organisation de campagnes de prospection gazière en Méditerranée orientale escortées par de nombreux navires de guerre. La Turquie cherche à s'imposer par la force et par le fait accompli : en violant l'embargo sur les armes en Libye ou bien en s'immisçant dans le conflit au Haut-Karabagh où elle a



©Alexandre Serpillo/armée de Terre/Défense Opération Chammal



Des partisans de l'aide militaire turque dimanche 21 juin dans la capitale libyenne Tripoli

© AFP / Mahmud TURKIA / AFP

apporté un appui décisif à l'Azerbaïdjan face à l'Arménie.

Enfin, et ce n'est pas le moindre, la Chine avance ses pions. Elle le fait partout où elle le peut dans le monde pour atteindre son objectif, qui est de se hisser au rang de première puissance mondiale d'ici 2049 : sur les routes de la Soie, en Indopacifique, en Afrique, en Arctique et jusque dans nos territoires outre-mer, la Chine investit massivement et étend sa présence. Elle n'hésite plus à imposer son propre système de valeurs et à bafouer les règles internationales, notamment celles de la libre circulation dans les airs et sur les mers : il y a d'ailleurs depuis le 1^{er} février, une loi qui autorise les garde-côtes chinois à employer des armes en vue de contraindre les navires étrangers à quitter les eaux revendiquées par la Chine. Dans le détroit de Formose, les avions chinois réalisent régulièrement des incursions dans l'espace aérien qui est contrôlé par Taiwan.

Toutes ces stratégies de puissance s'appuient sur des dynamiques de réarmement. Malgré la pandémie, on estime que les budgets de défense ont atteint en 2020 dans le monde 1.830 milliards de dollars, ce qui représente une progression par rapport

à 2019 de 3,9 %. C'est d'autant plus impressionnant lorsqu'on sait qu'en 2019, le montant total des budgets de la défense à l'échelle mondiale avait déjà augmenté de 4 %, une augmentation considérée comme la plus forte progression de toute la décennie. Ces augmentations sont naturellement tirées par



la rivalité entre les Etats-Unis et la Chine, qui ont vu leur budget de défense augmenter respectivement de 6,3 % et de 5,2 %. Les Etats-Unis représentent à eux seuls 40,3 % des dépenses mondiales avec 738 milliards de dollars, et la Chine en représente 10,6%, avec 208 milliards de dollars.

Il y a évidemment de la part de la Chine une volonté très forte de remettre en cause la puissance des États-Unis. Nous voyons des concurrences se développer dans tous les domaines, de la compétition commerciale

jusqu'à la rivalité militaire. La Chine est ainsi devenue, au 3^{ème} trimestre 2020, le premier partenaire commercial de l'Union européenne et a doublé pour la première fois les États-Unis, ce qui est la conséquence directe de l'épidémie de Covid-19.

qu'il soit au cœur de notre stratégie énergétique de défense. Malgré ses efforts pour développer le recyclage et l'écoconception, l'Union Européenne importe entre 75 à 100 % des matières premières dont elle a besoin, comme le Cobalt, le Nickel, le Lithium ou le graphite naturel, qui sont utilisées pour la fabrication des batteries électriques.



Construire la souveraineté européenne : la réponse adaptée aux menaces recensées.

Ce contexte stratégique, certes très sombre, il ne faut pas non plus le regarder avec fatalité. Car nous avons les moyens d'agir.

Nous avons des forces armées très performantes, très entraînées et qui se perfectionnent chaque jour pour rester à la pointe des combats qui émergent. Je pense par exemple à l'exercice AsterX auquel le président de la République a assisté vendredi dernier. Le tout premier exercice militaire spatial, où nous avons simulé une attaque de nos satellites.

Nos importations en provenance de la Chine ont augmenté de 4,5 % par rapport à 2019, notamment dans les domaines médicaux et électroniques. C'est très révélateur de notre dépendance envers la Chine que nous devons absolument réduire, en particulier dans des domaines que je qualifierais de critiques. Je pourrais citer l'exemple de notre dépendance en minerais critiques, en terres rares, que nous importons de Chine et qui sont indispensables à la fabrication de nos matériels de défense, du Rafale aux drones, en passant par les équipements de télécommunications et les batteries mobiles de nos soldats. Cet enjeu d'accès aux ressources constitue un sujet très important pour nos Armées, c'est la raison pour laquelle j'ai voulu

Je pense aussi à un autre exercice, dont je voudrais maintenant vous révéler les grandes lignes, qui a été mené le 13 mars dernier, la semaine dernière. Les forces armées françaises ont conduit un exercice inédit de contre-terrorisme en Méditerranée, au large de la Crète.

Imaginez une prise d'otage sur un navire commercial : des terroristes qui prennent le contrôle d'un navire et qui en font une base de tir sur l'eau. Voilà le scénario qui a mobilisé toute la palette du haut du spectre de nos moyens terrestres, navals et aériens. En seulement quelques heures, des commandos marine ont été projetés par avion sur zone avec une embarcation légère d'assaut. Des Rafale et des hélicoptères

Caracal ont décollé de France pour rejoindre le navire sous le contrôle des terroristes, à 2000 kilomètres de nos bases, et se sont engagés directement dans sa libération.

Cette manœuvre a mobilisé 450 militaires, des soldats de l'armée de terre, des aviateurs, des bâtiments de la Marine qui opèrent régulièrement dans cette zone, ainsi que d'importants moyens de commandement et de contrôle. L'assaut a été bref grâce à la très forte réactivité de nos forces et à la capacité de projection de nos armées.

Avec cet exercice au fond, nous portons un message. Sous notre vigilance française et européenne, ce message c'est que la Méditerranée ne sera jamais un espace de non-droit. J'attire votre attention sur le fait que seulement

trois Nations dans le monde sont capables de conduire une telle opération, et la France est l'une d'elles. La France a la volonté de participer à la préservation de la sécurité et de la stabilité du bassin méditerranéen, aux côtés de ses alliés. En projetant à longue distance ses moyens d'intervention et en mettant en œuvre son savoir-faire exceptionnel, la France montre qu'elle a les moyens de se défendre avec ses alliés.

Car oui, nous avons les moyens mais nous devons le faire ensemble. C'est essentiel pour ne pas subir de déclassé stratégique.

Le renforcement de l'autonomie stratégique européenne est la solution pour faire face à ces nombreux défis, et ce en bonne intelligence avec l'OTAN évidemment. Car pour avoir une alliance atlantique forte, il faut aussi une Europe forte.

Cette Europe forte, c'est d'abord une Europe que je qualifierais de terrain. La Force Takuba que nous opérationnalisons en ce moment au Sahel est une grande réussite sur ce plan. De nombreux militaires issus des forces spéciales de différents pays européens combattent quotidiennement côte à



Le contrôle opérations

côte contre le terrorisme. J'aurai l'occasion de m'entretenir prochainement à ce sujet avec mes homologues suédois, tchèque, estonien et italien, ainsi qu'avec des représentants d'autres pays

qui réfléchissent à nous rejoindre. L'engagement des Européens au Sahel va évidemment bien au-delà de Takuba, ils sont très nombreux au sein de l'opération Barkhane ainsi que dans les missions de l'Union européenne et des Nations unies.

Ainsi, de plus en plus d'Européens s'engagent pour lutter contre l'expansion de ces mouvements terroristes qui menacent directement le territoire européen. Et c'est une excellente nouvelle que l'Europe ose s'élever pour défendre ses intérêts, son territoire et ses citoyens. Cette dynamique

techniciens qui s'engageront dans ce projet, pour nos concitoyens, car nous devons être absolument certains que c'est bien la performance qui guide notre choix quand il s'agit de notre défense et que nos militaires seront équipés du meilleur armement possible.

Cette Europe forte, c'est également une Europe stratégique, capable de nouer des partenariats forts qui lui permettront d'affirmer sa place sur la scène internationale. C'est enfin une Europe solidaire et résiliente, capable de mieux se défendre aux tentatives extérieures de division ou d'affaiblissement.

Conforter et poursuivre la remontée en puissance de notre outil de défense.

Pour construire cette Europe forte, nous avons évidemment besoin d'être plus forts au plan national. Et cela implique de poursuivre les efforts de remontée en puissance de nos armées, que nous mettons en œuvre depuis plus de 3 ans maintenant.

Je crois que nous pouvons avoir collectivement la satisfaction de dire que nous sommes sur la bonne voie. Le strict respect de la Loi de programmation militaire en est la preuve. En 2020, les investissements d'équipements de défense se sont élevés à 28,1 milliards d'euros. On estime que 1 million d'euros de chiffre d'affaire réalisé dans le domaine de la défense génère entre 7 et 8 emplois, sans compter le domaine du bâtiment, des travaux publics, et des infrastructures. Ainsi, l'évolution de la ressource budgétaire prévue en LPM créerait environ 25 000 emplois directs supplémentaires d'ici à 2022 et jusqu'à 70 000 à l'horizon 2025.

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que ces dépenses profitent à tous. Une industrie de défense performante, ce sont des emplois

pour les Français et des armées plus fortes. Des armées fortes, ce sont des Français protégés, et ce, en toutes circonstances. Nous pourrions d'ailleurs lors de vos questions évoquer peut-être plus en détail notre récente participation aux actions coup de poing de vaccination en France, ou au soutien particulier que nous apportons aux outre-mer pour faire face à la crise sanitaire.

Dans cet environnement stratégique dégradé, la vitalité, la force et l'agilité de nos armées seront essentielles pour garantir la sécurité et la protection de nos intérêts, de la France et des Français.

Merci beaucoup de votre attention et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le Général d'armée François Lecointre est
chef d'état-major des armées à depuis le
20 juillet 2017.



ALLOCUTION DU GÉNÉRAL D'ARMÉE
FRANÇOIS LECOINTRE,
CHEF D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES
28^{ÈME} PROMOTION DE L'ÉCOLE DE GUERRE
ÉCOLE MILITAIRE

École militaire, le 30 septembre 2020

Cette intervention est pour moi un moment très important : je considère en effet que l'École de guerre se trouve au cœur de la singularité militaire, insérée dans un cursus de formation de nos élites militaires exemplaire et qui n'a d'ailleurs pas de comparaison dans les cursus de formation des élites nationales. À partir de cette année de formation, certains d'entre vous accéderont aux plus hautes responsabilités et à ce lieu charnière entre le politique et le militaire, où ils porteront cette singularité et la place des armées dans la nation.

Cette scolarité est centrale, et à chaque fois que la question leur est posée, l'ensemble des chefs militaires confirment l'importance de consacrer une année complète à cette montée en puissance des élites militaires. Pas tout à fait une année, neuf mois en fait, une gestation ; je n'ai qu'un seul conseil à vous donner, vous devez sortir de l'École de guerre transformés, prêts à rentrer dans ce corps de conception qui va vous mettre en concurrence avec la haute administration française et va vous conduire à devoir, avec beaucoup de conviction, d'intelligence, de compétence, et avec toute la force de la légitimité que vous tirez de votre parcours préalable dans les armées, porter la singularité militaire dans notre pays.

Goûtez le plaisir d'être ensemble, goûtez le privilège qui est le vôtre de pouvoir vous consacrer pleinement à cette gestation. Mais soyez également conscients qu'au moment où nous vous offrons ce privilège, nous vous manifestons une très grande exigence.



tenté de le banaliser, de le détruire. Je veux enfin vous dire ce qu'est aujourd'hui l'urgence de la réaffirmation de cet idéal-type et de la nécessité de reconstruire une armée forte, militaire et singulière. Tout cela est fondamental afin de faire face à un bouleversement de l'ordre du monde que nous voyons poindre devant nous, une bascule importante et qui justifiera plus que jamais que nous soyons capables de porter les armes avec beaucoup de détermination et d'efficacité.

Lorsque j'étais à votre place, le général Kelche était intervenu, et nous avait emportés par sa hauteur de vue, celle du chef d'état-major des armées. Aujourd'hui, je vais tenter de l'imiter. Je vais vous prendre par la main pour vous expliquer ce que j'attends de vous, ce qui constitue le cœur de votre métier, autrement dit la capacité à porter les armées dans la guerre.

J'ai coutume de présenter le fait militaire en commençant par ce qui est le plus ancien. La guerre n'a pas toujours existé : on estime aujourd'hui que le « phénomène guerre » date globalement de 9000 ans avant Jésus-Christ. Le fait que des historiens et des archéologues puissent dater le « *phénomène guerre* » amène certains à imaginer que si ce dernier a eu un début, il aura une fin. Je suis d'un avis différent.

Je vais donc évoquer devant vous ma vision de ce qu'est la guerre et la façon dont elle conduit une société à se structurer, la façon dont elle évolue, dont elle permet de définir une sorte d'idéal-type de ce qu'est l'armée et de ce qu'elle doit être au sein d'une nation. Au-delà, je veux vous expliquer que nous sortons d'une époque où cet idéal-type a été contesté, où pour plusieurs raisons on a

Ce « *phénomène guerre* » apparaît à partir du moment où l'on passe de bandes nomades qui peuvent dans d'occasionnelles disputes se rencontrer et s'agresser mutuellement à des groupes qui se sédentarisent



Le général de brigade aérienne Jean-Marc Vigilant est l'actuel directeur de l'École de guerre depuis le 27 juillet 2020.

et commencent à s'organiser en société. Aux environs de 9000 ans avant Jésus-Christ, le début d'une organisation et d'une production de richesse différentes nécessite une spécialisation de la société.

Cette spécialisation va rapidement se faire en trois ordres, que l'historien Georges Dumézil décrit dans son livre *L'idéologie tripartite des Indo-Européens*. Ces trois ordres sont au cœur de la construction de



La guerre dans la Grèce antique

notre société. L'ordre le plus important, c'est le tiers-ordre, celui qui doit produire de la richesse. Mais pour que cet ordre, celui de ceux qui vont travailler – laboratores au moyen-âge – puisse se consacrer à cette production de richesse et soit débarrassé de l'obligation d'assurer sa propre protection, il va se référer à un deuxième ordre, celui de ceux qui essaient d'expliquer les mystères, de prédire l'avenir, de faire comprendre l'incompréhensible – celui des prêtres, orateurs –, et surtout un troisième, celui de ceux qui font la guerre – bellatores. Ce troisième ordre permet d'exonérer les deux autres de l'obligation de mise en œuvre de la force pour se

protéger.

Comprendre cela vous permettra d'expliquer à vos amis civils, qui pour la plupart ignorent complètement l'aspect absolument central de cette relation à la force et à la violence, à quel point l'ordre militaire est au centre de la création de nos sociétés, de notre civilisation. Dumézil dit d'ailleurs : « *être civilisé, c'est être civil* ». À partir du moment où l'on distingue un ordre militaire en charge de la mise en œuvre de la force, on distingue un civil et l'on permet la naissance d'une civilisation.

Tout cela se passe naturellement, avec un ordre militaire qui va d'ailleurs évoluer dans sa fonction. La mise en œuvre de la force va se scinder, du fait de la violence et de l'insécurité. Il y aura une mise en œuvre dans la guerre, dans cette « *lutte sanglante entre groupes organisés* » – selon la définition de Gaston

Bouthoul – et une mise en œuvre pour faire respecter le droit.

Au fur et à mesure que ces sociétés primitives croissent, l'État de droit se développe et l'on distingue des forces de l'ordre et des armées, qui agiront dans des conditions très différentes. En effet, dans un État de droit – plus encore que dans d'autres systèmes –, on considère la vie humaine comme un absolu. Le tabou suprême « *tu ne tueras point* » est supérieur à la capacité des forces de l'ordre à mettre en œuvre la force, puisqu'elles ne le font que pour faire respecter le droit, garanti par la justice. Les armées, quant à elles, vont

mettre en œuvre la force non pas pour faire respecter l'ordre mais pour sauver la société d'une menace proprement existentielle.

Vous avez donc dans un cas des forces de l'ordre qui vont mettre en œuvre la force en la proportionnant strictement aux risques encourus, et qui se contraindront par la notion de légitime défense, et dans l'autre cas des armées qui vont mettre en œuvre la force, non pas en situation de légitime défense, mais de manière délibérée et en acceptant pleinement l'éventualité de la mort.

Il y a une distinction extrêmement importante entre ces deux forces. Il faut y réfléchir, le dire et le répéter. Trop souvent, des officiers

ordre militaire, des armées, une aristocratie qui va porter les armes – parce qu'il y a une sorte de noblesse à s'exposer au danger et à accepter cette charge suprême d'aller donner la mort –, existe d'abord pour des guerres aristocratiques à visée limitée, jusqu'à la Révolution française.

La Révolution française est le moment où le tiers-ordre, laboratoires, prétend prendre tout l'espace politique et revendique d'être celui qui va porter la légitimité du pouvoir. La manifestation la plus claire de cette prise de contrôle est sans doute le fait que ce tiers ordre va désormais porter les armes. La levée en masse avec le début des guerres révolutionnaires est très symbolique : ce n'est plus une armée professionnelle qui va porter la mort et risquer sa vie, c'est la totalité du peuple, la nation en armes.

Cette nation en armes est tellement centrale et tellement symbolique qu'en réalité, le fait d'être capable de porter les armes définit alors la citoyenneté.

La guerre continue d'évoluer et on arrive à cet événement absolument central dans l'histoire des armées françaises et dans l'histoire politique française, parfois un peu oublié : la défaite de

1870. C'est principalement à partir de cette défaite que va être défini l'idéal-type de ce que doit être une armée : la façon dont ce groupe des bellatores doit s'organiser et créer un ensemble très singulier, capable de défendre la nation, contre un danger proprement existentiel. C'est d'ailleurs après la défaite de 1870 que sera créé un véritable service militaire universel, qui n'existait pas jusque-là. C'est à partir des conclusions du rapport Bouchard¹ sur les causes de la



Une compagnie d'infanterie française chargeant à la baïonnette pendant les grandes manœuvres militaires, juste avant la Première Guerre mondiale.

m'expliquent que ce qui fait la singularité de leur vocation, c'est d'être prêt à accepter la mort. La réalité est que la singularité de leur vocation est d'accepter de donner la mort sur ordre, de déclencher la force de manière délibérée. Vous devez ne pas l'oublier et vous devez surtout le dire à un monde civil qui l'ignore de plus en plus et qui est prêt à une forme de corruption des principes qui pourrait être dangereuse. Cette organisation sociale qui définit un



Septembre 1914. Alors que les armées allemandes envahissent le Nord de la France, la mobilisation générale sonne aussi pour les industriels. Le gouvernement charge de grands patrons français de réorganiser l'économie, placée au service de la guerre.

défaite que l'on construit les armées qui vont être engagées dans l'ère des guerres industrielles.

Les guerres industrielles sont un moment très particulier de l'évolution de la guerre, dans la mesure où elles vont engager la totalité d'une nation, d'une économie, de la société dans une guerre de survie, au cours de deux conflits mondiaux puis lors de la guerre froide. Ces guerres industrielles vont consolider l'idéal-type, qu'il s'agit maintenant de définir, car vous devez vous y référer. Les évolutions que nous initions doivent toujours être conduites à la lumière de cet idéal-type. Le moment où l'on a eu le plus besoin d'une armée très singulière, où l'existence même de la nation a le plus dépendu de l'efficacité de cette armée a été celui des guerres industrielles. Quoiqu'en pensent certains, nous ne sommes pas à l'abri d'un retour d'une conflictualité très forte, très violente, qui nous conduirait à devoir restaurer un tel degré d'efficacité militaire.

Alors cet idéal-type, quel est-il ?

D'abord, c'est une armée strictement subordonnée au pouvoir politique, parfaitement

disciplinée. Cette armée porte la force de la nation, il est donc hors de question que l'on puisse soupçonner même un instant que cette armée ait la volonté de s'émanciper du pouvoir politique légitime. Par des statuts assez contraignants, on va donc cantonner les libertés du militaire, de façon à être certain que cette discipline sera parfaitement respectée.

Cette discipline demeure aujourd'hui quelque chose d'indispensable : nous sommes strictement subordonnés pour aller porter la mort – ce qui est la chose la plus difficile que l'on puisse demander à quelqu'un, porter la mort au risque de sa propre vie.

En contrepartie, cela doit s'accompagner d'une participation du commandement militaire à l'élaboration des ordres et des orientations qui lui seront donnés par le politique. C'est extrêmement important : on ne peut pas, on ne doit pas accepter qu'il y ait une instrumentalisation de l'outil militaire, qui conduirait à considérer qu'il ne s'agit que d'un métier de mise en œuvre technique.

Cette très stricte discipline a une autre

contrepartie liée à la conduite même de la guerre, en ce qu'elle doit s'appliquer militairement. Cela ne signifie pas que l'on exige de ses subordonnés une obéissance stupide et aveugle – le fameux *perinde ac cadaver des Jésuites* –, au contraire. Chaque soldat, chaque chef militaire est confronté à un ennemi dont on ne peut pas prévoir l'attitude au combat, et cette confrontation militaire est donc la confrontation de deux intelligences. C'est la raison pour laquelle cette discipline doit s'appliquer dans l'esprit autant que dans la lettre. Il s'agit en effet de laisser aux subordonnés la marge d'initiative qui va leur permettre de remporter la victoire. Cette idée est très importante car elle est souvent très mal comprise du monde civil.

L'armée est donc strictement subordonnée au politique, mais il faut revendiquer ce qu'est la discipline militaire et ce qu'elle implique d'initiative et de subsidiarité.

Ensuite, l'armée doit être extrêmement réactive. Elle doit pouvoir être engagée immédiatement face à une menace existentielle. Cela a un certain nombre de conséquences, organisationnelles, de fonctionnement, dont vous avez tous pris la mesure dans vos régiments, bâtiments ou bases.

L'armée doit être autonome. Sur le champ de bataille, une armée doit posséder la totalité des compétences qui lui permettront de conduire son action, y compris dans un milieu totalement désorganisé. Si on rapporte cette autonomie à la réactivité, alors la question se pose de donner la

première dès le temps de paix, pour garantir la seconde au moment où l'armée doit être engagée.

Cette autonomie implique que l'on ait des médecins, des boulangers, des spécialistes du numérique, des fantassins qui vont monter à l'assaut baïonnette au canon, et par ailleurs – dans un modèle d'armée complet – des sous-mariniers nucléaires, des pilotes de chasse mais également des mécaniciens, et d'autres compétences variées.

Cette autonomie repose donc sur une totalité de compétences, difficiles à maintenir, détenues par des civils et par des militaires. Quand je rencontre des civils de la défense, je leur dis qu'ils sont eux aussi au cœur de la militarité, parce qu'ils détiennent des compétences qui sont absolument indispensables à la conduite de la guerre.



©Constace Nommick/armée de Terre/Défense

Enfin, cet idéal-type est accompagné de

quelque chose que tous, civils et militaires, nous devons avoir en partage : un corpus de valeurs singulier, fort, lié à cette relation à la mort très particulière qui est la nôtre, et qui doit nous faire réfléchir et adopter une éthique de responsabilité exigeante.

Cet idéal-type qui se construit à partir de 1870 va trouver son expression sans doute la plus extrême au moment de la guerre froide. Le paradoxe est que la guerre froide est une guerre qui ne verra pas d'affrontements directs, essentiellement en raison des destructions potentielles qu'elle porte. La puissance nucléaire a fait de la guerre froide



une guerre interdite, donnant corps à cette prédiction de Pasteur : « *je ne suis pas pessimiste ; un jour viendra où la guerre tuera la guerre grâce au progrès scientifique permettant des dévastations si considérables que tout conflit deviendra impossible* ». On construit pourtant pour cette guerre interdite un système réactif, autonome, extrêmement discipliné. Et la dissuasion nucléaire constitue d'ailleurs la traduction la plus extrême de ce système. Ceux d'entre vous qui ont servi dans la force océanique stratégique ou dans les forces aériennes stratégiques le savent bien : quelque importantes qu'aient pu être les concessions de désorganisation et de déconstruction de la militarité de l'institution consenties sous la pression des contraintes budgétaires et de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), elles n'ont pas touché la dissuasion nucléaire. Pour cette dernière, on a toujours été très attentif à préserver un mode organisationnel et de fonctionnement qui permet de conserver ces qualités indispensables à ce modèle et à cette singularité militaire.

La guerre froide conduit en outre à quelque chose d'assez bizarre, une sorte de perversion des valeurs militaires, c'est à dire de cette obligation qui est faite à chacun d'entre nous d'aller donner la mort de manière délibérée, que nous acceptons pour en décharger nos concitoyens. Et là en réalité, ce que l'on met au premier rang de ces valeurs, c'est la vocation sacrificielle des armées. Dans ce dialogue insensé qu'est le

dialogue de la dissuasion nucléaire, l'armée de terre – en particulier – va avoir une vocation essentiellement sacrificielle.

On explique à l'armée de Terre qu'elle va être engagée tous moyens réunis pour aller gagner, entre la frontière tchécoslovaque et le Rhin, les trois jours de délai qui permettront d'engager un ultime dialogue avec le Pacte de Varsovie, qui vient envahir notre pays et l'Europe. Cet ultime dialogue qui précèdera la frappe nucléaire est indispensable. Pour le mener, on a besoin de ces trois jours, que l'armée de Terre doit gagner dans un combat de freinage meurtrier. La réalité, c'est que l'on attend des soldats français qu'ils se fassent massacrer en nombre suffisant pour que soit perçu comme légitime par l'opinion publique française le recours éventuel à la frappe nucléaire. Dans ce jeu de bluff extraordinaire qui est conduit en permanence dans le dialogue de dissuasion, l'ennemi juge que même dans une démocratie – faible par essence – comme la France, le chef de cette démocratie aura la légitimité de déclencher le feu nucléaire ; parce que suffisamment de soldats français auront payé le prix du sang, soldats qui sont des jeunes de France, des conscrits et pas des militaires de métier. On aura ainsi engagé une génération de français dans cette vocation sacrificielle sur laquelle repose une part du crédit qu'on accorde à la dissuasion nucléaire, parce qu'on postule que ce sacrifice aura établi de la légitimité politique.

La guerre froide marque ainsi l'apogée de ces guerres qui exigent cet idéal-type que je viens de décrire. La guerre froide se termine et émerge alors cette idée de la fin de la guerre et de l'avènement généralisé de la paix (La fin de l'histoire et le dernier homme de Francis Fukuyama). Cela arrive à une époque où tous les officiers de ma génération vont plus que jamais faire la guerre ; guerre de contre-insurrection, guerre de contrôle de zone et de gestion de crise, mais malgré tout la guerre. J'ai toujours ressenti un décalage fort, en écoutant ce discours irénique sur la fin de la guerre, la fin de ce fléau qu'on traînait depuis 11 000 ans,



alors que tous les jours, en opération, je mesurais combien la violence est au cœur de l'homme et combien, malheureusement, elle continue de s'exprimer d'une manière ou d'une autre dans des confrontations collectives violentes.

On a donc cru à l'illusion de la fin de la guerre, et on a alors commencé à déconstruire les armées. Dans un article publié en 2012 dans la revue *Inflexions*, intitulé *De la fin de la guerre à la fin de l'armée*, je racontais comment on a déconstruit l'idéal-type de 1870, pour revenir à un modèle du Second Empire, de corps expéditionnaire, d'armée de gestion de crise ; une armée pour laquelle on peut se passer des qualités de réactivité et d'autonomie. Certes, on ne peut

pas se passer de la stricte discipline et de la subordination, mais on peut éventuellement penser qu'il est possible d'affranchir cette stricte discipline et cette subordination de leur contrepartie naturelle : l'association du commandement militaire à l'élaboration des ordres donnés dans la conduite de la guerre par le politique.

L'une des raisons pour lesquelles nous avons déconstruit ces armées, outre le fait que l'on considérait qu'il n'y aurait plus de guerre, est une raison économique. C'est la RGPP, qui au nom des « *dividendes de la paix* », conduit à réduire de manière considérable les budgets des armées.

Les qualités de réactivité et d'autonomie, qui se traduisent par des éléments spécifiques d'organisation et de fonctionnement, ont un coût. Lorsque l'on cherche à faire des économies et à marquer un effort dans d'autres champs de la dépense publique comme les dépenses sociales, on réduit la



Bismarck et Napoléon III se rencontrent à Donchéry, le 2 septembre 1870 après la Bataille de Sedan. Tableau de Wilhelm Camphausen, 1878. © Wikimedia Commons

singularité militaire et sa traduction dans le fonctionnement d'une armée.

Il y avait sans doute également des raisons idéologiques. Tout cela a été théorisé par un sociologue américain, Morris Janowitz,

qui décrit cette tentation de civilianisation permanente des armées, de lui faire perdre sa singularité pour éviter qu'elle ne représente un danger pour la société démocratique. Au moment de la professionnalisation de l'armée américaine, considérant qu'il n'y avait plus de risque de guerre et que l'on peut limiter son efficacité, on a cette tentation de civilianiser et de banaliser l'armée, de lui faire perdre les qualités qui la rendent singulière, qui garantissent son efficacité.

La dernière raison de cette déconstruction, c'est la pression normative liée à l'ordre administratif français. La haute administration française tend naturellement à appliquer une norme unique à l'ensemble des institutions de la République, un mode de fonctionnement harmonisé. Mais les armées ne répondent pas à cet ordre administratif global, ce qui crée une confrontation. Je considère d'ailleurs que cette pression d'alignement sur un mode unique de fonctionnement a toujours existé et existera toujours.

La création des bases de défense est un exemple de cette déconstruction. Elle a consisté à revenir sur le principe d'un commandement militaire qui fonctionne par subsidiarité, et donne à chaque niveau de commandement opérationnel capable de conduire la guerre les moyens de son autonomie. Pour réduire la subsidiarité, on va donc retirer les moyens de cette autonomie et créer des grandes

fonctions verticales, directement dirigées depuis un échelon central parisien. Ainsi, à la fois pour des raisons économiques, administratives et idéologiques, on va priver les unités du contrôle qu'elles doivent avoir sur leur soutien.

On voit bien la conjugaison de ces trois pressions, les dégâts considérables que cela peut produire, et à quel point cela emporte cette idée de technicisation du métier.

Nous avons dans les armées, liée à cette très forte singularité, la compréhension de ce qu'est la discipline ; cette discipline qui doit faire réfléchir à l'esprit autant qu'à la lettre, qui doit permettre à un commandant de disposer d'une marge d'initiative. Chacun comprend bien que ce commandant d'unité n'est pas là pour donner des ordres techniques. Il est là pour mener un combat existentiel, en engageant la vie de ses hommes. Il est le chef, intégralement, totalement, qui doit assurer le confort de ses hommes, les préparer au

combat, se soucier de leur recrutement et de leur reconversion, de la vie de leur famille. Vous voyez bien tout ce que cela comporte de complétude du commandement et de capacité à l'autonomie dans la fonction de chef engageant ses hommes au combat. Dès lors que l'on considère que le métier du chef au combat est en réalité un métier technique, on va retirer à ce chef toutes



Par Auteur inconnu — Brown University Providence, RI, Domaine public.

les prérogatives qui lui font obligation de s'occuper de ses hommes dans toutes les dimensions que j'ai évoquées.

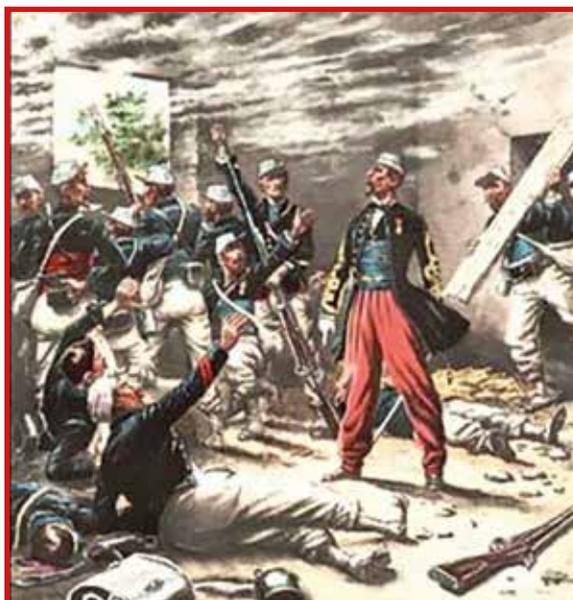
Il faut bien mesurer ce que la RGPP et ses sous-jacents économiques, normatifs et idéologiques ont conduit à faire, et à quel point ils ont conduit à renoncer de façon très concrète aux modes d'organisation et de fonctionnement qui sont au cœur de la singularité militaire.

Alors aujourd'hui, que faire avec ces armées, redevenues ce qu'elles étaient à l'époque du Second Empire, faites pour des engagements d'expédition extérieure, pour des petites guerres – petites guerres qui n'en sont pas moins cruelles, et qui peuvent au niveau tactique être aussi brutales que l'étaient les pires moments des grands conflits mondiaux ? C'est d'ailleurs ce qui permet au politique de mesurer le niveau d'engagement de ces armées : comme ce n'est jamais une menace existentielle qui pèse sur la nation, il a le choix du niveau d'engagement auquel il va consentir, en fonction du signal politique qu'il veut donner à l'international ou en fonction de l'acceptabilité par l'opinion publique de l'engagement des armées.

Aujourd'hui, la prétention qui est la mienne en tant que chef d'état-major des armées depuis 3 ans de reconstruire les armées a-t-elle toujours du sens ? Je pense que oui. L'observation objective de l'ordre du monde

doit nous faire réfléchir à la restauration de cette singularité militaire qui est au cœur de l'efficacité des armées.

Je note en premier lieu la multiplication des facteurs de conflictualité : le déclin du multilatéralisme et la crise de l'ordre international fondé sur le droit ; l'affirmation des dynamiques de puissance avec un recours désinhibé à l'action guerrière et la généralisation de la politique du fait accompli, extrêmement inquiétante. Je relève d'ailleurs que la Russie n'est pas la seule à pratiquer cette politique.



Le combat de Camerone fut pour la légion son premier grand fait d'armes. Il se déroule lors de la campagne du Mexique en 1863.

Le 30 avril une soixantaine de légionnaires s'opposent à 2 000 mexicains, leur tenant tête jusqu'à la mort.

En second lieu, il faut souligner deux faits majeurs, que l'on ne doit pas sous-estimer et auxquels on ne réfléchit pas assez : la dégradation environnementale et les déséquilibres démographiques, de plus en plus flagrants et qui vont croître dans les années qui viennent. Ce sont des facteurs multiplicateurs de risque de conflits.

Enfin, les rivalités énergétiques sont de plus en plus fortes et certains États de plus en plus fragiles. Je pense bien sûr à certains États africains, mais je pense aussi aux démocraties occidentales. Chacun ici perçoit la difficulté de créer un consensus national. Cette fragilisation de nos États est objectivement inquiétante en ce qu'elle ouvre la voie à l'expression d'extrémismes politiques et à l'aventurisme.

À côté de cette multiplication des facteurs



Un sous-marin nucléaire d'attaque
© Emmanuel Rathelot / Marine nationale

de conflictualité, il y a aussi l'extension de la conflictualité en soi. Je vous renvoie sur ce point essentiel au nouveau Concept d'emploi des forces (CEF). Le CEF décrit notamment une conflictualité qui se rouvre dans tous les milieux, et dans des milieux nouveaux : la haute mer et les fonds sous-marins, l'espace exo-atmosphérique, le cyberspace. On constate également l'apparition de nouveaux champs de confrontation comme le champ informationnel.

Cette extension de la conflictualité est inquiétante, et son accélération est assez nouvelle. Cela conduit chaque pays à réfléchir à la manière de se doter de moyens et de capacités pour agir dans ces nouveaux champs et milieux.

Dans ce contexte, plusieurs scénarios de conflictualité se dessinent.

Il est évidemment un premier scénario qui vient à l'esprit de tout le monde : celui de la confrontation majeure entre Chine et États-Unis, qui prendra a minima la forme d'une guerre froide. Un certain nombre d'experts prédisent même qu'à l'horizon 2040-2050, on peut imaginer un conflit ouvert

entre les deux puissances.

Un autre scénario, assez dangereux, notamment pour nous Français, est celui d'une dégradation rapide de la situation dans tout le bassin méditerranéen. Cette dégradation, qui embarquerait les espaces africains ainsi que le Moyen-Orient, avec une multiplication de confrontations, peut conduire jusqu'à un engagement majeur, dont l'hypothèse fait partie du contrat opérationnel fixé aux armées.

Le scénario le plus probable est celui d'une combinaison de toutes ces crises actuelles, exacerbées par les facteurs de déséquilibre que j'ai évoqués tout à l'heure.

En outre, il faut tenir compte d'un facteur aggravant. Face à ces puissances désin-



hibées et la multiplication des champs de confrontation, le développement des stratégies hybrides pose deux difficultés majeures : d'une part identifier et dénoncer un ennemi, d'autre part tracer des lignes rouges à partir desquelles on estime que l'engagement des forces est justifié et légitime.

L'ensemble de ces perspectives nous conduit à réaffirmer la nécessité d'armées efficaces parce que dotées de l'ensemble des facteurs de singularité, notamment l'autonomie et la réactivité.



Baptême de promo à l'Ecole de guerre, le centre de formation des cadres supérieurs de l'armée française.
©Wilfrid Collet/État-major des armées

Avant de conclure, je voulais évoquer quatre grands défis dans la reconstruction de cette armée et de sa singularité et dans la construction d'un modèle capacitaire.

Le premier défi est **lié à la dégradation climatique et environnementale**. Aujourd'hui, l'investissement de défense représente entre 85 % et 90 % de l'investissement de l'État. Les armées portent donc l'investissement de l'État et partant le maintien d'une base industrielle et technologique de défense qui nous garantit d'être parmi les champions de l'aéronautique, du spatial, etc. C'est le résultat d'une volonté forte depuis la guerre froide, qui s'explique par la réapparition d'une menace existentielle. La question d'un investissement majeur de l'État dans le domaine environnemental se pose. Un certain nombre de pays le font déjà en Europe, et cela interroge sur l'équilibre qu'il faut trouver dans ces investissements. En effet, plus le dérèglement environnemental s'accélèrera, plus il suscitera des risques de confrontation, de conflits : on ne peut pas renoncer à des investissements militaires au prétexte de faire des investissements pour la gestion de la crise environnementale. Aujourd'hui, la volonté forte du Président de la République de reconstruire les armées n'est pas démentie, mais ce

débat va s'imposer de plus en plus.

Deuxième grand défi : **identifier les nouveaux champs de conflictualité** et surtout créer les capacités, la doctrine et la préparation opérationnelle qui nous permettront d'y faire face.

Troisième grand défi : **trouver la bonne mesure entre haute technologie et masse nécessaire**, dans la construction des appareils militaires. Étant entendu que les industriels nous conduisent vers la haute technologie, et parce que nous militaires sommes des opérationnels, il nous faut rappeler la réalité, qui passe aussi par la masse. Il faudra que nous soyons très attentifs à l'évolution des appareils de défense des grands concurrents de notre pays.

Enfin, le dernier grand défi est d'**être capable de restaurer une autonomie stratégique qui ne soit pas seulement nationale mais bien européenne**. J'exhorte ainsi nos camarades européens à y réfléchir et à tâcher d'en convaincre leurs politiques dans les années qui viennent. Aujourd'hui, nous sommes encore très loin de convaincre nos partenaires européens qu'ils devront un jour assumer la responsabilité de la puissance.

En conclusion, je voulais vous dire quelques mots sur le chef militaire.

Ce que le chef militaire incarne, c'est la légitimité. Aux yeux de ses hommes d'abord, parce qu'il a été et qu'il ira au combat avec eux, et aux yeux du politique ensuite. Cette légitimité est trempée régulièrement dans l'exercice du métier militaire, au contact du terrain, y compris quand on est colonel ou général. Elle est également trempée dans la remise en cause de ses propres compétences.

Vous êtes des chefs légitimes, et c'est cela qui vous permettra de revendiquer d'être associés étroitement aux orientations stratégiques qui sont données aux armées. Cette légitimité est aussi forgée à l'École de guerre, parce que ce modèle unique de sélection et de formation de nos élites – qui précisément n'a rien à voir avec le modèle administratif de sélection des élites françaises – la garantit par la méritocratie et par la remise en question, par l'exercice du métier au contact, de manière à ne pas être « hors sol ».

Les armées ont une conception du commandement, de l'exercice de la discipline et de l'autorité qui repose en réalité sur le principe de subsidiarité. Ce principe de subsidiarité exige l'initiative. J'aime citer cette phrase

du général Lagarde, ancien CEMAT, qui m'a tant marqué dès mes jeunes années à Saint-Cyr : « *l'initiative au combat est la forme la plus élaborée de la discipline* ». Soyez convaincus que l'initiative est une obligation



ÉCOLE DE GUERRE

Le Général d'armée aérienne Philippe Lavigne est chef d'état-major de l'Armée de l'air et de l'Espace depuis le 31 août 2018.



INTERVENTION IHEDN EVREUX PRÉSENTATION DES CAPACITÉS DE L'ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

15 octobre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les parlementaires, mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le directeur de l'institut des hautes études de la défense nationale,
Monsieur le directeur de l'Ecole de guerre,
Monsieur le secrétaire général de la préfecture, Mesdames et messieurs les officiers généraux,
Mesdames et messieurs les membres des promotions et cadres de l'IHEDN et de l'Ecole de Guerre,
Mesdames et messieurs les colonels de la réserve citoyenne,
Mon colonel, commandant la base aérienne 105, Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités,
Chers amis,

Je suis très heureux de vous accueillir ici sur la base aérienne 105 d'Evreux, à l'occasion de cette journée consacrée à la présentation des moyens et des missions de l'armée de l'Air et de l'Espace.



© Valérie Lanata/Armée de l'air/Défense

Le 15/10/2020, sur la BA 105-Evreux, présentation des capacités de l'armée de l'Air et de l'Espace à l'Institut des hautes études de défense (IHEDN) et l'École de Guerre (EdG)

Je remercie le commandant de base, le colonel Sébastien Delporte, pour son accueil et l'organisation de cette journée, qui s'insère dans votre cycle de découverte, sur le terrain, des capacités de nos armées.

Et je me réjouis d'être sur cette base aérienne d'Evreux qui contribue à toutes les missions de l'armée de l'Air et de l'Espace : la dissuasion nucléaire, la protection de l'espace aérien, les opérations extérieures ou intérieures.

L'arme aérienne est une arme d'emploi, et ici à Evreux vous en avez l'illustration.

En introduction de cette journée, je souhaite vous faire partager ma lecture de la situation de l'armée de l'Air et de l'Espace, en 3 points :

D'abord, vous dire ce que j'observe dans l'utilisation de la 3^{ème} dimension élargie à

l'espace, ce qui me permettra de rappeler les atouts de la puissance aérienne militaire, pour la supériorité opérationnelle des armées comme pour le décideur politique, à qui elle offre la liberté d'action.

Je présenterai ensuite comment notre armée de l'air et de l'espace agit notamment grâce à la loi de programmation militaire, qui nous permet d'accomplir nos missions, de « réparer » progressivement nos armées et de préparer l'avenir ;

Enfin, je terminerai mon propos par un focus sur quelques défis principaux auxquels je dois faire face.

D'abord, qu'observe-t-on dans le monde aujourd'hui ?

Au cours de l'année très singulière qui vient de s'écouler, marquée par la crise sanitaire qui a impacté nos organisations et trans-



©Jean-Luc Brunet/Armée de l'Air/Défense
SKYROS 2021

formé nos méthodes de travail, nos armées- et l'armée de l'air en particulier- ont montré toute leur résilience. Elles ont été fortement mobilisées aux côtés des personnels de santé, au service de la Nation.

Je pense en particulier au plot avancé d'évacuation sanitaire mis en place à Villacoublay dès le 1^{er} avril, ou aux kits sanitaires déployés sur nos A400M, MRTT, Casa, Caracal, Puma...

Mais par ailleurs, les menaces n'ont pas faibli, bien au contraire. La crise a pu même exacerber les tensions internationales. Parmi les exemples les plus saillants de cette montée des tensions au plan international, je retiens en particulier :

- Le niveau de désinhibition inédit dans l'usage de la force, et notamment de

la force aérienne et spatiale, qui vise à limiter notre liberté d'action par le recours à des outils de déni d'accès ou des démonstrations de puissance stratégique.

En Libye, il suffit d'un déploiement de chasseurs (MIG29) russes et de systèmes sol/air pour rendre le théâtre non permissif et entraver toute liberté d'action.

Au Levant, face à un regain de tensions, les États-Unis exigent de leurs alliés de ne disposer que d'avions polyvalents pour combattre le terrorisme tout en garantissant la supériorité aérienne.

La Méditerranée est aujourd'hui le théâtre de tensions escalatoires, avec des démonstrations aériennes et maritimes de

puissance régionale.

L'Afrique et le G5 Sahel restent une priorité politique, où l'emploi de l'arme aérienne est encore plus déterminant.

La zone indopacifique fait l'objet de rivalités entre grandes puissances, avec des démonstrations de forces aériennes. Comme le rappelait le président de la république, il s'agit d'un axe stratégique pour garantir à la fois nos intérêts économiques et de sécurité. La puissance aérienne permet d'accéder à cette zone très rapidement.

Dans cette désinhibition, nous assistons à une démonstration stratégique des grandes puissances. Les « *bomber task force* » de B2, B52 font des vols depuis les États-Unis, en passant par l'Europe ; des bombardiers



©Morgane Valle/Armée de l'Air/Défense
Centre Militaire d'Observation par Satellites
(CMOS)

russe de type TU160 ou 142 s'approchent de l'espace aérien de l'OTAN en mer Baltique et en mer du Nord.

Par ailleurs, notre espace aérien national est certes moins saturé depuis le début de la crise COVID, mais il fait l'objet d'une surveillance accrue :

- les avions russes à long rayon d'action approchant nos côtes et surveillés sont interceptés en coopération avec les pays européens limitrophes ;
- nous intervenons sur des avions de tourisme en infraction ou en détresse ;
- les drones peuvent également constituer une menace qu'il faut savoir traiter, comme l'ont démontré les incursions sur des aéroports étrangers ou l'attaque du site pétrolier saoudien d'ARAMCO ;
- enfin, je note que la menace dans la 3^{ème} dimension est désormais élargie à l'espace. Nous portons notre action jusqu'à 15 km d'altitude ; désormais notre plafond s'élève à 36 000km (orbite géostationnaire).

Nous assistons à une démocratisation des pays mettant en œuvre des satellites.

Aujourd'hui, ce sont 70 pays dans le monde qui ont accès à l'espace.

Des objets non prédictifs changent d'orbite et se rapprochent :

Le commandement de l'Espace observe depuis quelques mois la manœuvre de 2 satellites militaires russes détectés pendant plusieurs semaines, très proches l'un de l'autre, en orbite basse, ce qui démontre un haut niveau de maîtrise.

Je constate ainsi que l'arme aérienne est utilisée sur tous les théâtres, et dans tout le spectre des opérations.

Quels enseignements pouvons-nous en tirer ? : l'utilisation de la 3^{ème} dimension produit des effets de niveaux politique, stratégique et opérationnels :

- cette utilisation accrue de la puissance aérienne s'explique notamment par sa faculté d'adaptation aux changements de contexte ou de décision d'ordre politique, qui lui permet d'offrir en quelques heures une première capacité significative de réponse militaire à une crise, même à très longue distance ;

- par sa rapidité, son allonge et sa souplesse, qui permettent une grande réactivité, l'arme aérienne est en mesure d'adapter le délai entre la décision politique et l'effet recherché, et permet la concentration très rapide des forces ou la bascule rapide d'efforts à l'échelle d'un théâtre.

- Je peux citer l'opération Hamilton en avril 2018 avec la projection d'un raid de 17 avions, en moins de 6 heures, à 6700km, ou plus récemment l'envoi de RAFALE à Chypre en août dernier...

Par ailleurs, la puissance aérienne militaire est un élément essentiel de la supériorité opérationnelle :

- Pour vaincre, les forces armées doivent conserver leur liberté d'action, concentrer leurs efforts et économiser leurs moyens.

Dans cette optique, la conservation de la supériorité aérienne et la maîtrise de l'espace permettent à la fois de dénier à l'adversaire sa liberté d'action, et de s'assurer une liberté maximale.

Cela passe par des missions d'observation, de surveillance et de reconnaissance (avec des avions spécialisés, des drones) ;

- (Mais aussi) en persuadant l'ennemi d'une présence et d'une capacité d'action permanente (par l'emploi des drones armés, et la capacité de ravitaillement en vol d'aéronefs) ;

Ou encore en frappant durement l'adversaire si besoin.

Je voudrais maintenant vous montrer à travers quelques illustrations comment nous agissons au quotidien, dans le cadre de la loi

de programmation militaire, pour répondre aux objectifs politiques de manière réactive, crédible et réversible, en tout point du globe, avec une faible empreinte au sol.

Je veux d'abord me féliciter devant vous de ce que permet cette loi de programmation militaire 2019-2025 : nous avons en effet une LPM qui « répare » et modernise, après 10 ans de baisse.

Et cette ressource se ressent pour l'armée de l'Air et de l'Espace dans les 4 axes de cette LPM.

D'abord, et c'est essentiel, nous **valorisons le capital humain**



Sur ce sujet beaucoup a déjà été fait, notamment en termes d'effectifs, en particulier pour renforcer certains domaines clés (je pense à l'espace, ou au cyber).

Par ailleurs, le ministère des Armées s'est mis en ordre de bataille pour aider les aviateurs et leurs familles :

- avec la mise en place d'un plan Famille, qui a permis notamment d'offrir 2 500 places de crèches, ou encore de déve-

lopper le WIFI dans les garnisons ;

- grâce au plan hébergement, que nous traduirons par exemple par la création de 257 lits sur Evreux (dont 100 dès 2021 pour accompagner l'arrivée du C130J).

Nous avons également renforcé le lien avec la jeunesse, qui est au cœur de mes priorités. À ce titre, j'ai créé les Escadrilles Air



©Guillaume Lecomte/Armée de l'Air/Défense

Jeunesse, qui ont pour but de développer les liens avec la jeunesse à travers l'aéronautique, les valeurs de l'aviateur, son histoire et ses traditions.

9 EAJ ont déjà été créées, au 1^{er} mai, et comptent 300 équipiers ; et nous allons poursuivre !

Ensuite, nous modernisons nos capacités pour conserver la supériorité opérationnelle en toutes circonstances

Grâce à la LPM, l'armée de l'air et de l'espace s'est en effet vu délivrer des capacités supplémentaires déterminantes pour nos succès en opérations.

Vous allez découvrir, dans la démonstration dynamique comme dans les présentations

statiques, les moyens et capacités qui nous permettent de « *vaincre (ensemble) par les airs (et par l'espace)* ».

Je ne détaillerai pas l'ensemble de ces capacités, que vous allez voir tout au long de cette journée, mais simplement rappeler nos missions clés, auxquelles concourent ces capacités.

En effet, comme vous le rappelle la plaquette de présentation qui vous a été distribuée, 365 jours par an et 24H/24, les aviatrices et aviateurs sont mobilisés pour assurer la Protection des Français, où qu'ils se trouvent.

D'abord, dans le cadre de la posture permanente de dissuasion, puisque comme vous le savez, l'AAE met en œuvre la composante nucléaire aéroportée, en permanence, depuis 1964.

Cette année, comme tous les ans, les forces aériennes stratégiques ont réalisé (près de) 70 exercices opérationnels pour entretenir les qualifications indispensables à la maîtrise de cet outil de dissuasion et se préparer à faire face à des scénarii de haute intensité, qui paraissent de plus en plus envisageables.

Cette composante nucléaire aéroportée bénéficie de l'arrivée de moyens modernisés : le ravitailleur MRTT Phoenix, dont 1 exemplaire a été livré cette année, et sera complété grâce au plan de soutien aéronautique. Nous venons également de percevoir un nouveau standard du Rafale (F3R), avec son missile METEOR, qui offre une réelle supériorité opérationnelle.



©Emma le Rouzic/Armée de l'Air/Défense

L'armée de l'air participe également aux missions de recherche et sauvetage (53 vies ont été sauvées en 2019), grâce à une flotte de PUMA fortement sollicitée et vieillissante.

Autre mission à haute valeur ajoutée : la projection de missions de force et de puissance, pour frapper loin de la métropole. Elle offre aux autorités politiques la possibilité d'envoyer un signal fort, partout dans le monde, très rapidement et à moindre coût. Les qualités remarquables d'allonge, de réactivité ou de réversibilité de notre aviation de combat ont ainsi permis au président de la République d'asseoir immédiatement la position de la France lors de crises internationales récentes.

C'est, par exemple, le déploiement de personnels et d'équipements, pour de la gestion de crise (comme l'opération AMITIE au Liban, qui a mobilisé en aout A400M, C130J, A310, C160 et MRTT) ;

C'est aussi la projection de commandos ou de matériel au cœur d'un dispositif ennemi (un A400M parti de France a ainsi largué 17t de fret par air pour nos forces au Mali, avant de se poser sur la base aérienne projetée à Niamey).

Les missions de renseignement sont également stratégiques, car elles permettent aux décideurs politiques de bénéficier d'une capacité autonome d'appréciation de situation, et aux autorités militaires de préparer de manière souveraine une opération.

Pour cela, nous avons besoin d'une capacité en drones et Avions légers de surveillance et de reconnaissance- qui arrivent progressivement dans nos forces.

Cet engagement des aviateurs s'illustre dans une 2^{ème} mission à forte dimension politique et stratégique : la mission de sûreté aérienne. La police du ciel tenue par l'armée de l'air et de l'espace, veille, décolle sous très court préavis, intercepte, identifie et agit pour la protection de notre territoire et de nos concitoyens.

En 2020, 305 décollages sur alerte de nos chasseurs et hélicoptères Fennec ont été réalisés pour des pertes de contact radio, confirmations d'identité, pénétrations de zones interdites, assistances en vol... 4 M2000-5 de la base de Luxeuil ont également assuré la police du ciel pendant 4 mois dans le cadre des mesures de réassurance de l'OTAN dans les pays baltes.



©Morgane Valle/Armée de l'Air/Défense

- dans la surveillance spatiale (comme en témoignent les manœuvres d'évitement HELIOS 2 le 22 septembre, suite à un risque de collision.

À terme, il s'agira d'avoir une capacité de défense active dans l'espace, dont le démonstrateur patrouilleur-Guetteur YODA sera le premier jalon.

Cette action dans le domaine spatial se concrétise par des investissements capacitaires, opérationnels, la participation de la France à des coopérations internationales (dans le *Combat Space Operations*), mais aussi en termes d'infrastructures, de ressources humaines et de formation.

L'AAE est également au cœur des coopérations : j'en donnerai 2 illustrations, en dehors de l'escadron franco-allemand de C130J, ici à Evreux, sur lequel le colonel Delporte reviendra dans un instant).

d'abord, Le commandement européen du transport aérien, EATC, basé à Eindhoven, a fêté ses 10 ans d'existence le 24 septembre à l'occasion de la passation de commandement entre la France et l'Allemagne.

- Ce sont plus de 200 avions, de 18 types différents appartenant à 7 nations qui assurent

Enfin, nous nous sommes mis en ordre de bataille dans le domaine spatial : comme vous le savez, le 24 juillet dernier, l'armée de l'Air devenait officiellement l'armée de l'Air et de l'Espace.

Les défis dans le domaine spatial sont nombreux : garantir la liberté d'accès à l'espace, améliorer notre connaissance de la situation spatiale, accroître notre capacité de réponse spatiale pour les opérations, coopérer dans et pour l'espace, protéger activement nos capacités. En un mot : renforcer notre autonomie stratégique pour la défense de la France par et dans l'espace !

Dans ce cadre, le Commandement de l'Espace monte en puissance, pour agir dans, vers et depuis l'espace, en partenariat avec les acteurs du domaine (CNES, etc...), conformément à la stratégie spatiale de défense :

- pour l'appui aux opérations (le tir CSO 2 est prévu fin novembre) ;
- dans le soutien aux opérations spatiales (pour rappel, nous avons contribué à la surveillance du lancement de Space X en mai dernier) ;



Opération Barkhane à Niamey
©Morgane Valle/Armée de l'Air/Défense

des missions de transport stratégique, tactique, ravitaillement en vol et évacuation sanitaire. Voilà un succès notable de coopération européenne en matière de défense.

2^{ème} illustration de ces coopérations : en Afrique, dans la dynamique du sommet de Pau, l'armée de l'Air et de l'Espace travaille à renforcer le partenariat militaire opérationnel avec les pays du G5 Sahel dans le domaine aérien, sur les volets de la formation, du renseignement, de la coordination des moyens aériens.

Enfin je veux souligner que l'innovation est bien sûr centrale dans l'action de l'armée de l'air et de l'espace :

Je n'entrerai pas dans le détail sur ce point, car vous le verrez aujourd'hui, cette innovation est partout : elle est au cœur de l'ADN des aviateurs, et nous l'intégrons pleinement dans notre action au quotidien, dans le cadre de nos missions comme dans nos processus, nos organisations et nos méthodes de travail.

Au bilan, vous le voyez, notre armée est restée très engagée, sur tous les théâtres, et nous avons aujourd'hui les moyens de cette action.

Il me reste cependant certains défis, car demain, nous devons pouvoir faire face à des engagements plus durs, avec la résurgence des risques de conflits de haute

intensité :

1^{er} D'abord, l'aviation de combat, **Le premier défi** qu'il me semble important d'anticiper est de **disposer d'une aviation de combat dimensionnée en quantité et qualité** pour pouvoir répondre aux contrats opérationnels, et conserver la capacité à protéger la Nation et ses intérêts.

En effet, pour continuer de pouvoir intervenir dans des situations toujours plus complexes, le recours à des moyens polyvalents, comme le RAFALE (au standard F3R) est devenu stratégique. Cette polyvalence, couplée à

la modernisation, constituent des atouts majeurs pour conserver la supériorité opérationnelle et permettre l'action en milieu non permissif.

Nous avons récemment déployé ce nouveau standard du Rafale au Levant, dans le cadre de Chammal, avec le premier tir AASM en opérations extérieures le 12 septembre, détruisant une cache d'armes et neutralisant plusieurs terroristes.

Face à la menace russe en Syrie, c'est le seul avion de combat que la France puisse déployer !

Par ailleurs, j'ai aussi besoin de quantité (autrement dit : de masse) pour répondre à nos contrats opérationnels ; et dans un environnement complexe, doté de moyens de déni d'accès et de haute technologie,



volfa 2020

©Sébastien Lafarge/Armée de l'Air/Défense



Premier macaronnage sur PC21
©Morgane Vallé/Armée de l'Air/Défense

l'attrition est à reconsidérer, ce qui justifie d'une masse globale suffisante.

J'insiste sur cela, ce besoin de quantité passe aussi par des opérations en coalitions, et demain par le développement d'une capacité de combat collaboratif connecté : le SCAF !

J'ai aussi besoin de disponibilité, pour les enjeux de préparation opérationnelle.

Mon 2^{ème} défi : l'action aérienne de l'Etat
Mon deuxième défi porte sur le rôle confié en interministériel à l'armée de l'air et de l'espace, en matière de coordination dans la troisième dimension.

Le caractère résolument interministériel de la mission de sûreté aérienne et les délais très courts des processus décisionnels positionnent naturellement le Commandement de la Défense aérienne et des opérations aériennes au cœur de cette coordination interministérielle pour la lutte antidrones.

Le RETEX COVID a d'ailleurs démontré toute la légitimité du CDAOA pour coordonner en situation de crise la manœuvre initiale des moyens aériens sur zone.

Sur ce sujet, nous montons en puissance pour développer encore notre expertise, dans la perspective des JO 2024 et de la Coupe du Monde de Rugby 2023.

Ce rôle est également légitimé par son expertise dans le domaine de la lutte anti-drone, exercé lors des différents dispositifs particuliers de sûreté aérienne (14 juillet par exemple).

Enfin, **mon dernier défi**, qui ne vous surprendra pas, ce sont les aviateurs.

La gestion du capital humain constitue une priorité car c'est sur les aviateurs que repose l'efficacité opérationnelle ; il est donc essentiel de recruter, de former, d'entraîner, de faire progresser et surtout de donner envie de rester dans notre institution.

La crise COVID a démontré encore une fois que les aviateurs sont engagés, réactifs, efficaces, innovants : ils ont ainsi expérimenté et mis en œuvre dans des délais records des configurations de transport des malades gravement atteints sur MRTT, A400M et hélicoptère, en métropole comme en outre-mer.

Cette année encore, leur engagement- dans cette crise, mais aussi bien au-delà, dans

l'ensemble de nos missions-, a fait toute ma fierté, et celle de nos concitoyens.

Le sujet de la « *fidélisation* » des personnels est bien sûr au cœur de mes préoccupations, car à l'heure actuelle beaucoup de départs surviennent tôt dans la carrière, notamment parce que les jeunes générations sont moins réticentes au changement de carrière que celles de leurs parents. Il nous faut donc à la fois attirer à nous les talents, et leur donner envie de rester.

Nous devons également maintenir nos efforts sur la fidélisation pour ne pas laisser partir des personnels très qualifiés (je pense aux personnels navigants mais aussi des spécialistes des systèmes d'information, des mécaniciens aéronautiques ou encore des contrôleurs aériens).

C'est pourquoi je tiens particulièrement à ce que les expertises des aviateurs et leurs

absences répétées dans le cadre de leurs engagements soient soutenues par un système de primes cohérent.

Nous travaillons aussi sur les sources de motivation et d'attractivité : la modernisation des formations est un levier important, que ce soit dans les cursus initiaux en école ou dans les formations professionnelles.

Nous développons ainsi la numérisation de nos écoles, et avons recours à des moyens d'instruction modernes et innovants, comme le .. qui constitue un formidable vecteur de préparation à l'aviation de combat.

Enfin, le maintien d'une activité satisfaisante contribue également à l'épanouissement individuel, d'où l'effort particulier que nous réalisons sur le maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques.

En conclusion, je souhaite vous dire que forte des capacités que lui offre la LPM, forte de ses aviateurs tournés vers l'avenir et forte de ses succès en opérations, notre armée de l'Air et de l'Espace s'apprête désormais à relever de nouveaux défis.

Les aviateurs de demain devront être en mesure de :

- « *(Voir) (de) plus haut* », pour mieux prendre en compte les enjeux spatiaux et les nombreuses interactions entre l'air et l'espace ;
- « *(Décider) plus vite* », car au combat, il faut surprendre son adversaire en gardant un temps d'avance ;
- « *(Etre) plus fort* » enfin, pour être en mesure de percer les dispositifs des ennemis qui seront toujours plus robustes et de frapper plus fort leurs adver-



saires, tout en étant capable d'encaisser davantage les coups et de surmonter les pertes. Pour cela, l'armée de l'Air et de l'Espace a besoin des talents et des compétences de tous les aviateurs.

Pour terminer, je veux vous souhaiter une belle journée au sein de notre armée de l'Air et de l'Espace : profitez des prochaines heures pour découvrir nos capacités, échanger avec nos personnels sur les stands : ils seront ravis de vous faire partager leur enthousiasme et leur passion pour leur métier et pour leur engagement.

Les démonstrations auxquelles vous allez assister illustrent elles- aussi, bien plus qu'un discours, tous les atouts de notre armée de l'Air et de l'Espace, qui en font un élément essentiel de la supériorité opérationnelle de nos armées, et un outil précieux pour les décideurs.

Je vous remercie pour votre attention ; nous disposons maintenant d'une quinzaine de minutes pour échanger, avant de céder la parole au Commandant de la base aérienne 105 qui vous présentera plus en détail les tableaux auxquels vous allez assister dans un instant.



Station HDR

©Emma le Rouzic/Armée de l'Air/Défense

ÉCOLE DE GUERRE

Extrait du magazine réalisé par les officiers internationaux de la 28^{ème} promotion de l'École de guerre

Géopolitique :

La politisation de la technologie 5G est-elle justifiée ?
CDT Ho Jin Peng armée de l'air de Singapour

Géopolitique et relations internationales du Cambodge
LCL Sawum Thlang, Officier de l'armée cambodgienne

Stratégie :

Une introduction : la théorie de la coercition
Lt Col Seward «2 Dots» Matwick Armée de l'air américaine

Histoire :

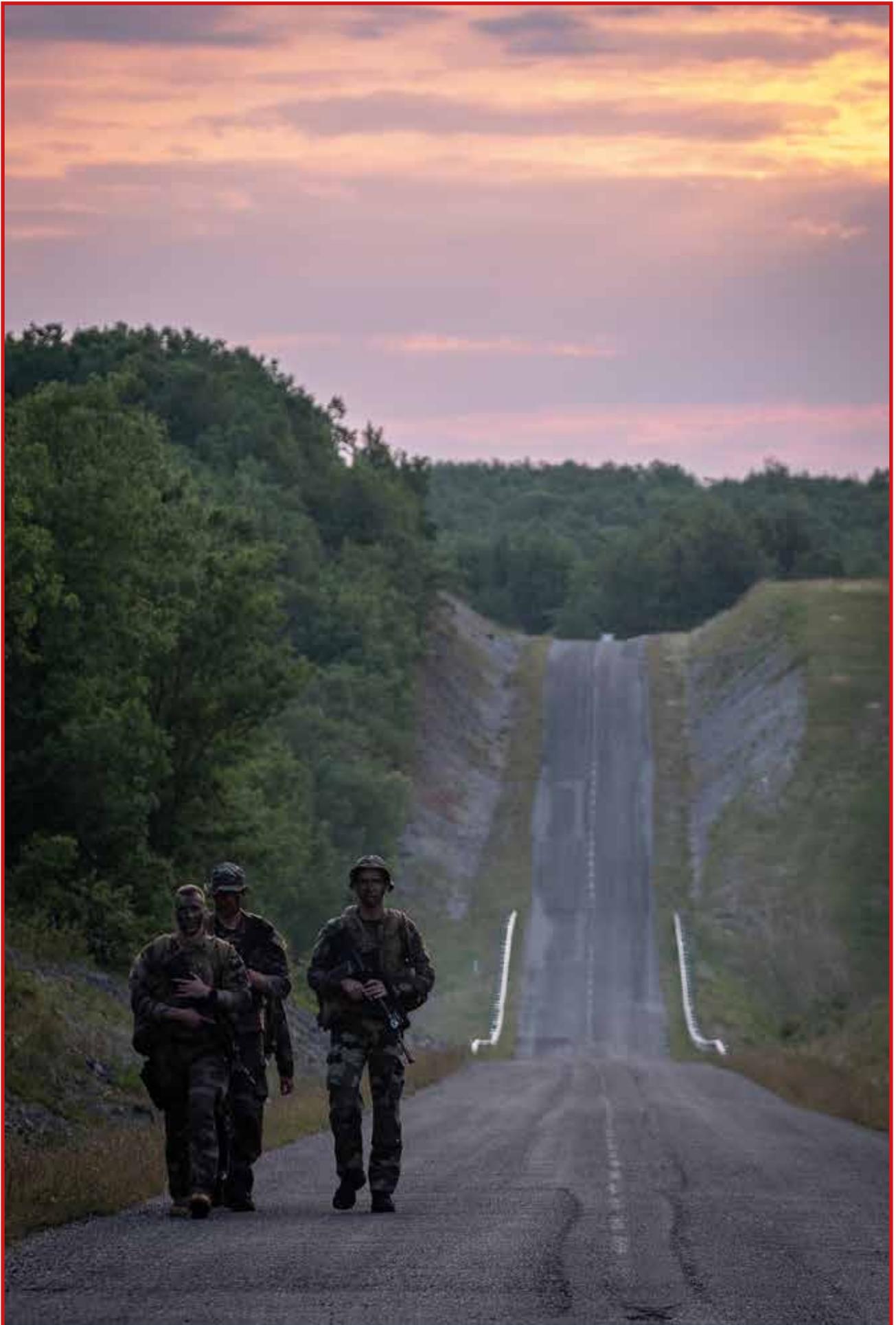
La deuxième guerre du Golfe 1990
CF Mohammad ALMESBAH Marine koweïtienne

Sur le terrain :

Le soldat dans le froid
CDT Lauri Kohva, État-major des Forces de défense finlandaises

Mission de paix :

La participation du Brésil aux missions de paix
Commandant Garci Pereira, Armée de terre brésilienne



GÉOPOLITIQUE



Les États-Unis et la Chine
se disputent la suprématie de la
technologie
5G. Image : Financial Times

CDT Ho Jin Peng
armée de l'air de Singapour

LA POLITISATION DE LA TECHNOLOGIE 5G EST-ELLE JUSTIFIÉE ?

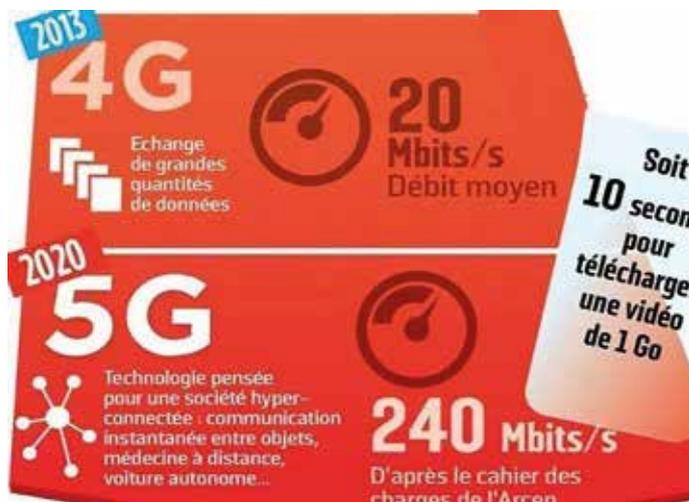
La cinquième génération de télécommunication est arrivée. Elle promet une vitesse de téléchargement de 10 à 20 fois supérieure à tous les moyens courants. Cependant, son potentiel n'est pas limité à sa vitesse, cela changera les règles du jeu. Les essaims de drones, les voitures autonomes, le Big Data, et l'intelligence artificielle, toutes les imaginations de la quatrième révolution industrielle qui transformeront le siècle, exigent une infrastructure de télécommunication-rapide, sophistiquée et répandue, ce que la technologie 5G nous offre. Mais en dépit d'un futur prometteur, la technologie 5G s'est retrouvée au cœur d'une « Guerre de la 5G » qui implique les deux puissances géopolitiques majeures, les États-Unis et la Chine,

qui se sont disputé la suprématie technologique. D'une part, les États-Unis ont accusé Huawei, le leader chinois du secteur télécom, d'être au service de l'espionnage chinois. D'autre part, la Chine a plaidé l'innocence et lui a demandé de montrer des preuves. À la suite de la rhétorique américaine, plusieurs gouvernements comme le Royaume-Uni et l'Australie ont réagi contre Huawei. Cette problématique remet en question la sûreté de cette nouvelle technologie ainsi que la confiance vers les entreprises proches du régime chinois. Il semble que la technologie 5G soit politisée. Pourtant, les accusations sont-elles justifiées ? La 5G est-elle vraiment vénérable ?

La technologie 5G, qu'est que c'est ?

La technologie 5G est la prochaine évolution des télécommunications. Elle comprend des nouvelles technologies qui peuvent dépasser les limites de la 4G. La première génération de télécommunication (1G) nous a permis de téléphoner

GÉOPOLITIQUE



Comparaison de vitesse. Image : Le Parisien



Installation d'une antenne 5G à Londres. Image : WSJ

« Aujourd'hui, Huawei, Samsung, LG, Nokia, Ericsson, et Qualcomm sont les grands fabricants de la 5G qui dominent 80% du marché. Parmi eux, Huawei est le leader du marché avec le plus grand nombre de brevets. »

alors que la deuxième (2G) a introduit le SMS. La 3G a démarré l'ère du Smartphone qui peut désormais aller sur Internet. Enfin, nous profitons actuellement de la 4G qui nous apporte une connectivité tellement rapide que nous pouvons faire des appels audio-visuels comme Skype, Facetime ou Zoom. La 4G opère sur la bande de fréquence de 0.4 à 6 GHz afin de couvrir une large zone et de desservir toute la population. Mais en utilisant une telle bande, on limite la vitesse jusqu'à 20Mbit/s. La 5G propose donc de profiter des bandes de plus hautes fréquences jusqu'à 100 GHz. Les ondes millimétriques ou *mmWave* (fréquences supérieures à 30 GHz) sont la clé de voûte de la 5G.

En fait, la 4G et la 5G se complètent. Alors que la 4G offre une couverture plus large, elle ne permet pas de débits très élevés. En revanche, des bandes mmWave de 5G

permettent des débits plus élevés mais elles sont plus limitées en termes de propagation. La meilleure façon d'exploiter leurs avantages est d'installer plusieurs petites antennes de *mmWave* partout tout en conservant les antennes actuelles qui joueront encore un rôle important pour couvrir les zones blanches, surtout à la campagne. Avec une vitesse de 240 Mbit/s, soit au moins 10 fois supérieure à celle actuelle, la latence de la 5G est aussi rapide qu'un clin d'œil, soit 10 secondes pour télécharger un film de 1Go. En ce qui concerne l'enjeu économique, cette infrastructure apportera de nouvelles industries potentielles. Par exemple, les voitures autonomes nécessitent un réseau ultra fiable pour assurer la sécurité sur la route. Quant aux objets informatiques, les consommateurs n'auront plus besoin d'un ordinateur puissant ou d'un appareil lourd pour télécharger et installer des programmes complexes. Il sera possible de streamer

GÉOPOLITIQUE



Le PDG de Huawei, Ren Zhengfei. Image : Bloomberg



Un monde 5G plus connecté. Image : Financial Times

« Derrière cette accusation se trouve la loi chinoise de surveillance nationale adoptée en 2017 qui oblige les sociétés et les citoyens à coopérer avec l'État en matière de renseignement. »

le tout en direct. Cela signifie également que l'intelligence artificielle sera une réalité sans avoir besoin de posséder des super-ordinateurs et on verra une tendance vers des objets plus connectés. Selon une étude, il est estimé que la France bénéficiera de 85 milliards de dollars en revenus et de 400 000 nouveaux emplois d'ici à 2035. De même, la Chine et les États-Unis gagneront 3 500 milliards et 719 milliards de dollars respectivement.

Aujourd'hui, Huawei, Samsung, LG, Nokia, Ericsson, et Qualcomm sont les grands fabricants de la 5G qui dominent 80 % du marché. Parmi eux, Huawei est le *leader* du marché avec le plus grand nombre de brevets.

La politisation de la technologie 5G

Au cœur de cette course à la 5G, une guerre d'influence entre les États-Unis et la Chine

est apparue en mai 2019 lorsque le premier a accusé le second d'espionnage et de vol de données. Le gouvernement américain a affirmé que les entreprises chinoises comme Huawei et ZTE pourraient fournir une « *backdoor* » sur ses équipements, pour que les services de renseignement puissent les exploiter. Derrière cette accusation se trouve la loi chinoise de surveillance nationale adoptée en 2017 qui oblige les sociétés et les citoyens à coopérer avec l'État en matière de renseignement. Mais dans un entretien hong-kongais, le PDG de Huawei a juré que sa société n'avait aucune intention malveillante et qu'elle suivait, depuis 20 ans, le standard européen de cybersécurité. Bien que le régime chinois et Huawei lui-même se soient défendus féroce­ment contre les critiques, ils ne sont pas épargnés par les soupçons. Sous la pression des États-Unis, d'autres pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et le Japon ont effectivement bloqué les fournisseurs chinois sur leurs marchés de 5G.

GÉOPOLITIQUE



La surveillance américaine. image CNN



Le jeu d'échecs mondial . Fairobserver.com

« Si les États-Unis peuvent expulser Huawei du réseau mondial de 5G en le représentant comme une menace à la sécurité, ils peuvent conserver leur capacité d'espionner tout ce qu'ils veulent. »

Quant à l'Europe, le sentiment est divisé. Alors que le Royaume-Uni a déjà déployé des équipements de Huawei sur le terrain, il a décidé de les retirer d'ici 2023. En revanche, la France a accepté la construction d'une usine Huawei en France, la première grande usine hors de la Chine.

Le risque de renseignement

D'un point de vue puriste, chaque composant informatique est susceptible de tentatives d'espionnage. Selon certains experts, il est possible de les saboter en implantant des puces cachées. En outre, même si un équipement est certifié conforme au protocole de cybersécurité, il est difficile de détecter la faiblesse des puces dans lesquelles des modifications subtiles avaient déjà été faites. L'histoire nous a montré que les serveurs et les câbles sont également vulnérables à l'espionnage. En 2013, le scandale d'Edward

Snowden a relevé que le service de renseignements américain (le NSA) avait utilisé des câbles sous-marins pour effectuer la surveillance sur de grandes personnalités en Amérique du Sud et en Europe. La fuite de Snowden a aussi mis en lumière le programme américain de surveillance de masse (*XKeyscore*), dont le but est de collecter systématiquement les activités de tout utilisateur incluant les courriels et les réseaux sociaux. Le programme peut surveiller en masse grâce à l'accès américain à une soixante-dizaine de serveurs dans le monde. Suivant ces exemples, on pourrait faire la même surveillance en utilisant la 5G. Cependant, il faut mettre en avant que la 5G présente une échelle de risque jamais vue. Aujourd'hui, les services de renseignements peuvent surveiller assez facilement les activités en ligne. Imaginons le futur où tous les objets, même ceux du quotidien, seraient connectés et donc tracés. Ce sera la valeur

GÉOPOLITIQUE

potentielle de la 5G aux yeux des espions.

Cela dit, le risque de cybersécurité en lui-même n'est pas suffisant pour justifier la réaction américaine parce que le risque existe avec tous les fabricants, chinois ou non. En fait, le facteur clé est lié à la loi chinoise qui autorise la Chine à avoir le contrôle sur ses entreprises en raison de sécurité nationale. Tandis que Huawei a nié l'accusation de coopération avec l'État chinois, les États-Unis connaissent le potentiel de cette loi sur la base de leur propre expérience. Ironiquement, l'accusateur a introduit un projet similaire dès 2007. Le programme « *Prism* » permet la collecte d'informations étrangères. Des preuves ont montré la collaboration de l'État avec neuf entreprises américaines comme AOL, Apple, Facebook, Google, Microsoft, Paltank et Yahoo.

Il va sans dire que les États-Unis ont dominé l'infrastructure informatique au fil des années et ont profité de leur contrôle. Pourtant, la Chine pose désormais un défi à ce contrôle par sa maîtrise de la 5G. Ce qui est significatif, ce n'est pas le risque d'espionnage, mais la possibilité que la Chine puisse fournir un modèle alternatif que les États-Unis auront du mal à infiltrer. Ce sentiment est bien dit par le porte-parole de Huawei : « si les États-Unis peuvent expulser Huawei du réseau mondial de 5G en le représentant comme une menace à la sécurité, ils peuvent conserver leur capacité d'espionner tout ce qu'ils veulent » .

Conclusion : Une nouvelle guerre froide ?

La crainte du potentiel d'espionnage via la 5G est justifiée. Cette technologie trans-

formera l'économie et la vie quotidienne à tel point que l'invasion de la vie privée pourrait être massive. Au lieu de trouver une solution coopérative, les États-Unis ont choisi d'affronter la Chine. Ils ont non seulement interdit le développement chinois sur le territoire américain, mais ils ont par ailleurs fait pression sur leurs alliés pour qu'ils fassent de même. Il n'est donc pas surprenant que les cinq pays qui font partie de l'initiative de surveillance dite « *Five Eyes* » aient déjà rejeté les entreprises chinoises sur leurs marchés de 5G. Depuis l'effondrement de l'Union Soviétique, aucun pays ne pouvait contester le leadership américain dans les domaines politique, technologique et économique. La croissance de la Chine et sa maîtrise d'une technologie clé ont mis le monde au défi de se demander s'il valait mieux subir la surveillance américaine comme maintenant, ou plonger dans l'inconnu du monde chinois. La réponse pourrait diviser le monde vers une nouvelle guerre froide.

GÉOPOLITIQUE

LCL Sawum Thlang, Officier de l'armée cambodgienne

GÉOPOLITIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES DU CAMBODGE

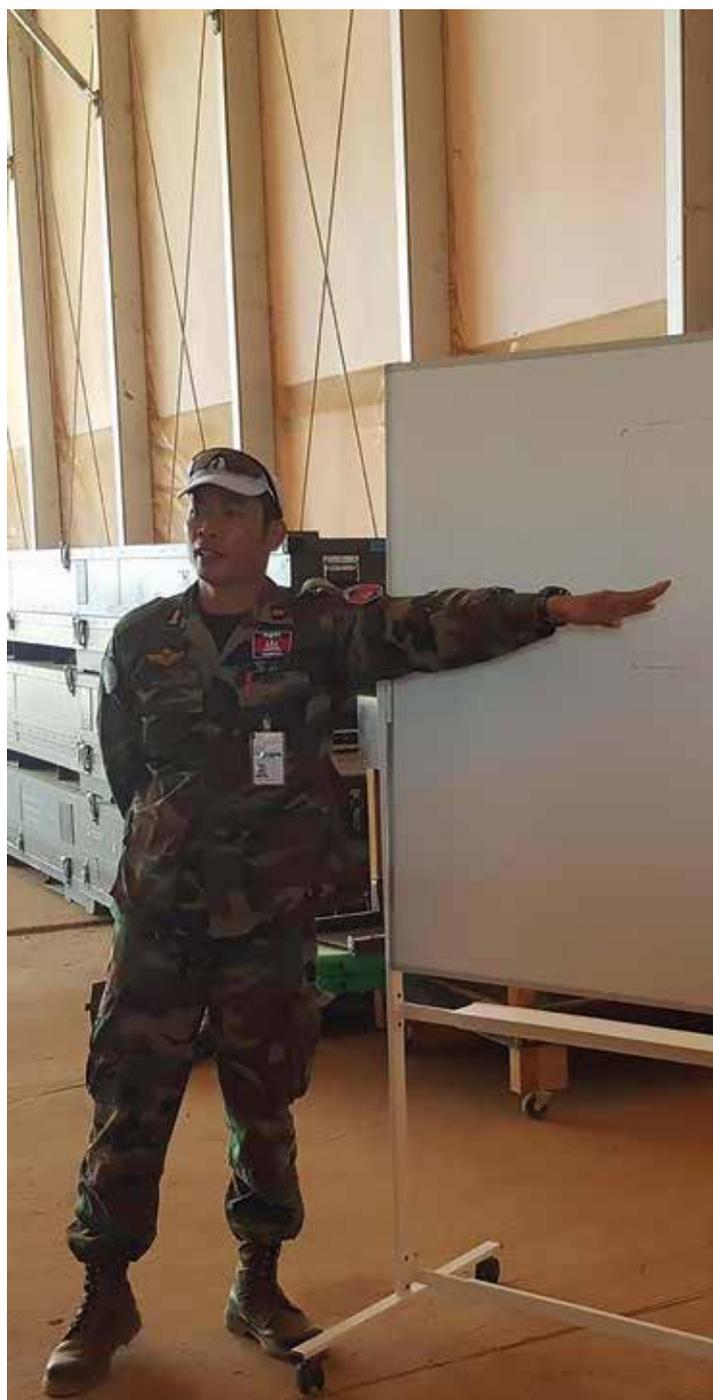
Avant propos

Cet article parle des relations dans lesquelles le Cambodge s'engage avec ses partenaires lointains et proches pour divers objectifs, soit économiques soit politiques ou même souvent géopolitiques. Vous verrez que le monde cherche à s'associer au Cambodge géopolitiquement pour sa localisation stratégique au niveau régional ou mondial.

Les pays s'engagent de différentes manières pour atteindre des intérêts symétriques au niveau de l'économie, de la politique ou de la défense. Par ailleurs, le Cambodge a le droit d'apprécier l'équilibre des tendances afin de donner le feu vert à ce qui est favorablement applicable. Ensuite, les deux pays partenaires étudient la possibilité de mener des actions par l'accord du mémorandum d'attente ou de la convention bilatérale.

Il est nécessaire de prendre en compte que le Cambodge a des relations qui s'améliorent avec certains pays mais qui se dégradent avec d'autres. Cela dépend particulièrement des conditions étatiques qui conviennent ou qui sont raisonnables à chacun de leurs intérêts.

Avant d'entrer plus en détail dans le sujet, je voudrais sincèrement remercier l'encadrement du DLF et les professeurs, particulièrement madame Bodénès qui m'a donné



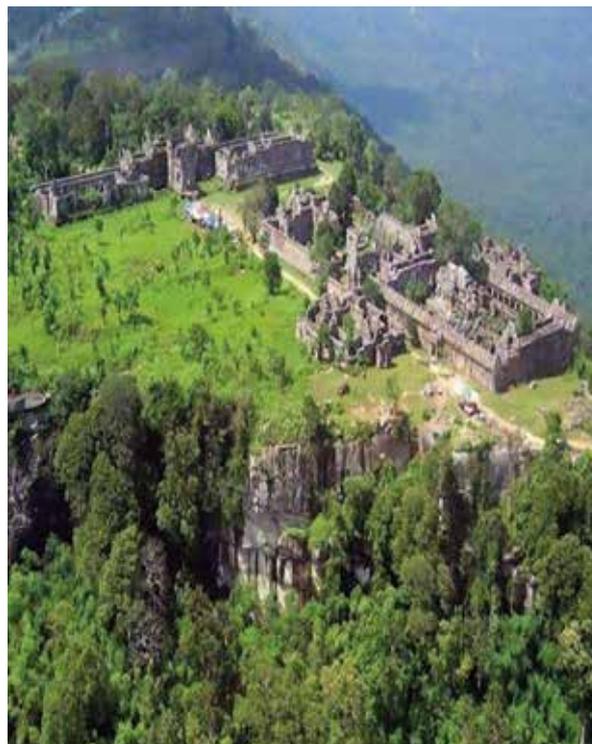
GÉOPOLITIQUE

l'occasion de rédiger cet article afin d'améliorer mon français écrit, qui requiert une grande attention et est la condition sine qua non à la suite de notre formation à l'école de guerre.

Généralités sur les relations internationales du Cambodge

Le Cambodge a des relations diplomatiques avec de nombreux pays, dont la République populaire de Chine, les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, la France, la Corée du Sud et la République populaire démocratique de Corée (RPDC). Ce pays appartient à de nombreuses organisations internationales telles que les Nations unies et les agences spécialisées des Nations unies. Il est également membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque asiatique de développement (BAD), de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'OMC. Le Cambodge est également le pays fondateur de la Banque de développement des infrastructures asiatiques.

Le temple de Preah Vihear



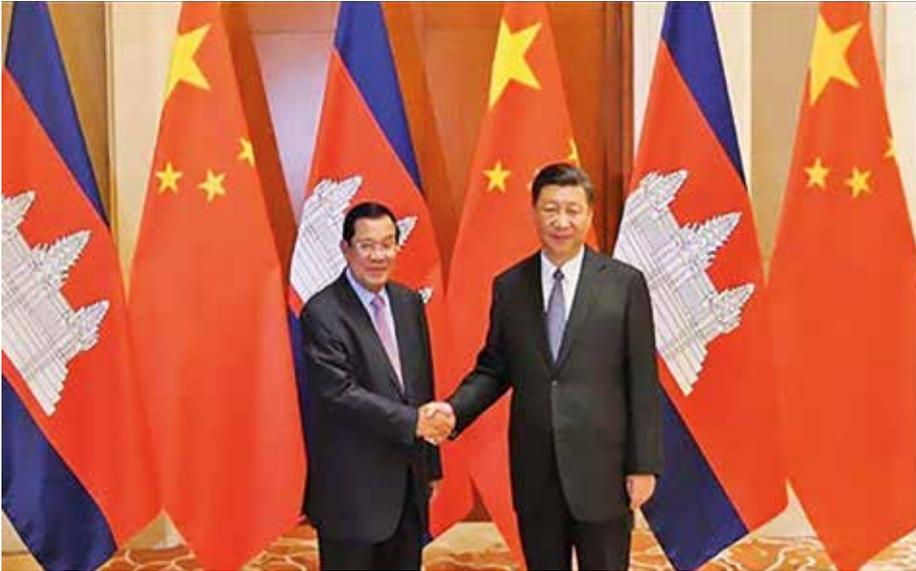
Relations avec les pays voisins

La majeure partie de l'histoire du Cambodge remonte à ses relations avec la Thaïlande et le Vietnam, bien que la Thaïlande reste le plus grand fournisseur du Cambodge. Dans le passé, le Cambodge et la Thaïlande se sont emparés de certaines zones frontalières à la fois maritimes et terrestres qui n'ont pas encore été déterminées. Le conflit a culminé en un conflit armé entre 2008 et 2011, en particulier autour du célèbre temple de Preah Vihea à la frontière nord du Cambodge.

Le Vietnam est une importante source d'importations et également un marché d'exportations majeur pour le Cambodge. En revanche, les tensions à la frontière se sont intensifiées en 2015 à cause de différentes crises frontalières avec les protestants cambodgiens pour la frontière d'un côté et avec le Vietnam de l'autre. Le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du

La construction d'un grand aéroport et d'un port de la Chine au Cambodge

GÉOPOLITIQUE



Le président chinois Xi Jinping, en compagnie du Premier ministre cambodgien Hun Sen, en octobre 2016 lors d'un déplacement à Phnom Penh

Cambodge a envoyé des dizaines de notes de protestation exhortant les autorités vietnamiennes à suspendre les activités à la frontière qui ont affecté la situation actuelle. Fin 2015, le ministre de l'Intérieur a ordonné à toutes les autorités locales

d'interdire aux Cambodgiens qui possèdent des terres près de la frontière avec le Vietnam d'en louer aux agriculteurs vietnamiens.

Relations avec la Chine

La Chine est une des grandes puissances avec laquelle le Cambodge a des relations très proches. En décembre 2010, ces deux pays ont élargi leur relation au « *partenariat stratégique global* ». Le commerce entre les deux pays est passé d'environ 2,34 milliards de dollars américains en 2012 à environ 3 milliards de dollars en 2013 avec un accord pour porter le commerce à 5 milliards de dollars en 2017. Les deux pays se soutiennent fortement. Depuis la sortie officielle des relations avec Taiwan en 1997, le Cambodge était un fervent partisan de la politique d'une seule Chine. Le président chinois Xi Jinping s'est rendu au Cambodge en octobre 2016. Trente et un accords et mémorandums d'accord ont été conclus entre les deux pays au cours de la visite, notamment : environ 2 milliards de dollars de prêts ont été accordés pour le développement des infrastructures routières et 180 millions de dollars d'aide financière.

Relations avec les États-Unis

Les États-Unis ont une importance économique pour le Cambodge. Les États-Unis achètent environ un tiers des

Le président chinois Xi Jinping s'est rendu au Cambodge en octobre 2016. Trente et un accords et mémorandums d'accord ont été conclus entre les deux pays au cours de la visite.»

«Les États-Unis ont une importance économique pour le Cambodge. Les États-Unis achètent environ un tiers des exportations du Cambodge.»

«L'une des principales différences entre la gestion de l'aide américaine et chinoise est que « l'aide américaine est toujours accompagnée de conditions difficiles, tandis que l'aide de la Chine est inconditionnelle.»

GÉOPOLITIQUE

exportations du Cambodge, principalement des vêtements et des chaussures. En 2014, le commerce bilatéral était évalué à près de 3,2 milliards de dollars, mais la balance commerciale était déséquilibrée. En effet, les États-Unis importent 2,84 milliards de dollars du Royaume du Cambodge, mais n'exportent que 328 millions de dollars. L'une des principales différences entre la gestion de l'aide américaine et chinoise est que « *l'aide américaine est toujours accompagnée de conditions difficiles, tandis que l'aide de la Chine est inconditionnelle* ». De 1998 à 2007, le Congrès américain a interdit l'aide et l'assistance directe ou indirecte au Cambodge ; le but était de faire pression sur le gouvernement royal du Cambodge pour qu'il rétablisse la pleine démocratie. Le président Obama est devenu le premier président américain à se rendre au Cambodge lors du sommet de l'Asie de l'Est en novembre 2012. Cependant, lors de la réunion du président Obama avec le Premier ministre Hun Sen, il était clair que les progrès étaient lents en démocratie et les droits de l'homme sont des problèmes qui entravent les relations étroites avec les pays en développement.

veloppement au Cambodge et était le plus grand donateur du Cambodge. Le Japon accorde la priorité de son assistance aux infrastructures, y compris le développement des routes, les systèmes électriques, la stabilité et développement des technologies de l'information et des communications. Le Cambodge a toujours soutenu le Japon dans sa candidature à un siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.

Relations avec la Russie

En 2015, les relations entre le Cambodge et la Russie se sont considérablement développées avec la visite du premier ministre au Cambodge. Dans l'accord et la décision prise, la Russie a accepté d'annuler 70% de sa dette totale de 1,5 milliard de dollars des



Le rassemblement des soldats américains et cambodgiens pendant la cérémonie d'ouverture d'Angkor Sentinel au Cambodge en 2006

Relations avec le Japon

Depuis 1992, le Japon a fourni plus de 2 milliards de dollars d'aide au déve-

GÉOPOLITIQUE

années 1970, qui avait été emprunté par le gouvernement de la République populaire du Kampuchea.

Perspectives de la géographie du Cambodge sur le plan géopolitique régional

Depuis plusieurs décennies, le Cambodge s'est annoncé neutre, pacifique et non aligné, mettant l'accent sur son intégrité territoriale. En revanche, cette tendance politique a isolé le pays qui a connu des guerres civiles qui ont massacré beaucoup d'innocents civils. Il est primordial de tirer les leçons des expériences passées afin que cela ne se produise plus jamais.

Avec le contexte de la société actuelle, le Cambodge se tourne à nouveau vers la Chine avec qui il partage la politique de « *route de la soie* » ou « *la ceinture et la route* » de la Chine, et qui tenteront de relier ensemble à la fois les liaisons maritimes et les voies ferroviaires entre la Chine et l'Europe en passant par le Kazakhstan, la Russie, la Biélorussie, la Pologne, l'Allemagne, la France et le

Royaume-Uni et à se connecter par des constructions d'infrastructures portuaires, ferroviaires, terrestres au bassin méditerranéen, ce qui lui permettra de s'approvisionner en matières premières et de se mettre sur le devant de la scène internationale.

C'est la raison pour laquelle les États-Unis ont accusé le gouvernement Cambodgien d'avoir permis à la Chine de construire un grand aéroport et un port pour installer une base militaire. Cette autorisation va à l'en-

contre de la constitution Cambodgienne et de celle d'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge). Suite à cette problématique, plusieurs questions se sont posées auprès des relations diplomatiques pour obtenir des clarifications de la part du gouvernement cambodgien.

Il est à noter que la Chine est le premier partenaire, en termes de coopération bilatérale, qui a investi le plus fortement en matière de commerce et plus particulièrement, pour la coopération bilatérale de la défense. Des exercices annuels de l'armée ont été effectués après l'arrêt d'Angkor Sentinel, l'exercice annuel bilatéral entre l'armée américaine et l'armée de terre cambodgienne, qui a été mis en arrêt pour le non-respect des droits humains au Cambodge en 2016. D'ailleurs, l'assistance de la Chine est fournie gratuitement ce qui permettra au Cambodge de restaurer ses infrastructures et également ses armées.

STRATÉGIE

Lt Col Seward «2 Dots» Matwick Armée de l'air américaine

UNE INTRODUCTION : LA THÉORIE DE LA COERCITION

LE TEMPS EST ARRIVÉ DE SE FAMILIARISER À NOUVEAU AVEC LA THÉORIE DE LA COERCITION.

Pendant la Guerre Froide, la force atomique dominait la stratégie militaire. Les ressources dédiées juste par les États-Unis aux armes nucléaires durant cette période s'élèvent à 5 800 milliards de dollars (ajustée de l'inflation). À partir des années 50, des philosophes comme Bernard Brodie et Thomas Schelling ont commencé à publier leurs travaux sur la dissuasion. Dans le milieu de la guerre conventionnelle, les militaires, ayant combattu la deuxième guerre mondiale, étaient clairement les experts sur le champ de bataille. Dans le milieu de la guerre atomique, en revanche, ces savants possédaient autant d'expérience concernant les armes nucléaires que les militaires et ils sont rapidement devenus les experts de facto, reconnus partout aux USA. L'armée avait donc besoin de leur expertise et a créé un parcours académique qui incluait un regard rigoureux sur la théorie de la coercition. Il s'agit d'une compétence valable quelle que soit l'ère ou l'environnement, mais dès la chute du Rideau de fer, les menaces existentielles ont soudainement disparu et l'armée s'est orientée vers de nouveaux enjeux géopolitiques. L'armée s'est tournée vers le contre-terrorisme et a dû ensuite apprendre à le combattre avec un succès relatif. Plutôt que la dissuasion, l'armée pensait qu'elle pouvait vaincre son nouvel ennemi asymétrique par un rapport de force



Photo :
L'essai thermonucléaire français
« Licorne » dans l'atoll de
Mururoa le 3 juillet 1970,
qui a donné 914 kilotonnes.

écrasant. La réflexion stratégique sur la manière de contraindre un adversaire symétrique ou asymétrique a reculé. Cependant, comme un style qui revient à la mode deux décennies plus tard, un monde multipolaire est en train d'émerger et nécessite de reprendre les leçons passées qui nous ont aidés à gérer la Guerre Froide avec réussite. Comme à l'époque, les anciens philosophes sont plus chevronnés que cette génération d'officiers. C'est pourquoi, cet article présentera plusieurs raisons et défis pour

STRATÉGIE

lesquels les officiers américains et français doivent dépoussiérer les classiques de la bibliothèque. De plus, je donnerai une brève introduction à la théorie de la coercition en ajoutant les progrès de l'économie comportementale consacrés aux risques. L'objectif est simple : rafraîchir nos connaissances de base en prévision de futures menaces nucléaires armées visant à perturber notre structure de pouvoir actuelle.

« Cette génération d'officiers est confrontée à un tout autre ennemi que celui qu'ils ont connu quand ils étaient jeunes, bien loin de l'idée d'un affrontement nucléaire. »

En 2012, le Président Obama a déclaré un pivot vers le Pacifique, c'est-à-dire un mouvement stratégique loin du Moyen-Orient et vers la Chine et la Russie. Après une décennie en Afghanistan et neuf ans en Irak, les soldats américains, leurs alliés, les Talibans et les djihadistes se sont retrouvés dans une impasse. Pendant ce temps-là, l'essor économique et militaire chinois a éclaté. La Chine roulait des mécaniques dans la mer de Chine du Sud et saisissait les ressources naturelles en Afrique. De plus, la Russie cherchait à retrouver sa fierté en tant que puissance mondiale. Avec Poutine à sa tête, la Russie semait l'anarchie et la discorde quand elle le pouvait. L'ingérence russe pendant les élections de

2016 n'est qu'un exemple. Les deux pays sont dotés de l'arme nucléaire et veulent retrouver un nouvel équilibre du pouvoir. Depuis lors, les États-Unis reculent de la scène mondiale en s'étant retirés de 12 accords. Le nationalisme règne et il laisse sur son chemin un sillage d'alliances détruites. Cette génération d'officiers est confrontée à un tout autre ennemi que celui qu'ils ont connu quand ils étaient jeunes, bien loin de l'idée d'un affrontement nucléaire. La dialectique nucléaire exige un ensemble différent d'outils et de prendre l'initiative et ne pas compter sur les actions d'un ennemi. Bref, le temps est arrivé pour l'armée américaine d'accepter ce changement de paradigme, de dépasser ses limites culturelles et de se



Photo:
Thomas Schelling, témoignant au Congrès en 1966.

STRATÉGIE

familiariser à nouveau avec la théorie de la coercition.

Quant aux officiers français, ils ont besoin d'un rafraîchissement de la doctrine nucléaire pour différentes raisons. Le paysage européen change profondément.

La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, l'immigration en provenance de Syrie, la dépendance aux ressources naturelles russes, une alliance chancelante avec l'OTAN et le mouvement interne antimondialiste alimentent le changement en France. Entre-temps, la France est devenue la seule puissance ainsi que la plus formidable force militaire en Europe. C'est plus un fardeau qu'un honneur. Le 7 février 2020, le Président Macron a pris la parole à l'École Militaire. Il a offert aux alliés européens un parapluie nucléaire stratégique afin de fortifier toute l'Europe. L'offre de Macron a peut-être caressé l'ego français, mais elle a également mis en péril la politique française de dissuasion nucléaire, menée de longue date. En effet, la doctrine française est réservée à des « *circonstances extrêmes d'autodéfense* ». Désormais, si l'Europe accueille favorablement cette protection, la France aura besoin d'être plus nuancée afin



Photo :
Fat Man était une arme nucléaire stratégique larguée sur la ville japonaise de Nagasaki pendant les dernières étapes de la Seconde Guerre mondiale.

d'accommoder les partenaires stratégiques et de maintenir une force de frappe viable. La Russie testera cette doctrine en marge et la France va avoir du mal à trouver une réponse à la fois forte et crédible pour assurer ses alliés et en même temps dissuader la Russie si elle ne se prépare pas. Pour les officiers français, le temps

est aussi arrivé de mieux se sensibiliser avec la théorie de la coercition. Sans plus de délais, voici un bref résumé de la théorie de la coercition. Tout d'abord, il faut clarifier le terme « *coercition* ». Le poids donné au sujet a rapidement mis cette théorie en exergue pendant la Guerre Froide, mais il a aussi prêté à confusion quand chaque philosophe a individuellement développé sa propre définition des termes. Aucun standard n'a été établi et les contradictions persistent encore même au sein des publications de l'état-major interarmées américain. Cet article suit les définitions de Thomas Schelling, le philosophe et économiste renommé et le père de la théorie de la coercition. Il divise la force en deux : la force brute et la coercition. La méthode de la force brute, c'est-à-dire une stratégie de déni qui vise à priver l'adversaire de sa

STRATÉGIE

capacité d'agir, ne suffit plus avec l'introduction des armes thermonucléaires. Cette méthode coûteuse et sanglante implique toute la force disponible d'un pays, et seul un enjeu vital l'exige. Les armes modernes permettent aux pays qui les possèdent d'affaiblir un adversaire indépendamment de la victoire. De ce fait, les nations veulent que leur armée soit une force de négociation envers un ennemi. L'armée doit posséder surtout la capacité de nuire plutôt que la capacité de gagner sur le champ de bataille. Ceci fait basculer la stratégie militaire vers la diplomatie de la violence en développant l'art de la coercition, de l'intimidation et de la dissuasion. La coercition, l'autre moitié de la force, veut dire l'aptitude et la capacité à influencer la volonté et par conséquent les actions d'un ennemi, par la menace de la force ou l'utilisation de la force limitée. Puis, Schelling divise la coercition en deux : la dissuasion et la contrainte. Leur définition et les autres seront expliquées au fur et à mesure qu'elles deviendront pertinentes.

Premièrement, la dissuasion. La dissuasion influence le calcul d'un adversaire afin de ne pas engager d'action. L'efficacité de la dissuasion est le produit de la crédibilité multipliée par la volonté. Tout d'abord, pour qu'une menace parvienne à son effet, la capacité doit exister. Ceci explique pourquoi le besoin d'une triade persiste, soit le missile balistique, le sous-marin et le bombardier. Puisqu'elle fournit la redondance, elle est un moyen éprouvé de garantir une capacité nucléaire fiable. Les idées entourant une première ou deuxième frappe ont toujours l'objectif de renforcer la capacité de nuire ou de riposter.

« Tant que les armes nucléaires continueront d'exister, la tentation de menacer les autres avec une force militaire écrasante sera aussi présente. » D. Ikeda, philosophe japonais

Alors qu'un pays pourrait vouloir cacher sa capacité, la plupart trouve que la démonstration de force est un moyen de dissuasion plus convaincant s'ils la possèdent vraiment. Le résultat désiré est d'établir une forte crédibilité. L'autre part de la dissuasion, la volonté, est complètement différente. Son identification est beaucoup plus nébuleuse. Déterminer exactement la volonté d'un ennemi d'apporter la destruction complète est toujours difficile, et les pays s'affrontent les uns contre les autres avec l'intention de tester la sincérité d'une menace. Un partenaire peut transmettre son engagement par plusieurs moyens et l'autre peut recevoir le message comme prévu ou non. Ce jeu est collaboratif et introduit l'idée de risque et d'ambiguïté, d'où la politique de la corde raide. L'ambiguïté donne la latitude pour manœuvrer. Par exemple, la confusion créée par l'ambiguïté offre à un dirigeant une

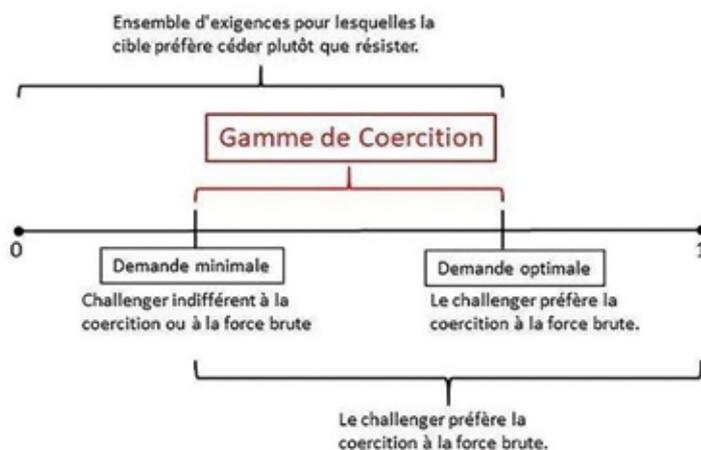


Schéma : la gamme de coercition présentée par Haun

STRATÉGIE

excuse pour s'avancer ou se retirer d'un affrontement sans perdre la face chez eux ou sur la scène mondiale. Ce brouillard

autour de la diplomatie masque les pensées et, même des années plus tard, empêche un adversaire de cerner précisément pourquoi l'autre était dissuadé. Passons maintenant à la contrainte, une forme subtile et différente de la coercition présentée par Schelling.

Schelling introduit aussi une autre forme de la coercition complémentaire de la dissuasion, nommée la contrainte. Il la définit comme les mesures punitives qui commencent et ne s'arrêtent pas tant que le résultat n'est pas atteint. Simplement, d'après Schelling, la contrainte vise l'arrêt d'une action. Un exemple courant est la campagne de bombardement contre les Talibans pour mieux négocier un accord de paix et le retrait des troupes d'Afghanistan. Quand les Talibans et les négociateurs occidentaux se sont accordé une trêve, le bombardement s'est arrêté. La contrainte est une méthode plus dure que la dissuasion pour parvenir aux résultats pour les raisons suivantes. Premièrement, l'adversaire manque de clarté. La communication et la perception, peut-être la fausse perception aussi, entrent en jeu. Les pays ont développé des signaux pour communiquer leur niveau d'engagement, mais les signaux restent vagues. L'État menacé se

« Quand un adversaire est confronté à un conflit, il peut soit recourir à la force brute contre le régime qui se présente comme une menace, soit s'adapter et accepter la nouvelle situation, soit appliquer la coercition par des exigences, des menaces et des signaux. »

demande : quel est exactement le comportement souhaité par l'État menaçant et quelles mesures de ma part seraient suffisantes ? De l'autre côté, l'État menaçant se demande : pourquoi ne pas augmenter mes exigences à mesure que mon adversaire continue de les accepter ? En fait, cette tactique a un surnom : « le découpage en tranches de salami » et, en réponse, l'État menacé doit calculer « si je cède, exigera-t-on plus de moi ? ». Par ailleurs, l'orgueil entre en jeu. À l'inverse de la dissuasion, un dirigeant révèle une main faible lorsqu'il abandonne une ligne de conduite. Il a du mal à sauver la face parce que la cessation d'une action montre que l'État menaçant possède un pouvoir sur lui. Pour la contrainte, la peur de l'humiliation entraîne souvent l'échec. Les difficultés liées à la contrainte existent toujours : à travers l'histoire, la contrainte ne fonctionne qu'un tiers du temps. Ensuite, voyons comment et dans

	GAINS	PERTES
PROBABILITÉ ÉLEVÉE (Effet de certitude)	95% de chances de gagner 10 000 euros La peur de la déception AVERSION AU RISQUE	95% de chance de perdre 10 000 euros L'espoir pour éviter les pertes RECHERCHE DE RISQUES
FAIBLE PROBABILITÉ (Effet de possibilité)	5% de chance de gagner 10 000 euros L'espoir d'un gain important RECHERCHE DE RISQUES	5% de chance de perdre 10 000 euros La peur d'une perte importante AVERSION AU RISQUE

Schéma : la théorie des perspectives présentée par Kahneman

STRATÉGIE



Krushev



La ligne rouge d'Obama contre le Président syrien

quelles conditions deux parties s'accordent. Phil Haun, professeur à Yale, examine ce sujet en profondeur pour qu'on identifie dans quelles conditions la coercition fonctionne. Quand un adversaire est confronté à un conflit, il peut soit recourir à la force brute contre le régime qui se présente comme une menace, soit s'adapter et accepter la nouvelle situation, soit appliquer la coercition par des exigences, des menaces et des signaux. Si l'adversaire choisit de faire pression, le destinataire a finalement deux choix : céder ou résister. Haun représente visuellement une gamme de coercition où les deux adversaires résolvent leur conflit. Du point de vue de l'initiateur des menaces, la demande minimale acceptable est le point auquel il pourra indifféremment recourir à la coercition ou à la force brute pour atteindre ses objectifs. Si la concession du destinataire est inférieure à la demande minimale, l'expéditeur préfère la force à la coercition. La demande optimale pour l'expéditeur est le point auquel la cible est indifférente à

l'idée de céder ou de résister. Toute demande plus coûteuse sera contrée par la résistance du destinataire. L'espace entre ces deux points est la gamme de coercition. Les choses auxquelles tous les États attachent une grande importance sont la souveraineté des frontières, la structure interne de son pouvoir et sa réputation interne et externe. Sur ces questions, les parties ne sont jamais d'accord. Historiquement, les États ne réussissent à trouver un point d'équilibre que 50 % du temps. Les raisons de l'échec sont notamment: des exigences coercitives trop élevées, parfois en raison du fait qu'un adversaire augmente ses exigences en fonction de sa probabilité croissante de victoire (le découpage en tranches de salami en action) ; des exigences qui menacent la survie d'un État ou d'un régime ; des erreurs de calcul et des perceptions erronées d'une cible ; et l'adaptation en connaissance de cause d'une stratégie coercitive susceptible d'échouer afin de gagner du temps, de réduire l'incer-

STRATÉGIE

titude ou de diminuer les coûts de la guerre comme mesure provisoire avant de passer à une stratégie de force brute. L'idée de perceptions erronées menant à un conflit nous amène à la dernière section de cet article, l'idée de rationalité humaine.

Lorsque Schelling a publié *Arms and Influence* en 1966, les économistes et les politologues ont supposé un modèle de prise de décision humaine rationnelle, malgré le sentiment instinctif du contraire. L'hypothèse d'une pensée purement rationnelle simplifie l'analyse, mais le problème est qu'elle n'est pas un bon prédicteur du comportement humain. En 1979, Daniel Kahneman et Amos Tversky ont publié des travaux innovants, même révolutionnaires qui ont prouvé de manière quantifiable le volet humain dans la prise de décision et ont renversé la théorie de l'utilité espérée. Ils présentent l'un des aspects les plus importants pour comprendre la coercition, c'est le biais d'aversion aux pertes. L'aversion aux pertes fait référence à la tendance à préférer éviter les pertes plutôt que d'acquérir des gains équivalents. Par exemple, lorsqu'ils ont le choix, les humains préfèrent ne pas perdre 10 000 euros plutôt que d'en trouver 10 000 si on leur donne les mêmes chances. Ce penchant est la pierre angulaire pour la théorie des perspectives qui démontre que les individus sont plus disposés à prendre des risques pour éviter une perte qu'ils ne le sont pour réaliser un gain équivalent. En résumé, les adversaires doivent calibrer leurs demandes s'ils espèrent trouver une gamme de coercition viable. S'ils ont d'abord une compréhension de la théorie des perspectives, même rudimentaire, ils auront plus de chances de réussir.

Les études de cas sur ces sujets abondent. Un exemple de réussite est la dissuasion de l'OTAN contre l'Union Soviétique le long de la frontière allemande. La dissuasion empêchait les soldats soviétiques d'envahir l'Allemagne de l'ouest quand l'OTAN a positionné, en comparaison à l'Union Soviétique, une fraction de troupes pour la défendre. L'OTAN avait la crédibilité : les missiles de croisières nucléaires, les bombardiers et les sous-marins, tous capables de toucher Moscou. L'Alliance stationnait les soldats le long de la brèche de Fulda comme un sacrifice afin de démontrer son haut engagement. Au contraire, un échec de la coercition réside dans les menaces contre l'utilisation d'armes chimiques par Bashar Al-Assad contre les Kurdes et ses propres concitoyens. Le Président Obama, a averti Al-Assad de ne pas franchir la ligne rouge. Étant donné qu'il n'a jamais défini la ligne rouge, on peut raisonnablement comprendre qu'il voulait dire que l'utilisation d'armes chimiques serait le pas de trop. Al-Assad a évalué la menace et a néanmoins décidé de les employer. Il a estimé que ni les États-Unis ni leurs alliés ne voulaient entrer dans une autre guerre au Moyen Orient. D'ailleurs, il a estimé que son régime était menacé, ainsi que la souveraineté de la Syrie. En fait, une gamme de coercition n'a jamais existé. Ces deux exemples succincts, vus à travers la théorie de la coercition, nous donnent une nouvelle perspective sur notre manière de comprendre l'actualité et d'interagir avec la politique. L'information que je viens de vous présenter est seulement la partie émergée de l'iceberg et alors que je l'ai abordée par l'exemple de l'utilisation d'armes nucléaires, en fait, la coercition existe dans le quotidien. On la trouve dans la bourse, un marché, un

STRATÉGIE

mariage, au sein de l'armée et partout où vous pouvez trouver une lutte de pouvoir. Je vous suggère d'approfondir cette question.

HISTOIRE

CF Mohammad ALMESBAH Marine koweïtienne

LA DEUXIÈME GUERRE DU GOLFE 1990

LA GUERRE d'aujourd'hui est la forme ultime de règlement des différends internationaux entre États impliqués dans le conflit. Cela se manifeste par la force et le combat avant de parvenir à une résolution pacifique. Cela pousse chaque belligérant à se donner le droit d'être le premier dirigeant et l'autorité suprême dans tout conflit dans le but de défendre ses intérêts et ses objectifs nationaux. Le mot « guerre » signifie alors combattre sans exigence d'équité, c'est-à-dire que l'agression peut survenir d'un côté comme de l'autre. C'est une lutte entre deux parties ou plus dont chacune cherche à vaincre les autres et à détruire leurs forces et leurs entités.

J'avais six ans et ce fut un bel été avec ma famille en République Arabe Syrienne. Nous aimions passer du temps dans ce pays pour son beau temps et sa belle nature. Le premier août, j'ai décidé de rentrer tôt avec ma grand-mère au Koweït, en raison de mon empressement à retourner à l'école, mais nous étions loin d'imaginer ce qui nous attendait. C'était le jeudi noir, comme nous l'appelons dans mon pays. Le 2 août 1990, de larges troupes de l'armée irakienne ont franchi la frontière du Koweït en direction du Koweït au motif que ce dernier volait du pétrole irakien en forant en diagonale. Ces forces ont pénétré profondément à l'intérieur du pays avec des blindés et des chars et pris le contrôle des principaux centres du Koweït, y compris la Cour Emiri. Cet envahisseur contrôlait également la radio et la télévision de l'État, et des milliers de civils koweïtiens ont été arrêtés, en plus d'un grand nombre d'étrangers qui étaient présents au Koweït à l'époque et qui ont été utilisés comme otages plus tard. Ces forces ont commencé à voler et à piller massivement et contrôlaient toutes les installations du pays, des denrées alimentaires les plus simples du marché aux appareils médicaux sophistiqués, et ont lancé une campagne organisée pour

transférer ce qui avait été volé en Irak. Cette armée d'agresseurs a commis de nombreux crimes au Koweït, tels que des exécutions sommaires, dont certaines ont eu lieu devant le domicile de la victime et en présence de sa famille. À des fins de propagande, les autorités irakiennes ont installé un gouvernement factice dirigé par l'officier koweïtien traître « *Alaa Hussein* » du 4 août 1990 au 8 août 1990, pour une période de quatre jours. Le Koweït était considéré comme la dix-neuvième province de l'Irak et Aziz Saleh Al-Noman (commandant de l'armée



Une image de puits de pétrole
brûlés par les forces irakiennes

SUR LE TERRAIN

populaire au Koweït) a été nommé au poste de gouverneur du Koweït. La version irakienne des événements publiés par les médias irakiens était qu'un coup d'État militaire s'était produit au Koweït dirigé par l'officier koweïtien traître « Alaa Hussein », qui a demandé le soutien de l'Irak pour renverser l'émir du Koweït, mais cette analyse n'a pas été acceptée par l'opinion publique internationale. Quelques heures après l'invasion

« L'émir de l'État du Koweït lors de la brutale invasion irakienne, Le Cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah: Nous préserverons cette libération dans l'histoire de l'État du Koweït, grâce à la participation de tous les pays, notamment le Royaume d'Arabie saoudite et les États-Unis »

irakienne, le Koweït et les États-Unis ont convoqué une réunion d'urgence du Conseil de sécurité, et la résolution no 660 du Conseil de sécurité des Nations unies a été adoptée, dans laquelle il condamnait l'invasion et exigeait que l'Irak se retire du Koweït.

Le 3 août, la Ligue arabe a tenu une réunion d'urgence et a suivi la même procédure. Trois jours après, le Conseil de sécurité a adopté une résolution

imposant des sanctions économiques à l'Irak.

Après l'invasion du Koweït, l'Arabie saoudite a commencé à exprimer ses préoccupations quant à la possibilité d'une invasion de ses territoires, et cette possibilité a joué un rôle majeur dans l'accélération des procédures et des alliances pour protéger les champs pétroliers saoudiens qui, s'ils passaient sous le contrôle de l'Irak, auraient entraîné des conséquences que le monde ne pourrait pas se permettre. Entre-temps, Saddam Hussain a ajouté le mot de « ALLAH AKBAR » au drapeau irakien pour tenter d'apposer un cachet religieux à la campagne et une tentative de sa part de gagner les partis politiques opposants dans la région. Ce caractère religieux s'est accru dans la campagne de propagande contre

les pays du Golfe Arabique lorsque les forces étrangères ont commencé à affluer au Golfe. Au milieu de ces préparatifs militaires, une série de résolutions du Conseil de sécurité et de la Ligue arabe ont été publiées, dont la plus importante était la résolution 678 du Conseil de

sécurité des Nations unies, publiée le 29 novembre 1990, qui fixait au 15 janvier 1999

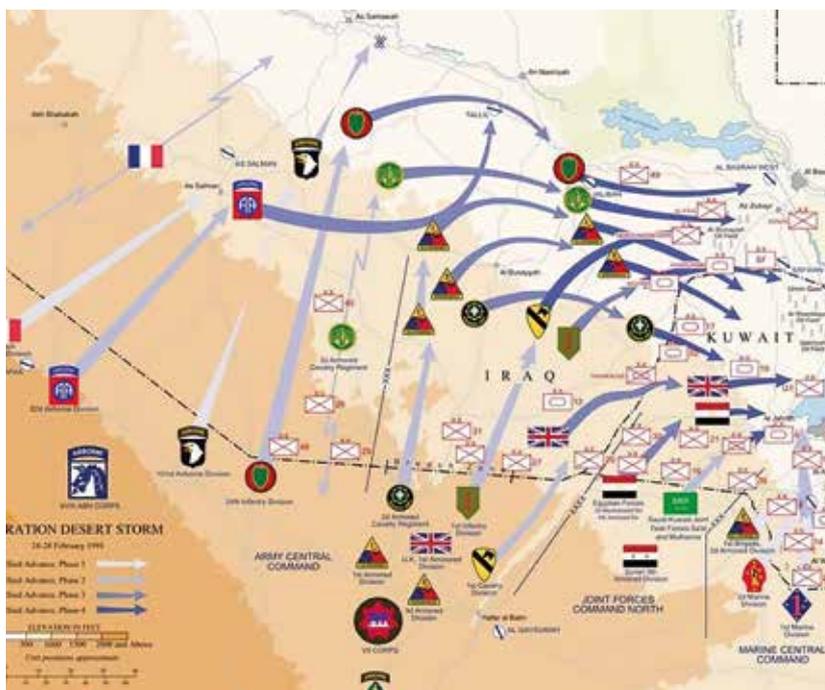


Image de l'opération de Tempête du désert

HISTOIRE

le délai pour que l'Irak retire ses forces du Koweït. Sinon, les forces de la coalition utiliseraient tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre la résolution 660 du Conseil de sécurité des Nations unies. Lorsque ce régime fasciste a senti son échec et son incapacité à atteindre ce qu'il visait, il a tenté, par le biais des médias, de lier la question de l'invasion du Koweït à celle de la Nation arabe, de sorte que Saddam Hussain a déclaré que tout retrait du Koweït devait être accompagné d'un retrait syrien du Liban et d'un retrait israélien de la Cisjordanie, de la Bande de Gaza et du Plateau du Golan.

Ces réclamations ne visaient qu'à raviver les sentiments des peuples de la région, ce qui a échoué grâce à la coopération des États. Après des mois de négociations infructueuses et vaines avec ce régime d'agresseurs, l'opération de libération du Koweït des forces irakiennes « *Opération Desert Storm* » a commencé le 17 janvier 1991 avec la participation de 34 pays et de près d'un million de soldats, après avoir obtenu l'autorisation des Nations unies. Ces opérations ont conduit à une victoire importante qui a permis aux forces de la

irakiennes ont riposté en lançant un certain nombre de missiles « *Scud* » sur Israël et la capitale saoudienne, Riyad. Le Koweït a été libéré le 26 février au cours d'un processus qui a duré environ un mois.

L'invasion du Koweït a déclenché une chaîne d'événements avec des répercussions qui se poursuivent encore aujourd'hui. Elle a brisé à jamais l'idée de l'unité arabe et fragmenté

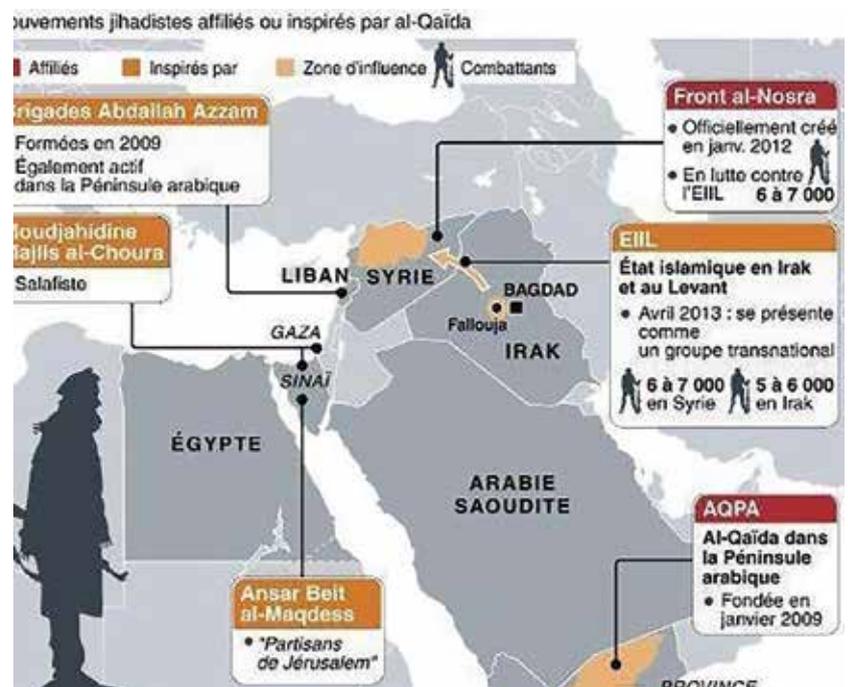


Image de l'influence d'Al-Qaïda au Moyen-Orient

LES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES

coalition d'entrer dans certaines parties de L'Irak. Les attaques terrestre et aérienne se sont concentrées sur le Koweït, l'Irak et certaines parties des zones frontalières avec l'Arabie saoudite, et les forces

le monde arabe. Ce monde ne s'en est jamais remis, n'est jamais revenu à la normale après la guerre du Golfe. Il existait des pays qui n'étaient pas du côté de Saddam, mais qui sont restés silencieux et cela a renforcé les soupçons qui persistaient dans la malheureuse histoire arabe. Ces soupçons étaient renforcés, ancrés et figés dans l'esprit des Arabes, au point de douter des intentions des uns et des autres.

SUR LE TERRAIN

Alors que certains pays n'ont pas ouvertement soutenu l'invasion, leur politique d'attentisme a mis en colère les États du golfe. Peut-on dire que les problèmes d'aujourd'hui au Moyen-Orient sont liés à l'invasion du Koweït en 1990? Je dirais que oui.

La plupart des problèmes du monde arabe aujourd'hui sont le résultat direct de l'agression de Saddam. Premièrement, cette invasion a conduit directement à la destruction de l'Irak. Et les responsables étaient le gouvernement irakien et, plus précisément, Saddam. C'est Saddam qui a donné l'excuse aux forces ou milices qui voulaient briser la région. Si Saddam n'avait pas envahi le Koweït, les milices terroristes extrémistes telles qu'Al- Qaïda, Daech et d'autres groupes politiques terroristes qui ont dévasté des grandes parties de la région et du monde entier, et corrompu l'esprit de nombreux jeunes hommes ne seraient pas apparus. Cette invasion par un pays qui était considéré comme un voisin, a été le moment ultime qui a violemment accru le différend entre les pays de la région en désaccord et qui les a amenés à se battre réellement les uns contre les autres.

SUR LE TERRAIN



Les droits de toutes les images, sauf indication contraire, appartiennent aux Forces de défense finlandaises (FDF).

CDT Lauri Kohva, État-major des Forces de défense finlandaises

LE SOLDAT DANS LE FROID

L'hiver est une belle saison dans le Nord. La beauté peut se transformer en catastrophe si l'on n'est pas conscient de l'impact des conditions hivernales sur les activités militaires et sur les troupes.

L'hiver a des implications pour l'action militaire qui doivent être prises en compte dans toutes les activités, en particulier les activités de gestion. En agissant de cette façon, on maintient les performances des troupes et des systèmes tout au long de l'année. Bien que l'hiver impose ses propres limites à l'action militaire, il peut également améliorer les capacités opérationnelles des forces militaires.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire devraient se familiariser, par exemple, avec la Guerre d'hiver finlandaise ou le siège de Leningrad, dans lesquels les conditions hivernales, et surtout la capacité à y faire face, ont déterminé le cours et l'issue des combats. L'histoire récente comprend, par exemple, les deux guerres en Tchétchénie, où l'hiver a été exploité pour atteindre l'objet final.

Le froid

Les conditions qui prévalent en hiver affectent les performances d'un soldat et d'une force militaire de différentes manières. Le facteur limitant le plus important dans les conditions hivernales est le froid.

SUR LE TERRAIN



L'entraînement aux compétences particulières.

		Vitesse du vent, en km/h					
		10	20	30	40	50	60
Température de l'air, en °C	0	-3	-5	-6	-7	-8	-9
	-5	-9	-12	-13	-14	-15	-16
	-10	-15	-18	-20	-21	-22	-23
	-15	-21	-24	-26	-27	-29	-30
	-20	-27	-30	-33	-34	-35	-36
	-25	-33	-37	-39	-41	-42	-43
	-30	-39	-43	-45	-48	-49	-50
	-35	-45	-49	-52	-54	-56	-57
	-40	-51	-56	-59	-61	-63	-64
	-45	-57	-62	-65	-68	-69	-71

Une température de -5° associée à un vent de 40km/h, donnera l'impression qu'il fait -14° C. Schéma: Météo France.

« Vous pouvez vous adapter au froid à la suite d'un court temps quotidien à l'extérieur. »

En plus des personnes, le froid affecte également l'état de fonctionnement des équipements disponibles. Les lubrifiants deviennent plus rigides, les appareils électroniques ralentissent, en particulier les écrans tactiles, par ailleurs, tous les matériaux qui sont flexibles par temps chaud deviennent inélastiques au gel et donc plus susceptibles de se briser. L'hiver se caractérise également par l'obscurité de la majeure partie de la journée et par le travail sur des terrains enneigés et verglacés qui nécessitent des compétences particulières acquises par l'entraînement.

Le froid augmente la charge de travail car les performances physiques diminuent, la pression artérielle augmente, la fréquence cardiaque augmente et les équipements de protection sont lourds et rigides.

Le froid exerce également une pression directe sur les systèmes respiratoire et circulatoire. Surtout, les performances rapides se détériorent dans le froid, mais le froid affecte aussi les performances physiques en diminuant la production d'énergie, en altérant la flexibilité et la coordination et en réduisant l'endurance.

On ajoute le vent

Le vent augmente considérablement l'effet *windchill*, l'impact du vent sur la température. Comme nous le montre le schéma, un sujet exposé au vent n'est plus protégé par sa chaleur corporelle. Ce qui dans la chaleur soulage nos ennuis, se retourne contre nous par temps froid.

Le corps réduit les pertes de chaleur en ralentissant la circulation sanguine dans

SUR LE TERRAIN



En hiver, le feu signifie la vie.



En hiver, même les forces spéciales portent des bottes en caoutchouc avec une doublure en feutre à l'intérieur

« Il faut surtout éviter de mouiller ses pieds en hiver. »

Puis on s'adapte

L'adaptation au froid réduit considérablement la dégradation des performances et contribue ainsi à les maintenir. L'adaptation consiste d'abord à s'habituer au froid, ce qui affaiblit la sensation d'inconfort qu'il provoque.

L'adaptation, c'est aussi apprendre à se comporter correctement dans le froid. L'entraînement quotidien au froid pendant une heure augmente la température des doigts d'environ 1,5 °C par semaine. L'adaptation des extrémités se produit en premier, mais elle se produit également dans tout le corps.



les mains et les pieds par temps froid. Cela améliore le refroidissement des membres causé par l'exposition au froid. Parmi les caractéristiques individuelles, le refroidissement est favorisé par une mauvaise forme physique et la passivité.

SUR LE TERRAIN



La logistique travaille dur pendant l'hiver.



Protégés du froid, prêts au combat. (Au début de l'hiver.)

Vous pouvez vous adapter au froid à la suite d'un court temps quotidien à l'extérieur. La grande partie de l'adaptation a lieu dans les 10 à 12 jours et l'acclimatation permanente prend environ 30 jours, un fait qui fonctionne lors de l'adaptation à un climat chaud.

Le meilleur résultat d'entraînement pour les tâches qui peuvent être apprises par temps froid est obtenu lorsque la tâche est pratiquée d'abord à chaud puis à froid.

Le port de vêtements en couches est un moyen efficace de vous protéger contre le froid. L'objectif est de mettre le nombre de couches de vêtements requis, entre lesquelles subsiste l'air de l'isolation thermique. Plusieurs couches fines de vêtements sont une solution plus chaude qu'une à deux couches de vêtements épais. Les vêtements propres isolent mieux la chaleur que les vêtements sales, et seul l'équipement sec peut suffire contre le froid.

Le meilleur effet thermique avec des gants est obtenu lorsque plusieurs gants sont utilisés les uns sur les autres. Même un gant mince protège les doigts du froid assez effi-

cacement à la fois lors de la manipulation d'objets métalliques et dans des conditions de neige.

Les pieds sont les premiers à geler pendant de longues périodes de froid. Les orteils en particulier sont sujets aux engelures. Il faut surtout éviter de mouiller ses pieds en hiver.

Une fois, en mars, pendant mon service militaire en Finlande, j'ai d'abord mouillé mes bottes puis mes pieds et puis j'ai eu froid longtemps, jusqu'à ce que je puisse mettre mes chaussettes et mes bottes de rechange. J'ai appris immédiatement et pour toujours pourquoi nous avons été formés à toujours avoir un équipement de rechange personnel avec nous.

Les semelles sèches augmentent l'isolation thermique des chaussures et des chaussettes de 10 à 20% et favorisent l'élimination de l'humidité des chaussettes. Par temps froid, le travail musculaire (comme la marche) peut effectivement produire une chaleur supplémentaire pour les pieds et les empêcher de geler. Par exemple, la neige

SUR LE TERRAIN



Savoir faire
du bois de
chauffage est
essentiel.



"Aime ton arme et observe ton
environnement" - s'applique
également en hiver.

est un bon support (lors d'une garde etc.)
car elle conduit mal la chaleur.

Bon appétit

Manger augmente la production de chaleur corporelle de 10 à 15%. L'effet de cette action dure d'une à deux heures. C'est pourquoi j'ai l'impression que les soldats français ne devraient avoir aucun problème avec le froid. :)

Même si la nourriture se conserve bien en hiver, vous êtes pratiquement comme dans un congélateur gigantesque, tous les aliments ne conviennent pas également à un usage militaire.

La nourriture fraîche s'avère souvent inutile dans les opérations hivernales. Par exemple une orange gelée pour le petit déjeuner ne réveille pas votre corps et certainement pas votre volonté à vous battre.

Le chaleur s'évapore par la tête et se forme de la vapeur dans l'air froid



« les vapeurs respiratoires sont visibles
par temps clair, que cela vous plaise ou
non. »

D'ailleurs, les Finlandais ont mille façons de sécher le pain de seigle avec différentes garnitures. Néanmoins les rations de combat individuelles réchauffables font partie de l'équipement.

Élixir de vie

L'exercice est également une forme efficace de production de chaleur. Il peut momentanément augmenter la production de chaleur de 10 à 15 fois et pendant de plus longues périodes de trois à cinq fois.

Comme par temps chaud, l'équilibre hydrique doit également être maintenu dans les conditions hivernales et en fait le besoin de s'hydrater augmente en hiver car le corps consomme plus d'énergie.

Bien que l'eau froide puisse être un peu inconfortable, c'est toujours une meilleure option de la boire que la déshydratation. Ici aussi, j'ai appris ma leçon par une nuit glaciale pendant une patrouille de ski, en

SUR LE TERRAIN



Vous avez été repéré



Un tas de neige, non. Une fausse cible, oui

10 - 20 °C plus froid que sans protection.

vomissant à la suite d'une déshydratation hivernale.

Sans engelures

Protéger les extrémités du corps est essentiel pour survivre au froid sans engelures. Beaucoup de chaleur s'évapore par la tête, elle a une circulation sanguine particulièrement bonne même par temps froid. Par exemple, en cas de gel à -20 °C, jusqu'à 80% de la chaleur dégagée par le corps s'évapore par la tête non protégée. Il est à noter que la protection de la tête est encore plus importante durant le sommeil qu'au réveil.

Conduire une motoneige, se tenir dans la tour d'un véhicule blindée et effectuer d'autres tâches similaires, où vous devez travailler par vent fort sont des situations qui peuvent particulièrement provoquer des engelures faciales dangereuses.

Un masque néoprène de ski alpin ensemble avec les lunettes protectrices empêche efficacement la peau de se refroidir par temps venteux et cela nous permet d'agir à

Aime ton arme

Aussi en hiver, les armes doivent être nettoyées quotidiennement. Lorsqu'elle se réchauffe et se refroidit, une arme crée de la condensation et puis elle rouille.

L'eau condensée modifie la composition de l'huile et provoque du gel. Une arme ramenée au chaud pour le nettoyage doit pouvoir se réchauffer correctement (30 à 60 minutes) avant séchage et nettoyage.

Lorsqu'une arme est sortie d'un espace chaud, ses pièces mobiles doivent être déplacées, empêchant ainsi gel et dysfonctionnements. En cas de gel intense, les armes restent en meilleur état de fonctionnement lorsqu'elles ne sont pas du tout portées dans des lieux chauds.

Par temps froid, les batteries des armes, appareils directionnels, appareils de vision nocturne et autres appareils électroniques similaires, doivent être maintenues au chaud le plus possible lorsqu'elles ne sont pas utilisées. Les piles ou accumulateurs peuvent être stockés,

SUR LE TERRAIN



journée parfaite pour une
petite patrouille.

Image: CH1 Finlande



L'hiver est toujours plein de surprises.

« *En profitez-vous ou vous y
soumettez-vous?* »



par exemple, dans les poches de sous-vêtements, dans une tente ou dans un véhicule.

Je ne peux pas voir

La lumière solaire intense avec la chaleur du printemps peut provoquer une inflammation du tissu conjonctif de l'œil, c'est-à-dire la cécité des neiges.

Pour éviter la cécité des neiges, des lunettes de soleil doivent toujours être portées pendant les neiges au printemps. En cas d'absence ou de casse des lunettes de soleil, un pare-soleil temporaire peut être fait par exemple en carton.

Sur terrain hostile

Lors de l'approche d'un ennemi, il faut noter que dans le froid, le bruissement des vêtements gêne l'écoute. Lors de la garde, la sentinelle doit également observer la chute de neige des arbres car il peut être le signe d'une personne, d'un véhicule ou parfois même d'un appareil volant qui s'approche.

On doit noter qu'en hiver, la branche d'un arbre se casse facilement et fait un bruit plus fort qu'en été. Le gel fort provoque des grincements et des coups dans les arbres, qui doivent permettre de distinguer les sons émis par l'ennemi.

SUR LE TERRAIN

Pour nos conscrits, le plus difficile est d'apprendre que le tissu de la tente n'isole pas le son et que par conséquent nous devons rester aussi silencieux à l'intérieur qu'à l'extérieur...

Enfin, les vapeurs respiratoires sont visibles par temps clair, que cela vous plaise ou non.

Comme nous le savons, les soldats, les radiateurs, les véhicules, les chenilles et les activités de tir dégagent de la chaleur. La différence de température entre la cible et l'arrière-plan, c'est-à-dire le contraste, est cruciale pour les résultats de renseignement thermique. Surtout en hiver, lorsque la température de l'air est basse, le contraste devient grand.

Les moments les plus difficiles en termes de protection sont le début et la mi-hiver, quand il y a de la neige sur les arbres. À ces périodes de l'année, le terrain est uniformément froid et par conséquent les contrastes de température sont élevés. Les contre-mesures du renseignement thermique sont les mêmes que dans d'autres conditions.

Le renseignement d'origine laser (une partie de renseignement d'origine image ; ROIM) est un adversaire encore plus difficile car cette technique plutôt impitoyable produit des informations tridimensionnelles précises sur la surface de la terre, ses formes et les objets qui s'y trouvent.

Selon les résultats d'une recherche finlandaise, dans la neige sèche, le faisceau laser est réfléchi directement depuis la surface de la neige, tandis que dans la neige mouillée, il est réfléchi à une profondeur d'environ un

centimètre. Peut-être que l'armée devrait avoir des canons à neige en hiver pour aider à créer une chute de neige constante... Enfin vous pouvez trouver des contre-mesures à tout, le plus important est évidemment d'identifier la menace à laquelle nous sommes confrontés

Retour aux sources

Alors, le renseignement est acquis. Concentrons-nous à nouveau sur le soldat dans des conditions hivernales. Lorsque vous bivouaquez dehors sans tente, protégez-vous toujours du vent.

Le vent peut réduire l'isolation thermique des équipements de nuit jusqu'à 50 % et la température de nuit de 5 à 25 °C.

La neige est un excellent isolant thermique et permet la construction d'une large gamme de logements de protection. Par exemple, par un froid de -25 °C, lorsque trois personnes restent dans un abri de neige, la température interne reste à environ -2 °C.

La neige empêche le rayonnement thermique de s'échapper et constitue donc également une protection contre l'observation thermique.

Épilogue

En Finlande, l'hiver est la plus longue de nos saisons. Il dure environ 100 jours dans le sud-ouest du pays et en Laponie pendant environ 200 jours. Le début et la durée de l'hiver sont déterminés par la température et par l'enneigement.

SUR LE TERRAIN

L'hiver en Laponie commence généralement à la mi-octobre, ailleurs en Finlande en novembre et dans l'archipel du sud-ouest de la Finlande seulement en décembre. En général, les mers et les eaux intérieures ralentissent l'arrivée de l'hiver.

En respectant la nature et ses conditions, vous pouvez y survivre pendant les quatre saisons, également dans les opérations militaires exigeantes.

Finalement, vous devez toujours vous rappeler que l'ennemi fait face aux mêmes conditions que vous. En profitez- vous ou vous y soumettez-vous ?

Références (en plus de ma propre expérience) :

- Manuel de formation d'hiver des Forces de défense finlandaises.
- Anttila, Kati : Seasonal snow surface roughness and albedo, thèse de docteur, Université d'Helsinki 2019.
- Mattila, Emma: Laserkeilauksen uusi aikakausi alkaa, Tietoa Maasta 4/2019.

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



Pour la paix mondiale

Le Brésil a participé à plus de 50 opérations de paix et missions similaires, ayant contribué avec plus de 50000 militaires, policiers et civils.

Les drapeaux brésilien et de l'ONU, toujours ensemble pour la paix

Commandant Garci Pereira, Armée de terre brésilienne

LA PARTICIPATION DU BRÉSIL AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

Une histoire d'aide, de solidarité et de maintien de la paix dans le monde

Le Brésil voit dans sa politique de défense et dans sa vocation au dialogue, des composantes essentielles pour son insertion affirmative et coopérative sur la scène internationale.

le progrès de l'humanité. Dans ce contexte, le Brésil a participé à plus de 50 opérations de paix, ayant contribué avec plus de 50000 militaires, policiers et civils. Le pays privilégie la participation à des opérations dans des pays avec

Introduction

Après la Seconde Guerre mondiale, moment qui a marqué la création des Nations unies (ONU), et plus précisément après la bipolarité de la guerre froide, le nouvel ordre multipolaire, caractérisé par la coexistence de puissances traditionnelles et émergentes, apporte de nouvelles opportunités et de nouveaux défis aux nations dans le domaine de la défense. Actuellement, selon le ministère brésilien de la défense, bien que le dialogue, la coopération, l'accent mis sur le multilatéralisme et le respect du droit international restent des attributs importants et souhaitables, la recomposition du système sur une base multipolaire n'est pas, en soi, suffisante pour garantir que, dans le cadre transitoire actuel, les relations non conflictuelles entre États prévalent. Selon le ministère brésilien des Affaires étrangères, pour un membre fondateur des Nations unies, historiquement engagé dans la résolution pacifique des controverses, la participation aux opérations de maintien de la paix est une conséquence naturelle de ses responsabilités internationales. Selon l'article 4 de la Constitution fédérale,

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



Le Conseil de sécurité de l'ONU



Les symboles qui identifient le soldat de la paix et sa nationalité

parmi les principes régissant les relations internationales du Brésil

« le Brésil participe à neuf des treize missions en cours sous l'égide des Nations unies, en ratifiant son engagement exprimé dans la Charte des Nations unies »

Département des opérations de paix (DPO) des Nations unies, agit

figurent la défense de la paix, la résolution pacifique des conflits et la coopération entre les peuples pour lesquels il a des liens historiques et culturels étroits, comme les missions menées en Angola, au Mozambique et au Timor-Oriental, et plus récemment en Haïti et au Liban. Ainsi, cet article vise à présenter la participation du Brésil aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, que ce soit en termes d'envoi de troupes, d'observation militaire ou même de participation de militaires de l'état-major au commandement des missions de paix, en soulignant l'importance de ces actions dans la construction d'une histoire d'aide, de solidarité et de contribution à la paix mondiale, permettant au Brésil d'obtenir une place de choix dans le concert des nations.

pour résoudre les conflits de la meilleure façon possible, par des moyens pacifiques.

Le Brésil et les missions de paix de l'ONU

Dans plusieurs régions du monde, une force militaire de plus de 95 000 casques bleus, dont les missions sont dirigées par le

Dans ce scénario, le Brésil est devenu de plus en plus important dans le contexte des opérations de paix sous l'égide des Nations unies, ce qui a permis au pays d'atteindre un niveau de prestige élevé dans ce type d'opérations. La participation du Brésil aux opérations de maintien de la paix est conditionnée par le respect des principes régissant ces missions : le consentement des parties au conflit, l'impartialité et le non-recours à la force (sauf en cas de légitime défense ou de défense du mandat).

Ainsi, le gouvernement brésilien préconise que les mandats des opérations de maintien de la paix tiennent compte de l'interdépendance entre la sécurité et le développement en tant qu'éléments indispensables d'une paix durable, mettent particulièrement l'accent sur la prévention des conflits et la résolution pacifique des différends, et

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

reconnaissent la nécessité de protéger les populations menacées de violence.

Le Brésil, en tant qu'État membre fondateur des Nations unies (ONU), joue un rôle important au sein de cette organisation depuis plus de 70 ans, en ratifiant son engagement exprimé dans la Charte des Nations unies. Collaborant aux efforts de l'ONU pour maintenir la paix dans le monde, elle met à disposition une partie de ses ressources humaines les mieux préparées,



« l'autodétermination des peuples, la non- intervention, l'égalité entre les États, la défense de la paix et la solution pacifique des conflits »

« disponibilité permanente afin de répondre aux missions de paix »

pour composer les missions de paix les plus variées et à caractère individuel (officiers d'état-major et observateurs).

Il est important de souligner que, selon le ministère de la Défense, la participation du Brésil aux missions sous l'égide de l'ONU a maintenu une approche pragmatique et cohérente de l'utilisation de son personnel militaire comme instruments de maintien de la paix, basée sur les instruments juridiques établis dans la Politique de Défense Nationale, la Stratégie de Défense Nationale, le Livre Blanc sur la Défense, et les préceptes de l'article 4 de la Constitution Fédérale, qui régit les principes des relations internationales, tels que l'autodétermination des peuples, la non-intervention, l'égalité entre les États, la défense de la paix et la solution pacifique des conflits.

Dans ce contexte, le ministère de la Défense considère qu'il est important que le pays continue à contribuer au maintien d'un ordre mondial stable par l'utilisation de moyens militaires nationaux et de personnel militaire dans des missions individuelles de soutien aux opérations de paix sous mandat du Conseil de sécurité des Nations unies, toujours sur la base d'une analyse politico-stratégique judicieuse. Dans le but de répondre aux considérations et aux intentions d'une disponibilité permanente afin de répondre aux missions de paix, le Brésil dispose de troupes prêtes à l'emploi certifiées par l'ONU afin de participer à des missions de paix, telles qu'un bataillon d'infanterie des forces de paix, une compagnie

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



Embarquement des troupes pour Suez



Poste d'observation du désert à Suez

de génie construction et un hôpital de campagne - niveau II. Il convient de noter que ces effectifs peuvent être renforcés comme cela s'est produit dans le cas d'Haïti, lorsque, après le tremblement de terre de janvier 2010, le Brésil a envoyé un autre bataillon d'infanterie de la force de paix.

Actuellement, selon les données de mars 2020 du ministère des Affaires étrangères, le Brésil participe à neuf des treize missions en cours sous l'égide des Nations unies, avec plus de deux cents militaires, soit dans des missions avec des troupes, soit dans des missions individuelles de l'ONU : UNIFIL (Liban), UNMISS (Soudan du Sud), MINURSO (Sahara occidental), MINUSCA (République centrafricaine), MONUSCO (République démocratique du Congo), UNAMID (Darfour), UNFICYP (Chypre), UNISFA (Abyei) et UNMHA (Yémen). Le commandant de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est un général de l'armée brésilienne, et le commandant de la mission de paix du Groupe d'intervention navale (FTM) de la Force intérimaire des Nations

« Pendant les dix ans de la UNEF I, le Brésil a contribué avec un effectif cumulé d'environ 6 300 militaires avec du matériel appartenant à l'armée brésilienne »

unies au Liban (UNIFIL) est un amiral de la marine brésilienne.

L'histoire de la présence des troupes brésiennes dans les missions de paix

La participation du Brésil aux opérations de maintien de la paix date d'avant la création de l'ONU. En fait, même si le Brésil n'est plus membre de la Ligue des Nations depuis 1926, il a joué un rôle clé dans les années 1930 dans la médiation de paix dans le « conflit de Leticia » entre la Colombie et le Pérou.

Déjà lors de la première phase de l'existence de l'ONU, les missions de paix étaient menées par des observateurs militaires. Dans ce contexte, le Brésil a participé, en 1947, avec des diplomates et trois observateurs militaires, un de chaque force armée, à la Commission spéciale des Nations unies pour les Balkans (UNSCOB), dans la partie sud de l'Europe, créée pour la surveillance des frontières face aux tentatives d'intervention de l'Albanie, de la Bulgarie et de la Yougoslavie dans la guerre civile grecque.

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



ONUMOZ, Mozambique 1994



UNAVEM III, Angola, 1995

Selon l'armée brésilienne, les opérations de paix avec des troupes sont une évolution des missions de paix avec des observateurs, afin de mieux garantir la sécurité. Ces opérations ont été créées à une époque où les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU étaient à la merci des conflits de la guerre froide, de sorte que leurs décisions étaient paralysées ou inefficaces.

La première expérience historique d'envoi de troupes des forces armées brési-

liennes dans le cadre d'une mission de paix des Nations unies a été l'envoi en Égypte (de janvier 1957 à juillet 1967) du « Bataillon de Suez », un bataillon d'infanterie d'environ 600 militaires intégrant la Force d'urgence des Nations unies (UNEF I), organisé dans le but principal de séparer les forces égyptiennes et israéliennes et de mettre fin à la crise de Suez.

La mission a été créée pour protéger et superviser la cessation des hostilités, y

compris le retrait des forces armées de France, d'Israël et du Royaume-Uni du territoire égyptien et, après le retrait, pour servir de tampon entre les forces égyptiennes et israéliennes. Les pays suivants ont fourni des troupes à la UNEF I : Brésil, Canada, Colombie, Danemark, Finlande, Indochine, Inde, Norvège, Suède et Yougoslavie.

Le Brésil est devenu le plus grand contributeur de troupes à la mission en Angola, qui pendant près de deux ans a été la plus grande opération de paix des Nations unies. La participation du Brésil à l'UNAVEM III en a fait le quatrième plus grand contributeur de troupes aux opérations de paix de l'ONU au début de l'année 1996.

Pendant les dix ans de mission, le Brésil a contribué avec un effectif cumulé d'en-

viron 6 300 militaires avec du matériel appartenant à l'armée brésilienne, répartis en vingt contingents, qui se sont alternés tous les six ou sept mois. Les récits historiques et le fait que deux officiers généraux brésiliens ont exercé le commandement opérationnel de l'UNEF I, de janvier à août 1964 (général Carlos Paiva Chaves) et de janvier 1965 à janvier 1966 (général Sizen Sarmento), prouvent la qualité et le succès de l'armée brésilienne dans cette importante et grande mission des Nations unies.

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



UNTAET, Timor-Oriental, 1999



MINUSTAH, Haïti, 2004

La UNEF I a été un exemple éloquent de l'importance des forces de maintien de la paix des Nations unies, dans la mesure où elle a mis fin à une guerre destructrice et, pendant plus de dix ans, a maintenu la paix dans l'une des zones les plus sensibles du Moyen-Orient et peut-être du monde entier.

Toujours selon les données de l'armée brésilienne, la première mission dans le cadre du nouveau système des Nations unies a été l'Opération des Nations unies au Congo (ONUC), établie sur le terrain en 1960. C'était la première mission de grande envergure, atteignant jusqu'à 20 000 militaires. L'ONUC a démontré les risques que comporte une telle opération. Au cours de cette mission, 250 membres des Nations unies sont morts, dont le Représentant du Secrétaire général des Nations unies dans la mission (RSSG) Dag Hammarskjöld.

Pour composer l'ONUC, le Brésil a envoyé une unité de transport aérien composée de pilotes d'avion, de pilotes d'hélicoptères et de personnel d'appui au sol pour un total de 179 membres de l'armée de l'air qui ont utilisé

les moyens aériens entre juillet 1960 et juin 1964.

Après la fin de la mission de paix à Suez en 1967, selon l'armée brésilienne, les missions de paix ont été fortement réduites par l'ONU au cours des décennies suivantes, jusqu'à leur reprise à partir de 1989.

Suite à un nouveau besoin, tout en cherchant à répondre à une demande des Nations unies, en 1994, des troupes brésiennes (une compagnie d'infanterie)

« un travail inlassable pour la paix dans le monde »

SÉRGIO VIEIRA DE MELLO

Né le 15 mars 1948 à Rio de Janeiro et mort le 19 août 2003 à Bagdad, lors de l'attentat-suicide qui touche le quartier général de l'ONU. Il fut un fonctionnaire international brésilien des Nations unies. Il exerça diverses fonctions pour l'Organisation des Nations unies ou ses agences. Il aura passé au total 34 années de sa vie au service de l'ONU et était vu par beaucoup comme un possible successeur de Kofi Annan à la tête des Nations unies

ont été envoyées pour aider au maintien de la paix au Mozambique.

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



MONUSCO, RD du Congo, 2010



UNIFIL, Liban, 2011

L'Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ) a été créée pour mettre en œuvre l'Accord général de paix, signé en octobre 1992 par le Président de la République du Mozambique, le Président de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO). Le mandat comprenait la surveillance du cessez-le-feu, le retrait des troupes étrangères, la sécurisation des couloirs de transport et la vérification du processus électoral. De janvier 1993 à décembre 1994, le Brésil a contribué à la mission avec un total de 26 observateurs militaires, 67 observateurs de police, une unité médicale et une compagnie d'infanterie, composée de 170 militaires. Le général de division brésilien Lélío Gonçalves Rodrigues da Silva a été en charge de l'ONUMOZ de février 1993 à février 1994.

Le Brésil a également participé à l'envoi de troupes en mission de paix dans le cadre de la troisième mission de vérification des Nations unies en Angola (UNAVEM III), qui a été créée pour aider le gouvernement

« le Brésil a envoyé en 2019 une équipe de l'armée spécialisée dans le combat dans la jungle pour instruire et former les troupes des missions de paix au Congo et les troupes congolaises à ce type de combat, ainsi que la marine brésilienne contribue depuis 2011 à la formation et à l'entraînement de la marine libanaise »

angolais et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) à rétablir la paix et à parvenir à la réconciliation nationale. Cette mission se fondait sur les accords de paix pour l'Angola signés le 31 mai 1991, le protocole de Lusaka signé le 20 novembre 1994 et les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

D'août 1995 à juillet 1997, le Brésil a fourni à l'UNAVEM III un bataillon d'infanterie (800 militaires), une compagnie de génie (200 militaires), deux postes de santé avancés (40 officiers spécialistes, dont des médecins, des dentistes, des pharmaciens et des auxiliaires de santé) et environ 40 officiers d'état-major.

Tout au long de la période de la mission, le Brésil a également fourni en moyenne 14 observateurs militaires et 11 observateurs de police.

Une autre participation brésilienne aux missions de paix a eu lieu en raison de la

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



L'État-major allemand à bord de la corvette brésilienne « Barroso », 2020



Observateur militaire de l'armée brésilienne et Chef d'équipe à la MONUSCO, au Congo - 2019

crise au Timor-Oriental à la fin des années 1990. En raison de la montée de la crise et de la violence dans ce pays, les Nations unies ont déployé, en septembre 1999, la Force internationale du Timor-Oriental (INTERFET) pour rétablir la sécurité, à laquelle le Brésil a participé avec un peloton de police de l'armée de 50 soldats et un officier supérieur commandant le contingent brésilien.

À cette époque, l'administration du territoire était confiée à l'Administration transitoire des Nations unies au Timor-Oriental (UNTAET), dirigée par le Brésilien Sérgio Vieira de Mello.

La troupe a continué à faire partie de la force militaire de l'UNTAET entre 1999 et 2002, et a été portée à 70 militaires. Suite à la création de la Mission d'appui des Nations unies au Timor-Oriental (UNMISSET), dont le mandat était d'aider le gouvernement du Timor-Oriental dans des secteurs vitaux pour sa stabilité et d'assurer la sécurité intérieure et extérieure du pays nouvellement indépendant, le Brésil a maintenu les troupes, portant leur nombre à 125 militaires.

« Actuellement, le Brésil participe à neuf des treize missions de paix des Nations unies, ce qui représente son importance dans le scénario international concernant les opérations de paix. »

L'autre page du chapitre sur la performance des troupes brésiliennes dans les missions de paix s'est déroulée, de manière plus récente et plus pertinente, en Haïti. Suite à la montée de la crise sécuritaire dans ce pays, les Nations unies ont mis en place la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) en 2004.

Selon Aguilar (2015) et selon les données de l'état-major général de l'armée brésilienne, le Brésil a envoyé à cette occasion un bataillon d'infanterie (BRABAT) qui a ensuite intégré un groupe opérationnel de la marine. Ensuite, Aguilar affirme qu'en 2005, le contingent brésilien a été renforcé par une compagnie de génie.

À cause du tremblement de terre de janvier 2010, le Brésil a envoyé un autre bataillon d'infanterie qui est resté en Haïti jusqu'en 2013. Depuis le début de la mission en 2004, le Brésil est responsable du commandement du contingent de la force militaire, avec un officier général de l'armée agissant comme

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



Nations unies

« commandant de la force » et, par conséquent, a fourni des officiers d'état-major pour le composer jusqu'à la fin du mandat en 2017.

Aguilar (2015) dit que, en 2003, lorsque l'ONU a créé la Force multinationale intérimaire d'urgence pour opérer dans la province de l'Ituri en République démocratique du Congo, le Brésil a envoyé deux avions de modèle C-130 Hercules avec leurs garnisons, y compris le personnel de maintenance, de communication et de santé.

Toujours sur le sol africain, plus précisément sur le sol congolais, l'ONU a créé en 2010 la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), en renommant la précédente mission MONUC. En avril 2013, l'ONU a choisi le général de division brésilien Santos Cruz pour commander le contingent militaire de ce qui est actuellement la plus grande mission de paix de l'ONU. Suivant le même exemple, les généraux de division Elias et Costa Neves, tous deux brésiliens, ont été nommés pour commander la même mission respectivement en 2018 et en 2020.



Casque bleu

Poursuivant son action au Congo, le Brésil a envoyé en 2019 une équipe de l'armée spécialisée dans le combat dans la jungle pour instruire et former les troupes des missions de paix au Congo, ainsi que les troupes congolaises à ce type de combat, car le terrain, où se déroulent les conflits entre les forces adverses et les forces de sécurité, ressemble à la jungle amazonienne. La participation de cette équipe a récemment été prolongée de six mois, en raison des bons résultats obtenus avec la formation et de la nouvelle demande de l'ONU.

Autre occasion de faire preuve de leadership et de responsabilité dans le cadre des missions de paix, les forces armées brésiliennes sont, depuis 2011, à la tête du Groupe d'intervention navale (FTM) de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (UNIFIL).

La marine brésilienne maintient un navire et un hélicoptère organique en soutien à cette mission de paix sur la côte libanaise afin d'empêcher l'entrée d'armes illégales et la contrebande dans ce pays, en plus de contribuer à la formation de la marine libanaise afin qu'elle puisse mener à bien ses tâches de manière autonome.

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



FAIBRAS, République dominicaine, 1965



MOMEP, Équateur - Pérou, 1995

Créée par le Conseil de sécurité (CS) en 1978, cette opération de paix visait à rétablir la sécurité internationale et la paix dans la région, à assurer le retrait des troupes israéliennes de la zone sud du Liban et à aider le gouvernement libanais à rétablir son autorité.

« La participation du Brésil aux missions de paix de l'OEA lui permet également de consolider son leadership régional en Amérique latine »

Après la crise de 2006 entre les forces israéliennes et le Hezbollah, outre le renforcement de la capacité de la mission, le CS a ajouté à son mandat initial les tâches de surveillance de la cessation des hostilités, de soutien au déploiement des forces armées libanaises dans tout le sud du pays, et d'extension de son assistance pour assurer l'accès humanitaire à la population civile et permettre le retour volontaire et en toute sécurité des personnes déplacées. Le contingent brésilien de l'UNIFIL est composé d'un navire faisant office de nau-capitania (avec environ 200 militaires), douze militaires appartenant à l'état-major général des FTM, trois militaires appartenant à l'état-major général de l'UNIFIL et sept militaires de la brigade espagnole.

Actuellement, en plus du navire brésilien, la FTM dispose de navires en provenance d'Allemagne, du Bangladesh, de Grèce, d'Indonésie et de Turquie qui, selon un système de rotation, sont

désignés comme zones de patrouille près de la mer territoriale libanaise, selon la planification effectuée par l'état-major général brésilien. Le Brésil compte également sept militaires de l'armée brésilienne à l'état-major général de la brigade espagnole, qui est déployée dans le secteur est de l'UNIFIL.

Au cours de cette mission de paix, outre les activités de sécurité maritime, les militaires de la marine brésilienne contribuent également à la formation et à l'entraînement

MOMEP 1995-1999
Créée en 1995 par la «Définition des procédures convenues entre les parties et les pays garants du Protocole de Rio de Janeiro de 1942», cette mission s'est achevée en 1999 et a permis de consolider l'image du Brésil en tant que nation pacifique, confiante dans ses moyens diplomatiques, renforçant ainsi son *leadership* régional.

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX



Militaires brésiliens et péruviens participant à un cours de déminage humanitaire



CCOPAB au Rio de Janeiro

de la marine libanaise, qui élabore des procédures et doctrines.

Le travail des observateurs militaires et des officiers brésiliens de l'état-major général dans les missions de paix de l'ONU

Ces dernières années, le personnel militaire brésilien a fourni des services aux Nations unies en tant qu'observateurs, et a également agi en tant que commandant

de contingents militaires en Afrique, en Amérique centrale, en Europe et en Asie, coopérant à la résolution pacifique de divers conflits dans le monde. Ces missions individuelles reflètent l'excellente capacité de travail de l'armée brésilienne dans ce type d'opérations de paix, et permettent au Brésil d'opérer en permanence sur la scène internationale sous la responsabilité des Nations unies.

Selon Aguilar (2015), la participation brésilienne aux différentes missions de l'ONU a évolué comme suit au fil des ans : en République dominicaine (DOMREP), à Chypre (UNFICYP), en Inde et au Pakistan (UNIPOM), en Amérique centrale (ONUCA), au Salvador (ONUSAL), en Irak (UNSCOM), en Angola (UNAVEM I, II et III), (MONUA) et (UNMA), à l'ex-Yougoslavie (UNPROFOR) et (UNPREDEP), en Slavonie orientale (UNTAES), à la péninsule de Prevlaka (UNMOP), en Ouganda- Rwanda (UNOMUR), au Liberia (UNOMIL), au Mozambique (ONUMOZ), au Guatemala (MINUGUA), au Timor-Oriental (UNAMET), (UNTAET), (UNMISSET), (UNOTIL), (UNMIT) et (UNOTIL), en Côte d'Ivoire (MINUCI),

RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Actuellement, un nombre croissant d'étrangers ont également reçu une formation au sein de l'institution. Des militaires de pays tels que l'Argentine, le Chili, les États-Unis, la France et le Canada, entre autres, ont déjà suivi une formation au CCOPAB, qui a accru son prestige en tant qu'institution capable de préparer le personnel à travailler dans des opérations de paix.

Ainsi, le CCOPAB représente un centre de qualité capable d'assurer en permanence la formation technique et tactique des militaires, ainsi que la formation des civils, pour agir dans les opérations de paix tant dans le cadre de l'ONU que dans celui des organisations régionales.

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

au Soudan (UNMIS), en Éthiopie et en Érythrée (UNMEE), en Afrique de l'Ouest (UNOWA), au Népal (UNMIN), en Guinée-Bissau (UNOGBIS), en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT), au Darfour (UNAMID) et en Syrie (UNSMIS).

Pourquoi ne pas également faire rapport, selon Aguilar (2015), de la participation de la police militaire, en intégrant les différentes composantes de la police dans les missions de paix à travers le monde : ONUSAL, UNAVEM II et III, UNPROFOR, UNTAES, MONUA, MINUGUA, UNAMET, UNMIS, ONUMOZ, UNTAET, UNMISSET, UNOTIL, UNMIT, UNMIK, MINUSTAH, UNAMID et UNSMIS.

L'effort aussi des femmes bérets bleus



Márcia Braga, capitaine de corvette.



Capitaine de frégate Carla

Comme indiqué

précédemment, la participation du Brésil aux opérations de paix s'élève à plus de trente missions individuelles, qu'il s'agisse d'observateurs militaires, d'officiers d'état-major, de techniciens dans divers domaines militaires (logistique, santé, juridique, et cetera), ou d'experts pour surveiller les élections, bref, une gamme de personnel militaire qui permet au Brésil d'être un contributeur loyal aux missions de paix.

La participation des femmes aux opérations de paix

En 2000, le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) a adopté sa première résolution sur ce que l'on a appelé « l'Agenda des femmes, de la paix et de la sécurité » (Agenda MPS), qui vise à promouvoir la participation des femmes aux missions de paix de l'ONU.

Avant même le programme MPS de l'ONU, de 1992 à 2018, le Brésil avait déjà envoyé 311 femmes militaires et policières pour

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

contribuer aux missions de paix de l'ONU. Ainsi, le Brésil a augmenté le nombre de femmes dans les fonctions les plus diverses et a été félicité pour les performances réalisées par les femmes pendant les missions de paix.

Par exemple, les Nations unies ont annoncé en mai 2020 que le capitaine de frégate de la marine brésilienne Carla Monteiro de Castro Araújo était la lauréate du Prix militaire des Nations unies pour la défense de l'égalité des sexes. La capitaine de frégate Carla est conseillère en matière de genre et de protection auprès de la Mission de paix en République centrafricaine (MINUSCA) depuis avril 2019, succédant à Márcia Andrade Braga, capitaine de corvette dans la marine brésilienne, qui a également remporté la même récompense en 2019. Le travail de ces femmes officiers a permis de dispenser une formation sur tous les aspects de la protection et du genre ce qui a augmenté le nombre de points focaux de la MINUSCA en matière de promotion du genre. Cette action a accru le nombre de patrouilles dans les communautés de 574 à 3 000. Selon le site web de l'ONU, le prix, créé en 2016, reconnaît le dévouement et les efforts des bérets bleus pour promouvoir les principes de la résolution 1325 du Conseil de sécurité



Toujours un coup de main pour la paix
dans le monde

« la participation aux missions de paix a apporté un prestige croissant à la politique étrangère et aux forces armées brésiliennes »

sur les femmes, la paix et la sécurité.

Le déploiement de troupes des missions de paix et d'observateurs militaires dans le cadre des organismes régionaux (OEA)

La participation aux opérations de paix dans le cadre d'organismes régionaux est une forme d'action appréciée par les Nations unies comme moyen de solution interne pour les continents ou sous-continentaux eux-mêmes, révélant la capacité interne des pays à maintenir la paix régionale.

Entre-temps, le Brésil a participé de manière expressive à ce type de solution de conflit, ce qui lui a permis de renforcer son leadership en Amérique latine, grâce à sa capacité diplomatique, économique, politique et militaire. La première participation brésilienne à des missions de paix de ce type et dans un environnement régional a eu lieu dans le cadre de la Force armée interaméricaine (FAIBRÁS).

La Force de paix interaméricaine (FIP) a été créée par une résolution de l'Organisation des États américains (OEA) du 6 mai 1965, pour collaborer au rétablissement de la normalité en République dominicaine. Le pays a été secoué par l'installation d'un chaos social presque complet. En remplissant son mandat, la FIP devait garantir la sécurité des habitants,

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

l'inviolabilité des droits de l'homme, et établir un climat de paix et de conciliation permettant le fonctionnement des institutions démocratiques.

Dans ce contexte, pour se conformer à la résolution de l'OEA, le Brésil a organisé le détachement brésilien de la Force armée interaméricaine (FAIBRÁS), avec un bataillon de l'armée de terre et un groupe de marines. Le 29 mai 1965, le général de l'armée Hugo Panasco Alvim prend le commandement unifié de la FIP.

Pendant un an et quatre mois, la FAIBRÁS a exercé ses fonctions en République dominicaine, avec un contingent d'environ 1 200 militaires, qui se sont relayés à trois reprises. Une autre participation brésilienne d'une grande importance régionale a eu lieu dans le cadre du MOMEPE. La Mission d'observation militaire Équateur - Pérou (MOMEPE) a été créée le 10 mars 1995, dans le but de résoudre le conflit frontalier entre le Pérou et l'Équateur. Le Brésil a bénéficié de la participation de 191 militaires, dont des coordinateurs généraux, des observateurs militaires et des membres du groupe de soutien, ce qui démontre son leadership régional en Amérique latine.

Le Centre conjoint des opérations de paix du Brésil (CCOPAB) a été créé en 2010 à partir de la structure de l'ancien Centre d'instruction des opérations de paix (CIOpPaz) de l'armée brésilienne, qui fonctionnait depuis 2005 à Rio de Janeiro.



Les journalistes en préparation
d'une action dans les zones de
conflit

Également connu sous le nom de Centre Sergio Vieira de Mello - en hommage au diplomate brésilien tué en service en Irak en 2003, où il a occupé le poste de représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour l'Irak - le Centre est spécialisé dans la préparation et l'orientation du personnel militaire brésilien affecté à des missions de paix et humanitaires sous l'égide de l'ONU.

En plus des cours, des stages et des exercices avancés destinés aux professionnels militaires, le CCOPAB offre des programmes destinés au public civil - tels que le Stage pour les conseillers de presse dans les zones de conflit, le Cours de protection civile et la Sécurité et la sûreté dans les environnements où interviennent les Nations unies.

En 2019, l'ONU a décerné un certificat au CCOPAB pour attester la préparation des officiers militaires dans les opérations de maintien de la paix. Avec cette certification, ce centre brésilien formera des forces nationales et d'autres pays qui fourniront des troupes pour des opérations internationales.

Considérations finales

Sur la scène mondiale, l'importance des missions de paix est vraiment incontestable. Ainsi, le Brésil a participé efficacement aux opérations de paix depuis l'émergence de

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

l'ONU et pendant ses presque 75 ans d'existence.

Dans ce sens, et selon le ministère des relations extérieures, le Brésil est fier de sa participation historique et constante aux opérations de paix des Nations unies, toujours dans le respect de la Constitution fédérale, des principes de la politique étrangère brésilienne et du droit international, des principes et des règles nationales et internationales. La cohérence et la prudence ont guidé la définition des missions dans lesquelles le Brésil s'engage. Associée aux performances exemplaires de l'armée, de la police et des civils brésiliens, cette orientation a permis au Brésil de contribuer à un système international plus proche des idéaux de paix, de justice et de coopération.

Outre les excellentes performances des troupes et des observateurs brésiliens dans les missions à l'étranger, les forces armées brésiliennes ont participé à des exercices conjoints avec d'autres pays, ce qui a permis d'établir une relation étroite et de partager des expériences et des connaissances mutuelles concernant les opérations de paix. Comme indiqué, la participation du Brésil aux missions de paix au fil des ans est notoire et très particulière, que ce soit pour la bonne performance de son armée, ou pour la conduite correcte et conforme aux préceptes régis par la charte des Nations

unies ou les protocoles et dictats des mandats des missions.

Un autre facteur important est le haut niveau de confiance accordé par l'ONU aux militaires brésiliens, et même par des organismes régionaux tels que l'OEA, ayant vu les différents commandements de contingents militaires exercés par des officiers généraux brésiliens dans le passé et actuellement, comme à Suez, en passant par la République dominicaine, le Mozambique, et plus récemment à Haïti et actuellement au Liban et au Congo.

Au vu des treize années de missions de paix en Haïti, la participation brésilienne a mis en évidence l'importance de la préparation des troupes, de leur bonne exécution et de

leur fidèle obéissance aux exigences du mandat pour parvenir à la stabilité politique dans ce pays.

Dans le cas du Liban, le point culminant de la participation brésilienne au commandement de la UNIFIL est

dû au fait que le Brésil dirige la seule force

navale agissant par l'ONU dans le monde, et que la marine brésilienne a obtenu l'admiration et la reconnaissance des différents pays participant à cette mission de paix.

Actuellement au Congo, la succession dans la fonction de « *Commandant de la Force* » d'un officier général brésilien à



Militaires brésiliens tués dans un tremblement de terre, Haïti, 2010

OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

un autre également brésilien, démontre la reconnaissance de l'ONU pour le travail accompli et la capacité de planification et de conduite des opérations de paix par les militaires brésiliens.

On considère également que les opérations de maintien de la paix doivent être considérées comme un mécanisme favorable aux aspirations mondiales du Brésil, car ces missions permettent également d'acquérir un plus grand prestige international.

Un autre facteur à observer est le leadership régional. La présence du Brésil dans les pays lusophones et dans le monde en développement légitime son statut de puissance économique et militaire dans le sud global.

En outre, selon les autres participations importantes à d'autres missions de paix, le Brésil renforce, par ses contributions, sa recherche d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies et un réaménagement de ce système de relations internationales de pouvoir. Toutefois, il convient de tenir compte du fait que les contributions aux opérations de paix devraient donc se faire de manière plus robuste, soit en augmentant la contribution financière, soit en augmentant le déploiement de troupes et d'observateurs militaires pour ces opérations.

Il est important de noter que les futures contributions du Brésil aux missions de paix de l'ONU, ou même des organismes régionaux, continueront à refléter le parti pris pragmatique de sa politique étrangère. Le pays cherchera à acquérir un plus grand prestige pour montrer son émergence en

tant que puissance économique et politique par le biais d'une action au sein des Nations unies.

On en conclut que la participation aux missions de paix a apporté un prestige croissant à la politique étrangère et aux forces armées brésiliennes, augmentant la projection nationale dans le scénario mondial.



GUIDE RÉDIGÉ À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION
« FRÈRES D'ARMES »

ÉCOLE MILITAIRE - case G - 1 place Joffre - 75700 Paris SP 07

Tél. : 01 44 42 45 06

Site Web : www.freresdarmes.org - E-mail : freresdarmes@wanadoo.fr